



UN NOUVEL ESPRIT DE
COLLABORATION

TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A DE ► CHOIX

RAPPORT ANNUEL 2021-2022



3 FAITS SAILLANTS

8 À PROPOS DE TÉLÉFILM

11 MESSAGES

16 REVUE ET ANALYSE DE GESTION

**17 L'INDUSTRIE ET LES
CONDITIONS ÉCONOMIQUES**

33 RÉALISATION DU PLAN D'ENTREPRISE

**35 Attirer des fonds et des investissements
supplémentaires**

**39 Faire évoluer notre approche
en matière d'allocation du financement**

52 Optimiser notre capacité opérationnelle

**58 Renforcer la valeur des marques
« Téléfilm » et « Canada »**

70 REVUE FINANCIÈRE

81 GESTION DES RISQUES

85 RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

94 FONDS DES TALENTS

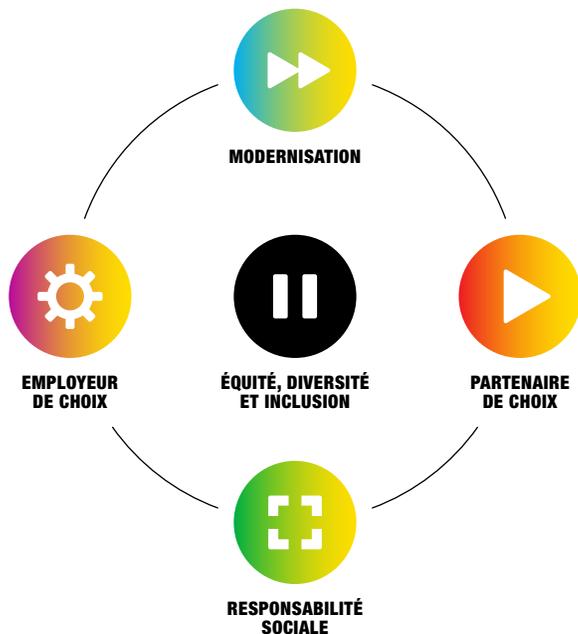
109 GOUVERNANCE

129 ÉTATS FINANCIERS

154 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

163 Indicateurs de performance

LES GRANDS THÈMES QUI ONT MARQUÉ CETTE ANNÉE



FAITS SAILLANTS

Téléfilm Canada a été, plus que jamais en 2021-2022, un **PARTENAIRE DE CHOIX**, au service de l'industrie audiovisuelle canadienne, alors que les besoins étaient immenses en raison de la pandémie mondiale. Ayant sa mission à cœur, Téléfilm a poursuivi avec brio son mandat de financer, promouvoir et développer l'industrie des écrans, faisant rayonner, partout au pays et ailleurs dans le monde, les talents cinématographiques canadiens dans toute leur **DIVERSITÉ**. L'**INCLUSION** a également été au centre de ses décisions et de ses actions, de même que la recherche d'une plus grande **ÉQUITÉ** pour les membres de l'industrie. Enfin, Téléfilm a mis l'accent sur la transparence accrue de ses activités en consacrant beaucoup d'efforts à améliorer la divulgation proactive de l'information.

MODERNISATION

Forte de son expertise, **TÉLÉFILM A POURSUIVI SON PROJET GLOBAL DE MODERNISATION À LA VITESSE GRAND V**, générant un fort impact sur l'ensemble de ses partenaires. Qu'il s'agisse de ses programmes de financement, de ses processus d'affaires ou de prises de décision, notamment pour distribuer plus efficacement les fonds ou pour renforcer ses initiatives en matière d'inclusion, ou encore de l'implantation de sa collecte de données améliorée, Téléfilm a réussi à insuffler un esprit de renouveau et d'excellence à toutes ses réalisations.

Cette modernisation a également touché la Société dans son ensemble où de nombreux changements ont été implantés au sein des différentes équipes de travail.



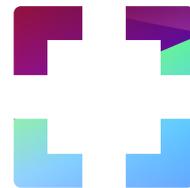
PARTENAIRE DE CHOIX

Téléfilm a une fois de plus démontré être un **PARTENAIRE DE CHOIX** de l'industrie canadienne des écrans et un Administrateur fiable et solide. Avec, entre autres, la prolongation du Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles, le renouvellement du mandat d'administrateur du Fonds des médias du Canada, ainsi que l'obtention de nouveaux fonds pour soutenir la relance et la réouverture du secteur des arts et de la culture, **TÉLÉFILM ET SON ÉQUIPE EMPLOYÉ·E·S DÉVOUÉ·E·S A PU SOUTENIR AVEC SUCCÈS L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INDUSTRIE ET FAIRE RAYONNER LES HISTOIRES DU CANADA ICI ET PARTOUT À TRAVERS LE MONDE.**



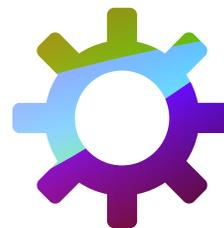
RESPONSABILITÉ SOCIALE

Dans le but d'optimiser son impact social, **TÉLÉFILM A LANCÉ SA NOUVELLE COLLECTE DE DONNÉES POUR ÊTRE EN MESURE DE CONNAÎTRE D'AVANTAGE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ CINÉMATOGRAPHIQUE**, leurs projets et leurs besoins afin de mieux pouvoir les soutenir. Faisant preuve d'un engagement soutenu, Téléfilm continue son dialogue avec les différentes associations de l'industrie tout comme avec ses groupes de travail provenant des communautés autochtones et des Groupes sous-représentés en vue de mieux représenter la diversité canadienne à l'écran. De plus, la Société a lancé son plan d'action d'écoresponsabilité qui est aligné avec l'objectif du gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici ou avant 2050.



EMPLOYEUR DE CHOIX

Ayant à cœur la santé et le bien-être de ses employés, **TÉLÉFILM A MIS SUR PIED DIVERSES MESURES, AMÉLIORÉ CERTAINS PROCESSUS À L'INTERNE ET OFFERT DE NOMBREUSES FORMATIONS AUX MEMBRES DU PERSONNEL**, instaurant ainsi une culture d'entreprise exceptionnelle. En tant qu'**EMPLOYEUR DE CHOIX**, Téléfilm poursuit ses initiatives afin de retenir ses talents et en attirer de nouveaux, tout en s'engageant à favoriser la mise en place d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, qui reflète la société canadienne.



À PROPOS DE TÉLÉFILM

NOTRE VISION

Téléfilm et le Canada, *Partenaires de choix.*

NOTRE MISSION

La mission de Téléfilm Canada est de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne tant au Canada que partout à travers le monde.

NOTRE TRAVAIL

Téléfilm Canada, c'est d'abord et avant tout une équipe vouée à la réussite de l'industrie audiovisuelle canadienne. Qu'il s'agisse de stimuler la demande pour des productions canadiennes, d'améliorer l'accès à celles-ci, de promouvoir les talents d'ici et de les exporter, Téléfilm joue un rôle essentiel dans le soutien de cette industrie et la carrière des milliers d'artisans qui en font partie.

Nous avons également la responsabilité de recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets qui peuvent être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Enfin, nous administrons aussi les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC), totalisant 361,9 M\$ de dollars pour l'exercice financier 2021-2022.

Notre siège social est à Montréal et nous desservons notre clientèle depuis nos quatre bureaux situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

RESPONSABILITÉ

Un cadre de gouvernance permet au conseil d'administration et à la directrice générale et cheffe de la direction de diriger l'organisation et de réaliser notre mission. Pour y arriver, le plan d'entreprise répond aux objectifs du plan stratégique (consulter la section Gouvernance pour plus d'informations).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEFFE DE LA DIRECTION

Promotion, Communication et Relations internationales

Gestion du portefeuille culturel

- Financement des projets
- Relations d'affaires et coproduction
- Administrateur des programmes du FMC

Affaires publiques et gouvernementales

Fonds des talents

Services juridiques et accès à l'information

Talents et culture

Technologies de l'information

Finances

- Fonds d'indemnisation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes

136,8 M\$ SOUTIEN FINANCIER

PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ EN 2021-2022

95,4 M\$ SOUTIEN À L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE CANADIENNE

79,7 M\$ Programme de production	7,6 M\$ Programme de développement	3,3 M\$ Programme pour le long métrage documentaire	2,3 M\$ Programme Talents en vue	1,5 M\$ Financement de l'adhésion du Canada à Eurimages	0,6 M\$ Soutien financier accordé par Téléfilm au Bureau de l'écran autochtone et au Bureau de l'écran des Noirs, <i>Racial Equity Screen Office</i> (RESO), <i>Accessible Media</i> (DSO)	0,4 M\$ Administration de coproductions audiovisuelles
91 longs métrages financés	286 projets financés	25 longs métrages financés	58 longs métrages et projets Web ont reçu un complément de financement ¹			53 projets recommandés

37,3 M\$ SOUTIEN PROMOTIONNEL

19,7 M\$	11,4 M\$ Programme d'aide à la diffusion en salle	5,0 M\$ Programme de mise en marché	0,7 M\$ Programme de promotion internationale	0,5 M\$ Programme d'aide à l'exportation
15,8 M\$ Programme de promotion	3,9 M\$ Activités de promotion nationale et internationale			
141 festivals de films canadiens	36 festivals, marchés et événements internationaux	124 exploitants ont obtenu une aide	58 longs métrages financés	88 longs métrages présentés dans 16 pays
17 longs métrages financés				
Soutien à 75 activités de l'industrie, dont des stratégies de distribution alternatives et 42 initiatives de formation	Soutien financier pour renforcer la présence du Canada dans des festivals, des marchés, des événements, des formations et des Pavillons, et pour accroître la visibilité du contenu canadien et en stimuler l'exportation			
	Participation à la Foire du livre de Francfort – le Canada invité d'honneur			

4,1 M\$ FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME

22
compagnies indemnisées en raison de cas de COVID-19

713
demandes de couverture

1. Les 58 films ont également été financés lors d'un examen financier précédent.

GARDER LE CONTACT GRÂCE À DES COMMUNICATIONS OUVERTES ET CONTINUES

Téléfilm Canada s'est engagée à consulter les différents membres de l'industrie, à les informer et à entretenir avec eux un dialogue ouvert et continu au sujet des occasions d'affaires à saisir et des défis à relever. Que ce soit avec les entreprises de production et de distribution de films, les associations professionnelles, les organismes provinciaux ou des cinéastes et des scénaristes, nous gardons le contact d'un bout à l'autre du Canada grâce à plusieurs outils de communication.

En 2021-2022, Téléfilm a continué de prioriser ses communications avec le public et l'industrie. Les plateformes en ligne sont des outils efficaces et efficaces pour transmettre d'importants messages, et sont essentielles à la conduite de nos principales activités.

POUR PROMOUVOIR LE SUCCÈS DES TALENTS CANADIENS

- Facebook
- Twitter
- LinkedIn
- Instagram
- Plein la vue

POUR COMMUNIQUER DE L'INFORMATION CLÉ SUR L'INDUSTRIE ET DES NOUVELLES DE TÉLÉFILM

- Telefilm.ca
- Avis à l'industrie
- Communiqués de presse
- Réseaux sociaux
- Relations avec les médias
- Webinaires

POUR SOUTENIR L'EXPORTATION DES TALENTS ET DU CONTENU CANADIENS

- RDVCANADA.CA
 - met l'accent sur la présence canadienne dans des événements internationaux
 - offre un répertoire des sociétés de production, des nouvelles et une infolettre mensuelle
- Canadianow.us

POUR FACILITER LES DEMANDES DE FINANCEMENT À TÉLÉFILM ET AU FMC ET LA GESTION DES CLIENTS

- Dialogue
 - une plateforme en ligne collaborative et efficace pour le dépôt des demandes de financement

SORTIR DE CRISE
AVEC CONFIANCE
ET HUMILITÉ

MESSAGE DE ROBERT SPICKLER
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROBERT SPICKLER

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, LE CHOC DE LA PANDÉMIE ET DES REVENDICATIONS SOCIALES NOUS A AMENÉS DANS DE NOUVELLES RÉALITÉS. DANS CES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES, LE TRAVAIL N'A JAMAIS RALENTI À TÉLÉFILM. AU CONTRAIRE, NOUS AVONS AGI AVEC CÉLÉRITÉ POUR AIDER L'INDUSTRIE À PASSER À TRAVERS. NOUS AVONS INSUFFLÉ DE LA STABILITÉ À UNE INDUSTRIE QUI A TOUJOURS COMPTÉ SUR TÉLÉFILM POUR SA FIABILITÉ. PUIS, NOUS NOUS SOMMES REMIS EN QUESTION, OUVRANT LE DIALOGUE ET RECONSIDÉRANT NOS POLITIQUES AVEC LA VOLONTÉ D'ÊTRE EXEMPLAIRES, DE REFLÉTER AVEC ÉQUITÉ TOUTES LES DIVERSITÉS DE CE PAYS AFIN DE DÉMOCRATISER L'ACCÈS À NOTRE INSTITUTION. **AUJOURD'HUI, NOUS ENVISAGEONS L'AVENIR AVEC UNE CONFIANCE RENOUVELÉE, UNE CRÉATIVITÉ STIMULÉE ET CETTE HUMILITÉ QUI NOUS PERMET D'AVANCER ET DE NOUS AJUSTER AU BESOIN.**



Au cours de l'exercice, le gouvernement a accordé un financement supplémentaire sur trois ans à Téléfilm qui lui permettra d'investir dans la modernisation de ses programmes. Le gouvernement a également prolongé jusqu'en 2023 le Fonds d'indemnisation qui aide les producteurs à faire face à leurs obligations malgré les contretemps dus aux contraintes sanitaires ou à des éclosions. Toute la chaîne de valeur de l'industrie a été éprouvée, incluant les cinémas essoufflés par les fermetures de salles répétées. Téléfilm s'est vu confier l'administration de fonds additionnels pour venir en aide aux exploitants de salle, soutenir les festivals, et encourager le public à redécouvrir l'expérience du grand écran.

L'exercice 2021-2022 a d'ailleurs été prolifique considérant ce contexte encore difficile. Nous avons financé des films prometteurs et vu des œuvres d'ici être primées à l'international. *Les oiseaux ivres* d'**IVAN GRBOVIC** a fait la tournée des festivals et a été le choix du Canada aux Oscars. *Bootlegger* de **CAROLINE MONNET** a ouvert le Festival du nouveau cinéma, et décroché le prix du meilleur film dramatique à imagineNATIVE 2021. *Scarborough*, inspiré du roman de **CATHERINE HERNANDEZ**, premier film de **SHASHA NAKHAI** et **RICH WILLIAMSON** a gagné 8 prix aux Prix Écran canadiens dont celui du Meilleur film. *L'arracheuse de temps* de **FRANCIS LECLERC** et **FRED PELLERIN** a été l'un des succès populaires en salle et vidéo sur demande.

Pour Téléfilm, cette année aura aussi été celle d'un retour et l'annonce d'un départ. D'abord, dans la foulée des élections de l'automne, monsieur Pablo Rodriguez est redevenu ministre en titre de Patrimoine canadien. Sa connaissance des dossiers lui a permis de relancer rapidement le travail sur le projet de loi maintenant appelé C-11. Cette démarche d'importance vise à remodeler l'écosystème canadien de radiodiffusion pour que tous ses acteurs puissent mieux saisir le potentiel et mieux relever les défis de l'espace numérique.

Puis, à regret, nous avons accueilli la décision de notre directrice générale, Christa Dickenson de se retirer après quatre ans. Son bilan est majeur. Elle a tenu la barre dans une crise sans précédent et parallèlement elle a accru la transparence de la Société, renforcé sa gouvernance, dynamisé les liens avec l'écosystème, démocratisé l'accès aux programmes et mis en place une équipe de direction expérimentée. Elle aura eu le leadership et le tact pour moderniser Téléfilm à un moment charnière de son histoire. Au nom des membres du conseil d'administration, je veux lui témoigner notre vive reconnaissance.

Le conseil d'administration entreprend présentement les démarches nécessaires avec le gouvernement en vue d'assurer une transition harmonieuse et les équipes sont mobilisées afin de soutenir et faire rayonner notre cinéma tout en poursuivant le travail entamé notamment en ce qui a trait à l'équité, la diversité et l'inclusion.

En 2022-2023, un nouveau plan stratégique sera lancé. Comme le précédent, il sera de 18 mois. Dans ces temps imprévisibles, nous resserrons le calendrier pour être plus agiles et restons en contact étroit avec nos partenaires.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour la qualité de leur engagement et leur grande disponibilité. Nous aurons eu besoin de tout leur éclairage pour bien naviguer. De même, j'adresse mes félicitations aux membres du personnel partout au pays. Leur engagement et leur capacité d'adaptation sont tout simplement formidables.

Robert Spickler
Président du conseil d'administration
Téléfilm Canada

MENER LA VOIE
AVEC COURAGE
POUR ÊTRE PRÊTS POUR L'AVENIR

MESSAGE DE CHRISTA DICKENSON
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEFFE DE LA DIRECTION

CHRISTA DICKENSON

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEFFE DE LA DIRECTION

SI JE FAIS UN RETOUR SUR L'ANNÉE QUI VIENT DE S'ÉCOULER, IL ME SEMBLE ÉVIDENT QUE LES CHOSSES VONT DANS LA BONNE DIRECTION. NOUS POUVONS RETROUVER NOS COLLÈGUES ET NOS PARTENAIRES EN PERSONNE, MAIS AUSSI EN TANT QUE MEMBRES D'UNE MÊME INDUSTRIE. RIEN NE REMPLACERA JAMAIS LE POUVOIR DE CES RELATIONS.

Alors que l'industrie tend vers la normalisation, nous savons que le contenu canadien continuera à rejoindre de nouveaux auditoires.

NOUS AVONS DES HISTOIRES FORTES À RACONTER, DES HISTOIRES DONT LE MONDE A BESOIN DE VOIR EN CE MOMENT.



À TÉLÉFILM, LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION SONT AU CŒUR DE NOTRE TRAVAIL. Ainsi, nous avons créé un nouveau poste, celui de vice-présidente, Équité, diversité et inclusion et Langues officielles, et qui est désormais occupé par Cathy Wong. Les leçons que nous avons tirées de partout dans le monde, mais surtout ici, au pays, ont inspiré notre démarche qui vise à atteindre une véritable équité dans nos programmes et notre financement. À cet effet, nous devons adopter une approche fondée sur des données probantes afin de développer davantage ces initiatives. C'est pourquoi nous avons amorcé la dernière phase des améliorations apportées à notre collecte de données qui dressera un portrait plus juste des projets qui nous sont présentés.

Il est important que les Canadiens et les Canadiennes se reconnaissent dans le contenu que nous finançons et promouvons. Grâce à des films comme *Donkeyhead* d'**AGAM DARSHI** et *Learn to Swim* de **THYRONE TOMMY**, présentés dans des cinémas et des festivals de l'ensemble du pays, les auditoires s'ouvrent à une plus grande représentation et découvrent des histoires portées à l'écran avec authenticité.

Dans le cadre du travail assidu de Téléfilm afin de réduire les barrières à l'accès, nous avons ajouté d'autres langues admissibles au Programme de production, en vue d'accueillir des projets réalisés dans des langues autres que le français, l'anglais et les langues autochtones. La visibilité est essentielle pour encourager la diversité dans le monde entier, et nous savons que ces initiatives jouent un rôle important dans le renforcement de l'offre audiovisuelle canadienne.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'obtenir la Certification Parité de l'organisme La Gouvernance au Féminin, alors que Téléfilm poursuit ses efforts pour atteindre une représentation équitable des femmes à tous les échelons de l'organisation.

Notre responsabilité et nos engagements visent également à bâtir une industrie cinématographique durable, dont les résultats ne se mesurent pas uniquement en dollars. S'inspirant des pratiques des peuples autochtones et de leur relation avec le territoire et l'environnement, ainsi que du travail accompli par nos partenaires de l'industrie, Téléfilm s'est engagée à en faire plus pour protéger la planète. Lancé cette année, notre Plan d'action sur l'écoresponsabilité se décline en sept mesures pour améliorer la durabilité de nos processus de travail, de nos pratiques d'affaires, des productions et des activités de promotion.

Alors que les effets de la pandémie se font toujours sentir, les créateurs et créatrices et les talents du Canada peuvent compter sur Téléfilm pour une aide et un soutien fiables et continus. Depuis le début de la pandémie, grâce au Fonds d'indemnisation à court terme, Téléfilm a assuré près de 900 productions pour une couverture totale de plus de 555 millions de dollars, ce qui représente plus de 3,2 milliards de dollars en volume de production. Nous connaissons les besoins de l'industrie et cela nous incite à prolonger cette mesure temporaire d'une année supplémentaire afin que les productions audiovisuelles puissent être assurées jusqu'au 31 mars 2023.

Tous ces changements – pour moderniser, faire croître et renforcer l'industrie cinématographique canadienne – n'auraient pas été possibles sans les efforts inlassables de tous les membres de l'équipe de Téléfilm. Je suis fière de notre équipe accomplie et passionnée de professionnels redoués qui ont fait preuve d'une agilité et d'une détermination remarquables durant une période de profonde transformation. Téléfilm dispose d'une base solide pour continuer à soutenir l'industrie audiovisuelle dans son ensemble et lui permettre de s'épanouir. L'avenir de cette industrie est prometteur.

Alors que mon temps à Téléfilm s'achève, lorsque je repense à mon mandat, je suis fière de la direction que nous avons prise au fil des ans et je suis persuadée que cette organisation s'engage sur la bonne voie pour les années à venir. Mon conseil demeure le même : soyez à l'écoute de l'industrie, modernisez les programmes, éliminez les barrières à l'accès. Nous avons eu la volonté d'apporter les changements qui s'imposaient et nous avons relevé les défis de la pandémie avec la même énergie et la même motivation qui infusent tout notre travail. Au bout du compte, c'est ce qui nous a rendus plus forts.

Nous ouvrons le chemin à de nouvelles voix et de nouvelles histoires pour inspirer de nouvelles générations de Canadiens et d'auditoires internationaux. J'ai une grande confiance en l'avenir du secteur audiovisuel canadien. Alors qu'un vent de changement commence à souffler et que partout dans le monde, on retrouve le plaisir d'assister à des festivals et d'aller au cinéma, nous savons maintenant que le film canadien est dans une excellente position pour saisir les occasions et rejoindre le public où qu'il soit.

Christa Dickenson

Christa Dickenson

Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada

LES OISEAUX IVRES

**A REPRÉSENTÉ
LE CANADA DANS
LA COURSE AUX OSCARS
À TITRE DE MEILLEUR
FILM INTERNATIONAL**

Ce film a non seulement représenté le Canada dans la course aux Oscars à titre de meilleur film international, mais il a aussi été encensé par la presse internationale, notamment par *Variety*. Réalisé par **IVAN GRBOVIC**, scénarisé par **IVAN GRBOVIC** et **SARA MISHARA** et produit par **KIM MCGRAW** et **LUC DÉRY**, le film a connu une belle carrière internationale sur le circuit des festivals et a fait l'ouverture du Festival international de Cine de Los Cabos au Mexique.



REVUE ET ANALYSE DE GESTION

- 17** L'industrie et les conditions économiques
- 33** Réalisation du plan d'entreprise
- 70** Revue financière
- 81** Gestion des risques
- 85** Responsabilité sociale d'entreprise

Le contenu de la section Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2021-2022. L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreur importante ou fallacieuse. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par la directrice générale et cheffe de la direction, l'Équipe de leadership de la haute direction et le conseil d'administration.

L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

L'INDUSTRIE ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022 S'EST DÉROULÉ DANS UN CONTEXTE DE REPRISE SIGNIFICATIVE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE OÙ PLUSIEURS TENDANCES PERTURBATRICES ONT TOUTEFOIS GAGNÉ EN IMPORTANCE AU FIL DE L'ANNÉE.

Le produit intérieur brut (PIB) canadien a connu une croissance de 4,6 %² en 2021, après avoir subi une baisse de 5,2 % en 2020 à la suite du début de la pandémie de COVID-19. Cette reprise de l'activité économique a également stimulé le marché du travail canadien alors que le taux de chômage s'est établi à 5,3 %³ en mars 2022, à la fin de l'exercice financier. Il s'agit du plus bas niveau enregistré depuis 1976. À titre de rappel, le taux de chômage se situait à 8 % en avril 2021, au début de l'exercice financier.

Le secteur du film et de la vidéo a poursuivi son retour vers un niveau d'activité pré-pandémique qui avait été entamé à la deuxième moitié de 2020. Pour le quatrième trimestre de 2021, le PIB du secteur s'est même établi à un niveau dépassant celui observé pour le même trimestre de 2019⁴. L'emploi dans le secteur a suivi une trajectoire semblable à celle du PIB et s'établissait aussi au-dessus de son niveau pré-pandémique lors du dernier trimestre de 2021.

Malgré un contexte favorable de reprise de l'activité économique, des éléments perturbateurs comme l'inflation ou la pénurie de main-d'œuvre se sont accentués au cours de l'exercice financier, mettant ainsi une pression accrue sur les coûts d'opération des entreprises, y compris dans le secteur audiovisuel canadien. En mars 2022, on répertoriait une augmentation des prix à la consommation de l'ordre de 6,7 % sur une période de douze mois, soit la hausse la plus importante depuis janvier 1991¹⁰. L'évolution encore incertaine de la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 sont autant de facteurs qui affectent la chaîne mondiale d'approvisionnement, perturbent la conjoncture économique courante et alimentent la montée générale des prix.

La reprise du secteur n'aurait certainement pas été aussi vigoureuse sans **LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT DU CANADA**, qui a accordé à Téléfilm des sommes substantielles pour soutenir l'industrie audiovisuelle :



UN FINANCEMENT ADDITIONNEL de 105 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour permettre à Téléfilm de moderniser son ensemble actuel de programmes⁵;



L'OCTROI DE 35 MILLIONS DE DOLLARS SUR DEUX ANS par l'entremise du Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport et du Fonds de réouverture qui permet notamment à Téléfilm de soutenir les salles de cinéma et les festivals de films au Canada⁶;



LA BONIFICATION DU FONDS D'INDEMNISATION à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes, qui a été initialement prolongé jusqu'au 31 mars 2022 avec un budget majoré à 100 millions de dollars⁷. Le budget a été majoré à nouveau à 149 millions de dollars en mai 2021⁸. Finalement, le gouvernement du Canada a annoncé en février 2022 que le Fonds était reconduit jusqu'au 31 mars 2023 avec un budget de 150 millions de dollars⁹.

Sur le plan législatif, l'année a été notamment marquée par la mort au feuillet du projet de loi C-10 à la suite du déclenchement des élections fédérales en août 2021. Ce projet de loi avait pour but, entre autres, de moderniser la *Loi sur la radiodiffusion*. Dans le même esprit, le gouvernement du Canada a déposé la *Loi sur la diffusion continue en ligne* (le projet de loi C-11) le 2 février 2022. Le projet de loi vise notamment à préciser que les services de diffusion en continu relèvent de la *Loi sur la radiodiffusion*, à garantir que le CRTC dispose des outils appropriés afin de mettre en place un cadre réglementaire moderne et souple pour la radiodiffusion et à favoriser une plus grande diversité et une plus grande inclusion dans le secteur de la radiodiffusion¹¹. Les progrès vers l'adoption de ce projet de loi intéressent le secteur audiovisuel en entier, car il pourrait avoir d'importantes répercussions sur l'avenir de l'industrie.

2. Statistique Canada, « [Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2021](#) », 1^{er} mars 2022.

3. Statistique Canada, « [Enquête sur la population active, mars 2022](#) », 8 avril 2022.

4. Statistique Canada, « [Tableau 36-10-0652-01 Indicateurs nationaux de la culture et du sport par domaine et sous-domaine \(x 1 000\)](#) », 14 avril 2022.

5. Ministère des Finances du Canada, « [Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience](#) ».

6. Ministère du Patrimoine canadien, « [Document d'information – Maintien du soutien apporté aux organismes voués aux arts, à la culture, au patrimoine et au sport](#) », 28 juin 2021.

7. Ministère du Patrimoine canadien, « [Communiqué de presse](#) », 10 février 2021.

8. Ministère du Patrimoine canadien, « [Communiqué de presse](#) », 21 mai 2021.

9. Ministère du Patrimoine canadien, « [Communiqué de presse](#) », 11 février 2022.

10. Statistique Canada, « [Indice des prix à la consommation, mars 2022](#) », 20 avril 2022.

11. Ministère du Patrimoine Canadien, « [Loi sur la diffusion continue en ligne](#) », 10 mai 2022.

LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE AU CANADA

En 2020-2021, année marquée par la pandémie de COVID-19, le secteur de la production de contenu sur écran au Canada a généré 216 660 emplois, une baisse de 11 % par rapport à 2019-2020.¹² Plus précisément, la production télévisuelle canadienne a enregistré une diminution de 18 % des emplois entre 2019-2020 et 2020-2021, passant de 74 480 à 60 940 personnes employées, tandis que la production cinématographique canadienne a connu une baisse des emplois de 14 % entre 2019-2020 et 2020-2021, passant de 7 700 à 6 600 personnes employées.¹³

Le volume total de la production de contenu sur écran au Canada a régressé de 5 % en 2020-2021, ce qui représente une perte d'environ 436 millions de dollars. Cette diminution est attribuable à trois secteurs de production : les productions télévisuelles canadiennes, les longs métrages canadiens et les productions internes des télédiffuseurs.

La baisse générale est principalement attribuable au secteur de la production télévisuelle canadienne dont le volume de production a diminué de 12 % en 2020-2021, pour s'établir à 2,48 milliards de dollars.

Le volume total de la production de longs métrages canadiens a reculé de 7 % en 2020-2021, pour s'élever à 268 millions de dollars. Cette année, cette baisse est attribuable à la production cinématographique de langue anglaise, dont le volume a chuté de près de 15 %, totalisant 184 millions de dollars. La production cinématographique de langue française a augmenté de près de 14 % pour atteindre 84 millions de dollars.

Le volume de la production dans le secteur des tournages étrangers et des services de production a augmenté de 0,4 % durant l'année, pour atteindre un sommet historique de 5,27 milliards de dollars. Ce secteur représente désormais environ 58 % du volume total de la production de contenu sur écran au Canada.

Le nombre total de longs métrages canadiens produits, financés ou non par Téléfilm, a aussi diminué, passant de 126 en 2019-2020 à 75 en 2020-2021. Le nombre de longs métrages en anglais est passé de 88 en 2019-2020 à 53 en 2020-2021, et le nombre de longs métrages en français a également diminué, passant de 38 à 22 entre 2019-2020 et 2020-2021. Le budget moyen pour les films de fiction tournés en anglais a augmenté légèrement à 2,7 millions de dollars par rapport à 2,6 millions de dollars en 2019-2020. Le budget moyen pour les films de fiction tournés en français a également augmenté, passant de 2,6 millions de dollars en 2019-2020 à 3,6 millions de dollars en 2020-2021.¹³

12. *Profil 2021.* – [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2021](#) (2020-2021 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

13. *Profil 2021.*

Ainsi va Manu



Le Bruit des moteurs — En coulisses



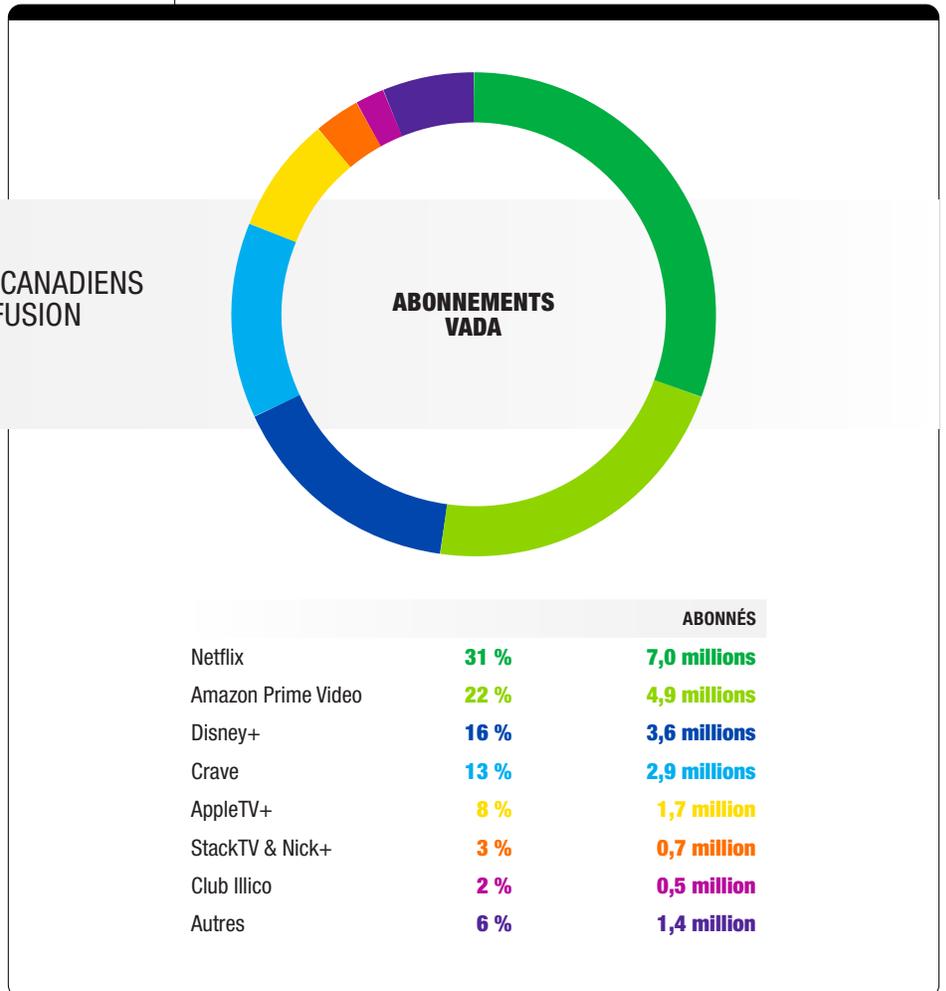
LE MARCHÉ DU FILM AU CANADA

Les dépenses globales de divertissement vidéo (y compris les recettes-guichet) au Canada s'élevaient à 11,09 milliards de dollars en 2021, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. On prévoit que les dépenses augmenteront à 12,4 milliards de dollars d'ici 2025¹⁴.

Autres plateformes

Les dépenses de consommation pour la télévision payante ont régressé de 3 % en 2021, représentant 70 % des dépenses totales, et une baisse à 58 % est prévue d'ici 2026¹⁴.

La vidéo à la demande par abonnement (VADA) a généré près de 2,5 milliards de dollars, en hausse de 22 % par rapport à 2020. Le total des abonnements a atteint 24,8 millions¹⁴. On prévoit que d'ici 2025, les abonnements à un service de VADA totaliseront près de 36 millions.



L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ABONNÉS CANADIENS AUX PLUS GRANDES PLATEFORMES DE DIFFUSION EN CONTINU S'EST POURSUIVIE EN 2021¹⁴

14. Futuresource Consulting, Video Insights : données pour le Canada (2021).

RECETTES-GUICHET

Les recettes-guichet au Canada se sont partiellement redressées en 2021 après avoir été sévèrement affectées en 2020 par la fermeture des salles de cinéma et par d'autres restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19, totalisant en effet 343 millions de dollars en 2021, par rapport à un creux de 233 millions de dollars en 2020. Malgré cette croissance significative de 47 %, les recettes-guichet demeurent encore loin du niveau de 1,01 milliard de dollars observé en 2019. Au total, ce sont 475 nouveaux films qui ont eu une sortie en salle sur le marché canadien en 2021. Les films indépendants comptaient pour 85 % des films lancés, soit 404, tandis que les films produits par les studios de Hollywood comptaient pour 15 % des nouvelles sorties.

MARCHÉ CANADIEN

475 FILMS LANCÉS

FILMS
INDÉPENDANTS

85 %

Films indépendants
étrangers

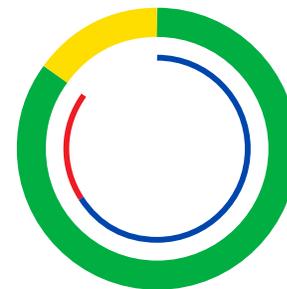
66 %

Films indépendants
canadiens

19 %

FILMS PRODUITS
PAR LES STUDIOS
D'HOLLYWOOD

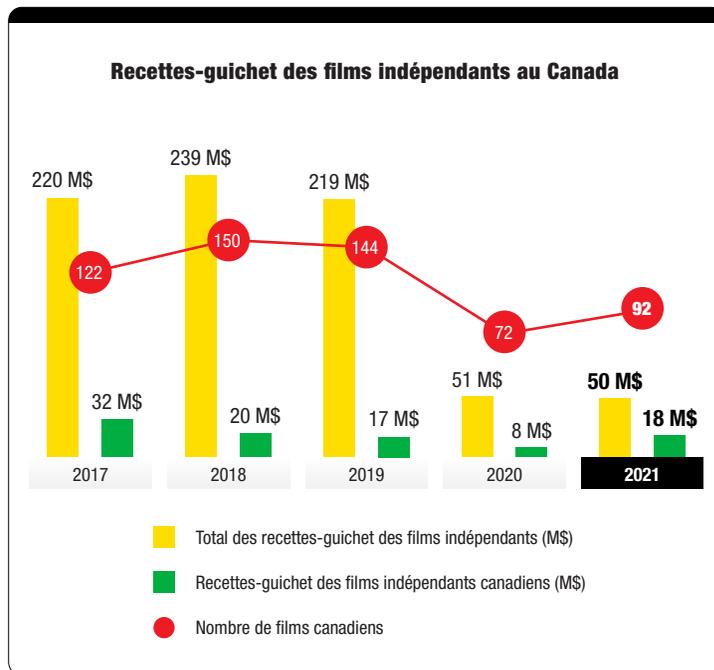
15 %



RECETTES-GUICHET DES FILMS INDÉPENDANTS

Au Canada, les recettes-guichet de tous les films indépendants du Canada, des États-Unis et des territoires internationaux ont poursuivi leur recul en 2021 malgré la reprise partielle des activités, les ventes de billets totalisant 50,2 millions de dollars (une baisse de 3 % par rapport à 2020, qui enregistrait déjà une baisse de 76 % par rapport à 2019). En 2021, 92 films canadiens ont été lancés, ce qui représente 19 % de tous les films lancés durant l'année. Les films canadiens sont définis comme « indépendants », ce qui signifie qu'ils sont produits à l'extérieur des grands studios de production cinématographique, avec des budgets de mise en marché qui ont tendance à être bas par rapport aux normes en vigueur à Hollywood.

Les films canadiens ont obtenu une part de 35 % des recettes-guichet des films indépendants au Canada en 2021, ce qui équivaut à 17,7 millions de dollars. Téléfilm a investi dans 58 des 92 nouveaux films canadiens lancés en 2021, et les films financés par Téléfilm ont généré 52 % des recettes-guichet des films canadiens pour cette même année¹⁵.

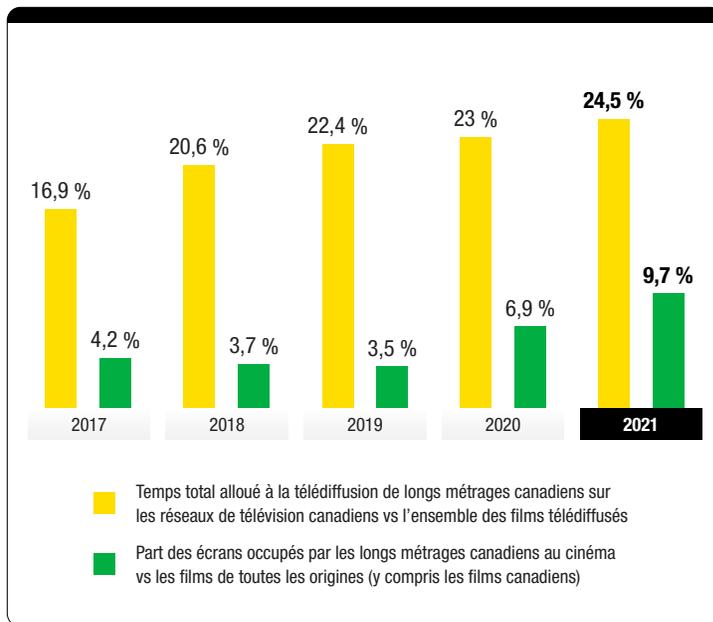


15. Les films financés par Téléfilm génèrent habituellement plus de 95 % des recettes-guichet des films canadiens. L'écart observé en 2021 s'explique par le grand succès remporté par deux productions canadiennes n'ayant pas été soutenues par Téléfilm : *La Pat'Patrouille : Le film*, qui a généré plus de 7,3 millions de dollars en recettes-guichet, et *Resident Evil : Bienvenue à Raccoon City*, qui a généré plus de 815 000 dollars en recettes-guichet.

ACCESSIBILITÉ

Mesurer et favoriser l'accès au contenu canadien est un aspect important de la stratégie globale de Téléfilm visant à augmenter la découvrabilité du contenu canadien et à rejoindre les auditoires là où ils sont. Entre autres données, Téléfilm mesure l'accessibilité des longs métrages à la télévision et au cinéma.

L'accessibilité des films canadiens est demeurée stable à la télévision, et a augmenté en regard de la proportion des films présentés au cinéma en 2021. Pour la deuxième année de la pandémie, moins de films en provenance de tous les pays ayant été lancés au cinéma a eu pour effet d'augmenter la proportion de films canadiens. Le nombre d'écrans de cinéma présentant des longs métrages américains et étrangers a légèrement augmenté d'environ 5 %, alors qu'il a augmenté d'approximativement 51 % pour les films canadiens.



DÉCOUVRABILITÉ DES FILMS CANADIENS SUR LES PLATEFORMES

DANS LE CADRE D'UNE INITIATIVE PERMANENTE VISANT À AUGMENTER LA DÉCOUVRABILITÉ DES FILMS CANADIENS SUR LES PLATEFORMES EN LIGNE, **TÉLÉFILM CANADA COLLABORE AVEC UN LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES DE DIFFUSION EN CONTINU**, DE FOURNISSEURS DE SERVICES NUMÉRIQUES ET DE DÉTAILLANTS. L'ACCENT QUI A ÉTÉ MIS SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES A PERMIS D'AMPLIFIER LA DÉCOUVRABILITÉ DES FILMS CANADIENS ALORS QUE LES SALLES DE CINÉMA ÉTAIENT FERMÉES EN RAISON DE LA PANDÉMIE. DES PARTENARIATS INNOVANTS ET DES CAMPAGNES DE MARKETING POUSSÉES ONT ÉGALEMENT RENFORCÉ LA VISIBILITÉ DES FILMS CANADIENS OFFERTS AUX AUDITOIRES EN FORMAT NUMÉRIQUE.

DÉCOUVRABILITÉ DES FILMS CANADIENS SUR LES PLATEFORMES



APPLE

En partenariat avec Apple, Téléfilm a mis l'accent sur le cinéma canadien dans une édition canadienne du Film de la semaine. Chaque semaine, un film canadien était en vedette sur l'application Apple TV où il était offert en location pour 99 c. La campagne a commencé le 30 mars et s'est poursuivie jusqu'à la fête du Canada. En 2022-2023, le programme a été renommé Film canadien en vedette.



CBC GEM

Téléfilm a poursuivi sa fructueuse collaboration avec CBC Gem, avec trois collections distinctes de [films canadiens](#) sélectionnés et promus de janvier à mars 2022. Le premier mois, la promotion incluait une expérience sans publicité, alors que la publicité était réduite lors des deuxième et troisième mois. L'initiative comprenait aussi une page de renvoi pour les collections. La découvrabilité des collections a été améliorée grâce à un plan de marketing intégré sur [CBC.ca](#), l'une des destinations en ligne les plus fréquentées au Canada.



BOUTIQUE CINEPLEX

Téléfilm a lancé une [vitrine de films canadiens sur la Boutique Cineplex](#) à l'automne 2021. Les films canadiens étaient mis en relief dans un riche catalogue comprenant une variété de collections et de listes de lecture proposant aux cinéphiles des productions allant de films d'horreur à des documentaires, en passant par des films réalisés par des femmes et des talents émergents, ainsi que des joyaux du cinéma québécois. Une campagne de marketing intégrée avec Cineplex et Scene a permis de renforcer la visibilité.



CRAVE

Téléfilm a collaboré avec Crave pour la curation du contenu canadien et en faire la promotion, misant sur la collection cinématographique existante [All-Canadian](#) afin de renforcer la découvrabilité des films canadiens sur la plateforme. Certaines nouveautés du cinéma canadien ont été mises de l'avant auprès des utilisateurs, bénéficiant de campagnes sur les médias sociaux et de publicités intégrées à l'application sur Roku. Chaque nouveau film en vedette était accompagné de recommandations additionnelles de films canadiens récents ou faisant déjà partie du catalogue.



MUBI

Téléfilm a commencé à travailler avec MUBI afin de promouvoir davantage les films canadiens présentés comme le Film du jour de la plateforme. Les médias sociaux et des publiereportages dans les médias ont été mis à profit pour annoncer la disponibilité de films comme *Ash*, *Mouthpiece* et *I've Heard the Mermaids Singing* sur la plateforme.



ROGERS ÉLAN

Téléfilm a conclu avec Rogers un partenariat axé sur la découvrabilité misant sur les fonctionnalités interactives de la plateforme Élan. En recherchant « films canadiens », les utilisateurs pouvaient découvrir une collection de films canadiens offerts sur la plateforme de vidéo à la demande de Rogers, auxquels s'ajoutaient des films disponibles sur Encore+.



ICI TOU.TV

Pour rejoindre un plus vaste public, Téléfilm a créé une campagne de sensibilisation sur les médias sociaux pour les films canadiens en français accessibles sur [Tou.TV](#), mettant en vedette un nouveau film par semaine pendant 10 semaines. L'accent a été mis sur les blocs de publicités des propriétés numériques de Radio-Canada afin que l'expérience de visionnement attire d'autres utilisateurs en plus des abonnés actuels de Tou.TV. Dans l'ensemble, la campagne a rejoint près de 600 000 francophones et généré plus de 3 millions d'impressions sur Facebook et Instagram.



HOLLYWOOD SUITE

Téléfilm a fait la promotion de la collection de films canadiens sur demande de Hollywood Suite avec une campagne de trois mois sur les médias sociaux ayant pour thème *Exploring Diverse Stories from Across Canada*. La campagne a eu lieu au printemps et portait sur des titres clés comme *Maudie* et *Beeba Boys* en mai, et des films des communautés autochtones et 2LGBTQIA+ en juin.



ROKU

Roku a pris de l'expansion au point de devenir la principale boîte numérique au Canada, permettant au public canadien d'avoir accès à la plupart des grandes plateformes de diffusion en continu. Téléfilm a conclu un partenariat avec Crave pour promouvoir les nouveaux films canadiens proposés, notamment *The Exchange*, *Beans*, *Dawn*, *Her Dad and the Tractor*, *Night Raiders* et *Portraits from a Fire*.

Téléfilm a aussi fait équipe avec AppleTV pour élargir la portée de la populaire campagne Film canadien de la semaine, en dirigeant le public vers des titres en vedette sur AppleTV accessible sur l'appareil Roku.

Dans l'ensemble, les initiatives avec Roku ont généré plus de 2 millions d'impressions et obtenu près de 16 000 clics.

LE CANADA
PARTENAIRE
DE CHOIX
EN COPRODUCTION

53 PROJETS

CINÉMATOGRAPHIQUES ET TÉLÉVISUELS

77 % – Projets en anglais

23 % – Projets en français

20
Projets
télévisuels

33
Projets
de films

32
Projets
en tant que
partenaire
minoritaire

21
Projets
en tant que
partenaire
majoritaire

20 PAYS PARTENAIRES

- | | | |
|--------------|-------------|------------------------|
| 1. Allemagne | 8. Grèce | 15. Nouvelle-Zélande |
| 2. Australie | 9. Hongrie | 16. Pologne |
| 3. Belgique | 10. Irlande | 17. République tchèque |
| 4. Chili | 11. Israël | 18. Royaume-Uni |
| 5. Espagne | 12. Italie | 19. Russie |
| 6. Finlande | 13. Malte | 20. Suisse |
| 7. France | 14. Mexique | |

LA COPRODUCTION AU CANADA

La coproduction audiovisuelle régie par des traités¹⁶ demeure un outil important pour les producteurs canadiens qui bénéficient ainsi d'une participation financière de source étrangère, ce qui leur permet de produire des films dotés de budgets plus substantiels et qui sont donc plus concurrentiels, en plus d'avoir accès à des auditoires du monde entier.

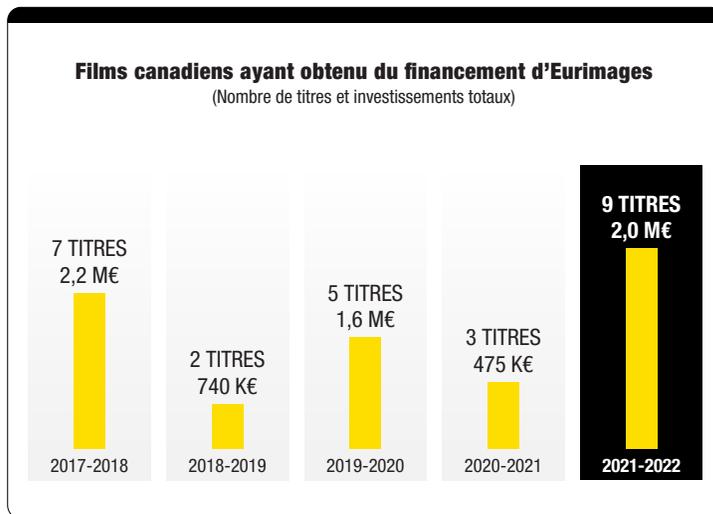
En 2021-2022, les budgets de production totaux s'élevaient à 286 millions de dollars pour 53 projets de coproduction cinématographiques et télévisuels régis par des traités, auxquels ont participé 20 pays partenaires. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'année précédente avec 13 projets de plus. Durant cet exercice financier, Téléfilm a financé 15 coproductions officielles régies par des traités (dont un amendement), pour des investissements totalisant près de 14,8 millions de dollars.

16. On parle de coproductions régies par des traités lorsque deux sociétés de production ou plus établies dans des pays différents combinent leurs ressources pour réaliser un projet audiovisuel dont elles partagent les risques économiques, la propriété, le contrôle de la création et les avantages provenant de leur gouvernement respectif conformément aux conditions du traité. Le niveau de participation de chaque société dans le projet détermine qui est le producteur majoritaire et qui est le producteur minoritaire. Les demandes de coproduction doivent être certifiées par le gouvernement canadien. Pour ce faire, Téléfilm évalue et recommande les projets susceptibles d'être reconnus par le ministère du Patrimoine canadien comme des coproductions audiovisuelles régies par un traité.

EURIMAGES

Le Canada est devenu membre d'Eurimages – le Fonds de soutien au cinéma européen – en 2016-2017, devenant ainsi le 38^e pays membre et le premier membre non européen de l'organisation. L'adhésion à Eurimages favorise les possibilités pour le Canada de coproduire des films avec des pays membres européens. Le Fonds offre une aide financière pour accroître la programmation de films sélectionnés dans les salles de cinéma au Canada. Téléfilm représente le Canada comme pays membre d'Eurimages, et durant l'exercice financier 2021-2022, la Société a participé à trois réunions d'Eurimages qui ont eu lieu en vidéoconférence. Neuf films canadiens ont été choisis pour obtenir du financement.

Depuis son adhésion à Eurimages, le Canada a obtenu du financement pour 26 projets, ajoutant ainsi des investissements étrangers de 6,7 millions d'euros dans les films canadiens¹⁷.



17. Le nombre total de projets et l'ensemble du soutien financier tiennent compte d'un projet précédemment inclus, mais aujourd'hui abandonné.

THE WHITE FORTRESS

CETTE COPRODUCTION CANADIENNE
FUT LA **SÉLECTION OFFICIELLE**
DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE
DANS LA CATÉGORIE DU
MEILLEUR FILM INTERNATIONAL
AUX OSCARS.

Réalisé par le cinéaste
IGOR DRLJACA et produit
par **AMRA BAKSIC CAMO,**
JORDAN BARKER, ADIS DJAPO,
BORGA DORTER, IGOR DRLJACA,
AMIRA LEKIC et **ALBERT SHIN,**
le film a ébloui le circuit
international des festivals
et a reçu la Mention spéciale
du jury de la compétition
nationale au FNC.





CE FILM A REMPORTÉ LE **PRIX DU PUBLIC M/A/D AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE VANCOUVER.**

CHARLOTTE

Les actrices **KEIRA KNIGHTLEY** et **MARION COTILLARD** ont toutes deux prêté leur voix aux personnages de ce long métrage d'animation coproduit par le Canada, la France et la Belgique. L'action de ce film réalisé par **TAHIR RANA** et **ÉRIC WARIN** est basée sur des œuvres picturales de l'artiste **CHARLOTTE SALOMON**, une réfugiée juive pendant la Seconde Guerre mondiale.

Produit par January Films, les Productions Balthazar et Walking the Dog, *Charlotte* a obtenu un financement par Eurimages en 2017. Il a été projeté en première mondiale à l'édition 2021 du Festival international du film de Toronto et a par la suite remporté le prix du public M/A/D au Festival international du film de Vancouver.

BABYSITTER

Réalisée par **MONIA CHOKRI**, scénarisée par **CATHERINE LÉGER** (tirée de sa pièce du même nom) et produite par **MARTIN PAUL-HUS**, **CATHERINE LÉGER**, **PIERRE-MARCEL BLANCHOT** et **FABRICE LAMBOT**, cette comédie noire coproduite avec la France fut sélectionnée dans la section Midnight du festival de Sundance 2022. *Babysitter* s'est aussi valu le prix du meilleur film au Festival de la comédie de Monte-Carlo, tandis que **STEVE LAPLANTE** s'est vu décerner le prix du meilleur acteur au même festival. Ce deuxième film de Monia Chokri sera également présenté au festival de Tribeca en juin 2022.

BABYSITTER A REMPORTÉ LE PRIX DU MEILLEUR FILM AU FESTIVAL DE LA COMÉDIE DE MONTE-CARLO.

STEVE LAPLANTE S'EST VU DÉCERNER LE PRIX DU MEILLEUR ACTEUR.



RÉALISATION DU PLAN D'ENTREPRISE

- 35** Attirer des fonds et des investissements supplémentaires
- 39** Faire évoluer notre approche en matière d'allocation du financement
- 52** Optimiser notre capacité opérationnelle
- 58** Renforcer la valeur des marques « Téléfilm » et « Canada »

EN VEDETTE

PRIORITÉS STRATÉGIQUES



ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Téléfilm a obtenu de la part du Gouvernement fédéral un financement supplémentaire de **105 M\$ SUR TROIS ANS** et **35 M\$ SUR DEUX ANS** pour les Fonds de relance et de réouverture.



FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

La modernisation de Téléfilm s'est poursuivie à la vitesse grand V afin de mieux refléter la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ**.



OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

Téléfilm a réaffirmé son rôle d'**ADMINISTRATEUR DE CHOIX** et a mis sur pied plusieurs mesures pour accélérer et faciliter l'attribution des sommes à travers ses différents programmes de financement.



RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

Téléfilm a commencé à participer à des événements en présentiel afin de **FAIRE RAYONNER LES TALENTS CANADIENS** au pays et dans le monde entier.



**PRIORITÉ
STRATÉGIQUE**

ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

 PRIORITÉ STRATÉGIQUE – **ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**
INITIATIVE

S'engager proactivement auprès du gouvernement afin d'identifier et de créer des stratégies qui répondent aux besoins de l'industrie

Alors que la pandémie mondiale s'est poursuivie, Téléfilm s'est engagée proactivement auprès du gouvernement afin d'obtenir du financement supplémentaire. Ce soutien additionnel a donné du répit à l'industrie des écrans canadienne et lui a permis de sortir de cette crise sans précédent.

POINTS CLÉS

- À l'automne 2021, le Conseil du Trésor a approuvé un financement supplémentaire pour Téléfilm de 105 M\$ sur une période de trois ans.
- Le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un Fonds de relance de 300 M\$ sur deux ans pour soutenir la relance des arts, de la culture et du sport et d'un Fonds de réouverture de 200 M\$ sur deux ans pour soutenir les festivals et événements culturels canadiens.
- En 2021-2022, Téléfilm a été désignée pour administrer 16 M\$ dans le cadre du Fonds de relance – jusqu'à 11 M\$ pour le Programme d'aide à la diffusion aux salles et 5 M\$ pour les initiatives promotionnelles – et de 10 M\$ dans le cadre du Fonds de réouverture – via le Programme de promotion.

FONDS DE RÉOUVERTURE – 10 M\$ SUR DEUX ANS

En 2021-2022, 135 festivals ont eu accès au Fonds de réouverture de Patrimoine canadien (PCH) administré par l'entremise de notre Programme de promotion via les volets Admission générale et Édition limitée ainsi que le nouveau volet Accès ouvert.

Téléfilm a soutenu 51 festivals de films et des activités de formation axées sur la diversité et l'inclusion, et ce, d'un bout à l'autre du pays.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Téléfilm a obtenu 400 000 \$ de Patrimoine canadien pour la Foire du livre de Francfort 2021.
- Téléfilm a été à nouveau mandatée pour administrer le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) en 2021-2022 pour un total de 149 M\$. Ce fonds, créé le 28 octobre 2020 avec un budget initial de 50 M\$ et majoré à 149 M\$ en 2021, a été prolongé pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 mars 2023, avec un budget de 150 M\$.

Le FICT est une mesure temporaire visant à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et les abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle.

Au 31 mars 2022, Téléfilm a reçu **713 demandes** pour une **couverture totale demandée de 450 millions de dollars**, pour des tournages ayant lieu entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022.

Depuis son ouverture le 28 octobre 2020, le FICT a reçu près de 900 demandes provenant de 11 provinces et territoires, pour une couverture totale de plus de 555 millions \$ et représentant plus de 3,2 milliards \$ en activité de production. Enfin, entre le 28 octobre 2020 et le 31 mars 2022, 26 réclamations ont été reçues.

INITIATIVE

Adapter les modèles de partenariats et les initiatives philanthropiques du Fonds des talents en fonction des contraintes imposées par la COVID-19 et des besoins du programme Talents en vue

Afin de faire face aux contraintes imposées par la pandémie, le Fonds des talents a retenu les services d'une firme d'experts-conseils pour l'aider à établir un plan pluriannuel de collecte de fonds. De plus, un groupe de travail composé d'employé-e-s de Téléfilm et de membres du comité consultatif a été créé pour fournir des conseils stratégiques afin de mettre sur pied une campagne de financement pour célébrer les 10 ans du Fonds des talents.

 PRIORITÉ STRATÉGIQUE – ATTIRER DES FONDS ET DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**POINTS CLÉS**

- La philanthrope Sandi Treliving est la nouvelle présidente du comité consultatif du Fonds des talents.
- Le programme de langue française du Fonds Harold Greenberg, dont les activités ont pris fin en 2021, a transféré les sommes restantes, soit près de 1,4 M\$, en soutien aux projets de langue française. Les projets Talents en vue soutenus par le Fonds des talents, ont obtenu un formidable succès critique avec un record de 21 nominations aux prix Écrans canadiens, ont été présentés en première lors de festivals nord-américains et internationaux, et ont remporté de nombreux prix, notamment pour *Scarborough*, *Islands* et *Le Bruit des moteurs*.
- L'équipe s'est efforcée de reprendre contact avec les donateurs du Fonds des talents et les anciens participants du programme Talents en vue afin de renforcer les relations, tout en recherchant de nouveaux bailleurs de fonds.

REGARD SUR L'AVENIR

Nous bâtissons sur la confiance établie avec le gouvernement pour consolider l'augmentation de notre financement. Nous continuerons de développer des relations avec des partenaires publics et privés pour créer de la synergie et attirer des sources de fonds additionnelles.

**NOUS CÉLÉBRERONS LES 10 ANS DU FONDS
DES TALENTS** ET LE RÔLE QU'IL JOUE EN METTANT
EN RELATION LES TALENTS ET LE SECTEUR PRIVÉ.



**PRIORITÉ
STRATÉGIQUE**

FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

Téléfilm Canada a tenu des consultations pancanadiennes auprès de l'industrie des écrans en 2020-2021. En tant que **PARTENAIRE DE CHOIX**, Téléfilm a tiré des leçons de ces consultations et a donc mis en place des mesures afin de favoriser une industrie qui reflète une culture de respect mutuel, de dignité et d'inclusion.

INITIATIVE

Instaurer un nouveau modèle de mesure du succès et un nouveau processus décisionnel afin de solidifier les programmes et les mesures d'inclusion

La modernisation des programmes de Téléfilm s'est poursuivie. À cet égard, les programmes de financement tout comme les processus décisionnels ont été revus afin d'être le plus inclusifs possible, et des comités consultatifs ont été mis sur pied pour mieux refléter la société canadienne.

PROGRAMME DE PRODUCTION

Le Programme de production a été revu et mis à jour afin de favoriser l'engagement des auditoires et de renforcer la résonance culturelle. Voici les principaux changements :

PROGRAMME DE PRODUCTION EN BREF

- Création de 12 comités consultatifs dans les deux marchés linguistiques et trois régions afin d'examiner près de 400 demandes pour les programmes de Production et Long métrage documentaire.
- Augmentation du financement jusqu'à 175 000 \$ au Programme pour le long métrage documentaire.

Au cours de l'année, Téléfilm a non seulement atteint ses objectifs mais, afin de poursuivre sa modernisation, elle a également commencé à mettre en place certaines mesures, notamment une nouvelle collecte de données, qui seront opérationnelles durant l'exercice financier 2022-2023.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

- Révision des principes directeurs du Programme de production publié en novembre 2021 qui comprend, notamment, l'équilibre du portefeuille actualisé et une modification du seuil des productions à haut budget (passant de 2,5 M\$ à 3,5 M\$), ce qui permettra un meilleur financement des projets pour l'exercice financier 2022-2023.
- Création d'un sous-comité pour les projets en différentes langues.
- Lancement d'une nouvelle « collecte de données » pour augmenter l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de l'industrie audiovisuelle pour l'année 2022-2023. Cette collecte de données est basée sur l'auto-identification des participants.

II ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Dans le cadre de son Plan d'action sur l'équité et la représentation, Téléfilm s'engage à prioriser la collecte de données portant sur la représentation des Groupes sous-représentés dans les demandes de financement et les programmes.

En 2021-2022, Téléfilm a été en mesure d'obtenir ces données des sociétés de production. La nouvelle « collecte de données » s'adressant directement aux membres du personnel clé sera en application en 2022-2023.

À la suite de l'analyse de son **portefeuille de production** (soit le Programme de production et le Programme pour le long métrage documentaire) pour 2021-2022 en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate que :

- Parmi les 96 films¹⁸ financés, six étaient réalisés par une personne noire (6 %) et 20 étaient réalisés par une personne de couleur (21 %), pour des financements respectifs de 4,7 M\$ (5 %) et de 20 M\$ (23 %).
- Du côté des scénaristes, quatre projets financés étaient scénarisés par une personne noire (4 %) et 19 étaient scénarisés par une personne de couleur (20 %), pour des financements respectifs de 3,9 M\$ (4,5 %) et de 16,5 M\$ (19 %).
- Enfin, pour le rôle de producteur ou productrice, 15 projets financés étaient produits par une personne de couleur (16 %) pour un financement de 9,4 M\$ (11 %).
- Globalement, environ le tiers (32 %) des projets financés comptaient au moins une personne noire ou de couleur dans un poste créatif clé et environ le quart (24 %) des projets financés comptaient au moins deux personnes noires ou de couleur dans un poste créatif clé.

18. Le nombre de films comprend les projets soutenus par le Programme de production et le Programme d'aide pour le long métrage documentaire et exclut les projets ayant reçu du financement dans un exercice financier précédent. Le financement prend en compte l'aide financière accordée à des projets du Programme de production, du Programme d'aide pour le long métrage documentaire et du Programme Talents en vue y compris le financement supplémentaire accordé aux projets financés dans un exercice précédent.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

En ce qui a trait aux films de 2,5 M\$ et moins, 40 % des projets financés ont été réalisés par une personne noire ou de couleur, comparativement à 26 % dans le cadre du Programme pour le long métrage documentaire et à 16 % pour les films à 2,5 M\$ et plus.

La collecte de données sur l'identité raciale et culturelle, lorsque combinée avec la collecte de données sur le genre que Téléfilm effectue depuis 2017-2018, permet désormais à l'organisation d'analyser son portefeuille sous l'angle de l'intersectionnalité. Les premières analyses en ce sens montrent que :

- Un peu plus de 11 % des projets financés sont réalisés par une femme noire ou de couleur, comparativement à 15 % pour les hommes noirs ou de couleur.
- Un peu plus de 10 % des projets financés sont scénarisés par une femme noire ou de couleur, comparativement à 13 % pour les hommes noirs ou de couleur.
- Un peu plus de 3 % des projets financés sont produits par une femme noire ou de couleur, comparativement à 13 % pour les hommes noirs et de couleur.

II PARITÉ HOMMES-FEMMES

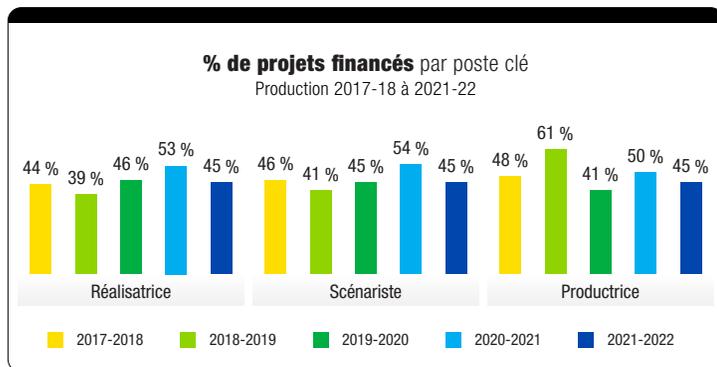
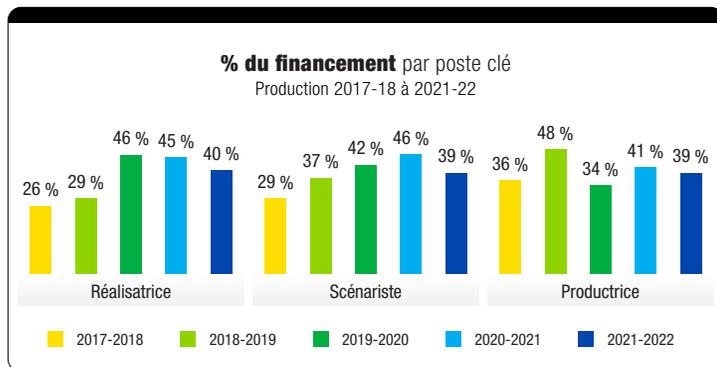
Téléfilm continue de mesurer et de publier les résultats relatifs à la représentation des hommes et des femmes dans les projets qu'elle finance, alors que la Société et l'industrie visent toujours à atteindre, à tous les niveaux budgétaires, la zone paritaire hommes-femmes dans chacun des postes créatifs clés (scénario, réalisation et production).

Téléfilm collecte de données et rapporte des résultats sur la parité hommes-femmes depuis 2016-2017. L'exercice 2021-2022 marque donc le cinquième anniversaire de cet objectif important pour Téléfilm et pour l'industrie.

À la suite de l'analyse de son portefeuille de production pour 2021-2022 en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate que :

- La zone de parité a été atteinte pour l'ensemble des trois postes créatifs clés en ce qui a trait au nombre de films financés en 2021-2022.
- Tant les réalisatrices que les femmes scénaristes ou les productrices étaient à la barre de **45 % des films financés cette année**. Il s'agit d'un léger recul puisque la parité avait été atteinte pour la première fois en 2020-2021 pour l'ensemble des trois postes créatifs clés en ce qui a trait au nombre de films financés.
- Quant au financement, la zone de parité a été atteinte à son seuil minimal pour les réalisatrices (40 %) et a été presque atteinte pour les femmes scénaristes (39 %) et les productrices (39 %).
- Malgré des proportions un peu en deçà de celles observées ces deux dernières années, **Téléfilm se réjouit que le financement octroyé en production en 2021-2022 se situe à son niveau le plus élevé en cinq ans pour les réalisatrices (34,2 M\$) et les femmes scénaristes (33,3 M\$) et à son niveau le plus élevé depuis 2018-2019 pour les productrices (33,6 M\$)**.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT



Les résultats pour le portefeuille de production ont été mesurés en 2021-2022 et indiquent que :

- 70 % des projets comptaient au moins une femme dans un poste créatif clé.
- 45 % des projets comptaient au moins deux femmes dans un poste créatif clé.

Volet de moins de 2,5 M\$

- La parité a été dépassée en matière de nombre de films financés ainsi qu'en matière de valeur du financement, et ce, tant pour les réalisatrices (54 % des projets et 58 % du financement) que pour les femmes scénaristes (51 % des projets et 58 % du financement).
- Les productrices ont aussi vu leur représentation s'accroître dans le volet des films à petit budget avec 40 % des projets financés et 42 % du financement, ce qui les situe en zone de parité.

Volet de 2,5 M\$ et plus

La proportion de films financés qui ont été produits par une femme a augmenté et s'est approché de la parité en passant de 44 % à 47 %.

- La part du financement octroyé aux productrices a toutefois subi un léger recul en passant de 39 % à 37 %.
- Du côté des réalisatrices et des femmes scénaristes, elles sont passées toutes deux de 50 % à 45 % et elles ont respectivement vu leur part du financement pour ces films passer de 41 % à 35 % et de 43 % à 33 %.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

Malgré ce ralentissement, Téléfilm demeure encouragée par **l'amélioration de la situation comparativement à il y a cinq ans**, alors que les réalisatrices et les femmes scénaristes recevaient respectivement 18 % et 21 % du financement pour les films à plus gros budget.

Téléfilm continue à prioriser l'accès à l'égalité dans ses décisions de financement. Ainsi, la Société a financé une plus grande proportion de projets concurrentiels où des femmes occupent des postes créatifs clés par rapport au nombre total de projets reçus. Par exemple, durant l'exercice financier 2021-2022, les films réalisés par des femmes représentaient 35 % des demandes reçues et comptaient pour 45 % des projets financés par les programmes de production de Téléfilm.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Le Programme de développement a été revu à la suite des consultations pancanadiennes menées auprès de l'industrie à l'automne 2020 et à l'hiver 2021. Ainsi, le volet automatique a été remplacé par le volet préqualifié qui est dorénavant basé sur un nouveau ratio de performance qui intègre l'ensemble des revenus générés du projet en lien avec le budget de production.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT EN BREF :

- La création du volet préqualifié a permis à **125 compagnies** de se qualifier.
- Huit comités consultatifs ont été mis en place ce qui a permis l'évaluation de plus de **200 demandes**.
- Dans le souci de respecter nos partenaires en matière d'Équité, diversité et inclusion (EDI), le volet destiné aux personnes racialisées a été renommé volet destiné aux Noirs et aux Personnes de couleur.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

II ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Il est fréquent que les projets à l'étape du développement n'aient pas encore trouvé de réalisateur ou de réalisatrice, et c'est pourquoi les données présentées sont axées sur les scénaristes et les producteurs ou productrices noir-e-s ou de couleur.

À la suite de l'analyse de son portefeuille de développement (soit les quatre volets : Préqualifié, Sélectif, Autochtone et Noirs et personnes de couleur) pour 2021-2022 en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate que :

- Parmi les 283 projets financés, 16 étaient scénarisés par une personne noire (6 %) et 46 étaient scénarisés par une personne de couleur (16 %).
- Pour le rôle de producteur ou productrice, 13 projets étaient produits par une personne noire (5 %) et 40 projets étaient produits par une personne de couleur (14 %).
- Globalement, 26 % des projets financés comptaient au moins une personne noire ou de couleur dans un poste créatif clé.

Le volet destiné aux Noirs et aux personnes de couleur contribue largement à accroître l'accès de ces communautés au Programme de développement alors que presque la moitié des projets scénarisés ou produits par une personne noire ou une personne de couleur sont financés par l'entremise de ce volet.

Téléfilm a financé des mentorats et des formations supplémentaires et a organisé des webinaires ciblés pour encourager une plus grande représentation au stade du développement.

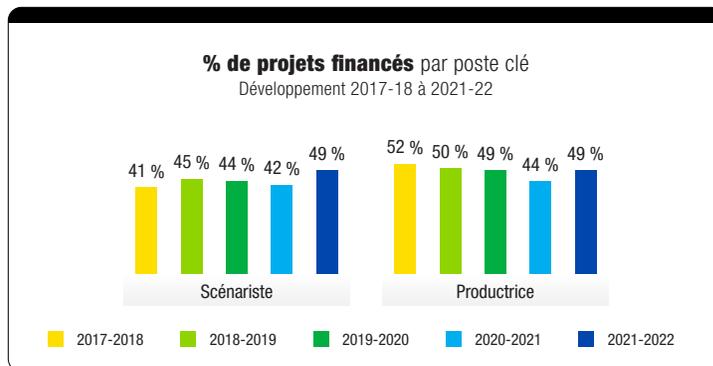
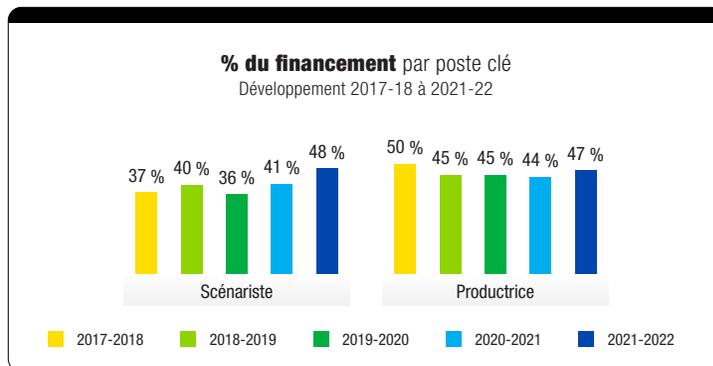
II PARITÉ HOMMES-FEMMES

Il est fréquent que les projets à l'étape du développement n'aient pas encore trouvé de réalisateur ou de réalisatrice; c'est pourquoi les données présentées sont axées sur les femmes scénaristes et productrices. Les résultats mesurés en 2021-2022 indiquent que 66 % des projets comptaient au moins une femme dans un poste créatif clé pour le portefeuille de développement.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

Téléfilm est également encouragée par le fait que :

- La parité a été pratiquement atteinte pour les deux postes créatifs clés autant en ce qui a trait au financement qu'au nombre de films financés.
 - Les projets comptant une femme scénariste ont obtenu 48 % du financement et représentaient 49 % de tous les projets financés.
 - Les projets produits par une femme ont obtenu 47 % du financement et représentaient 49 % de tous les projets financés.
- On note une amélioration soutenue du côté des femmes scénaristes, le pourcentage de financement ayant augmenté de 37 % en 2017-2018, à 41 % en 2020-2021 puis à 48 % en 2021-2022. On observe une tendance similaire pour le pourcentage de projets financés.
- La présence des femmes dans les rôles de scénariste et de productrice est également forte au sein du nouveau volet préqualifié, qui est ouvert à 125 compagnies sur la base de leur ratio de performance. En effet, dans le cadre de ce volet, 51 % des projets soutenus ont été produits par une femme et 49 % des projets ont été scénarisés par une femme.



VOLETS AUTOCHTONES

Au cours de la dernière année, Téléfilm a versé 3,9 M\$ à 29 projets menés par des créateurs et créatrices autochtones par l'entremise des volets autochtones des programmes de production et du Programme de développement, atteignant presque la cible annuelle de 4 M\$. Sur une période de cinq ans, Téléfilm a versé en moyenne 4,3 M\$ par année. Parmi les 19 projets financés à l'étape de la production, 10 seront réalisés par des femmes.

Financement offert aux créateurs et créatrices autochtones par l'entremise des volets autochtones du Programme de développement et du Programme de production¹⁹

(en milliers de dollars)

	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
Développement	5 projets	75 \$	15 projets	266 \$	11 projets	198 \$	36 projets	645 \$	10 projets	250 \$
Production	14 projets	5 049 \$	8 projets	3 152 \$	10 projets	4 147 \$	16 projets	3 862 \$	19 projets	3 699 \$
Total	19 projets	5 124 \$	23 projets	3 418 \$	21 projets	4 345 \$	52 projets	4 507 \$	29 projets	3 949 \$

Téléfilm continue d'offrir une aide financière pour les activités du Bureau de l'écran autochtone, ainsi que pour des initiatives de recherche. Bien que les membres du Groupe de travail autochtone n'aient pas été en mesure de se réunir en personne, ils ont organisé régulièrement des séances virtuelles.

En plus du volet autochtone des programmes de production Téléfilm a soutenu cinq projets de compagnies de production majoritairement détenues par des Autochtones. Ces projets représentaient une aide financière de 5 M\$.

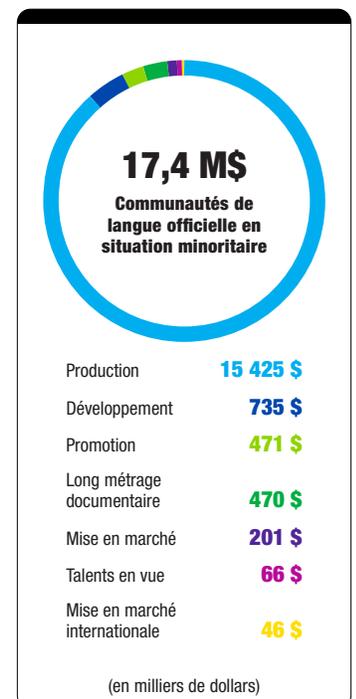
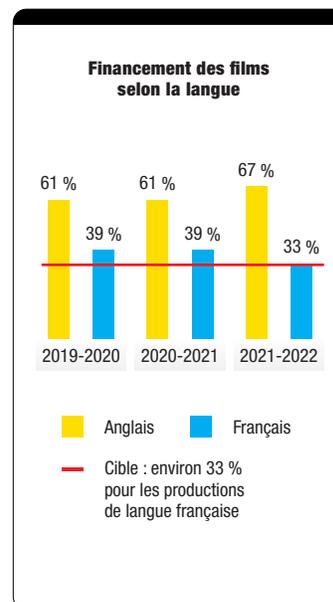
Les 10 projets financés en développement sous le volet autochtone avaient tous un scénariste et un producteur ayant déclaré être autochtones, conformément aux principes directeurs du programme.

COLLECTE DE DONNÉES AMÉLIORÉE

Afin d'assurer une évolution continue d'un portefeuille équitable et équilibré, une nouvelle solution de collecte de données lancée en janvier 2022 s'appliquera aux programmes de financement de projets. La collecte de données améliorée permet d'obtenir, sur une base d'auto-identification, des détails sur l'identité autochtone, l'identité raciale et ethnique, le handicap, et l'appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire ou à la communauté 2LGBTQIA+.

L'implantation de ce questionnaire d'auto-identification, rempli directement par les individus concernés, permet à Téléfilm de connaître davantage les membres de la communauté cinématographique, leurs projets et leurs besoins afin de pouvoir mieux les soutenir. **Cette collecte de données représente également un aspect important des efforts déployés par Téléfilm pour augmenter l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de l'industrie audiovisuelle.**

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE



19. Concernant le Programme de développement, la méthodologie a changé en 2019-2020 avec la création du volet autochtone. Les chiffres pour le Programme de développement en 2018-2019 incluent le financement octroyé à des créateurs autochtones en vertu du Programme de développement principal.

PROGRAMME DE **PROMOTION**

En 2021-2022, des actions concrètes ont été prises dans le cadre de la modernisation du Programme de promotion afin de mieux prendre en compte les différents besoins selon le type d'activité et de mieux y répondre.

POINTS CLÉS

- Réouverture du volet Admission générale du Programme de promotion dont le but est d'offrir aux petits festivals de films et aux festivals de films émergents un financement simplifié leur permettant de mettre sur pied des activités de promotion au Canada.
- Lancement du Volet Édition limitée afin d'offrir un financement stable aux festivals et aux marchés du film en 2021-2022, en tenant compte de la baisse des revenus et des coûts additionnels des plateformes de visionnement étant donné les répercussions de la pandémie de COVID-19.
- Lancement du volet Initiatives de l'industrie afin d'offrir un financement à toutes les activités non couvertes par les deux volets susmentionnés notamment les réseaux alternatifs de diffusion, les conférences destinées à l'industrie audiovisuelle et les activités de formation, le mentorat et la promotion des talents.
- Au total, **141 festivals** de films canadiens ont été soutenus par Téléfilm, soit **46 festivals** de plus que l'an dernier.
- Aide accrue accordée à des festivals de films axés sur les Groupes sous-représentés.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

Soutenir les festivals de films et les activités de formation au sein de l'industrie ayant des répercussions sur le plan régional et/ou mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion²⁰

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2021-22
NOMBRE DE FESTIVALS DE FILMS ET D'ACTIVITÉS DE FORMATION	83 en régions, dont 25 ont déclaré être axés sur la diversité et l'inclusion	111 en régions, dont 37 ont déclaré être axés sur la diversité et l'inclusion Cible dépassée
	27 axés sur la diversité et l'inclusion	51 axés sur la diversité et l'inclusion Cible dépassée

INITIATIVE

S'adapter, lorsque nécessaire, en misant sur la transparence et un dialogue continu avec les intervenants de l'industrie

Téléfilm a à cœur le maintien d'un dialogue ouvert et continu avec l'industrie des écrans du Canada. En ce sens, il est important pour Téléfilm d'être à l'écoute afin de s'adapter pour mieux répondre aux besoins de cette industrie. À cet effet, tous les partenaires de l'écosystème ont été consultés, et les différents groupes de travail ont pu discuter de différents enjeux par le biais de panels, de séances d'information et de webinaires.

20. Le processus décisionnel a tenu compte de l'objectif que s'est donné Téléfilm de financer un portefeuille équilibré en ce qui a trait à la représentation des régions et des secteurs de l'industrie et à la diversité des missions des festivals financés (soutien à des festivals dont la mission première est de présenter des œuvres de créateurs provenant de Groupes sous-représentés, notamment des personnes autochtones, noires et de couleur, des personnes 2LGBTQIA+, des personnes vivant avec un handicap et des personnes provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire). L'historique, la composition et le calendrier des activités financées par le Programme entrent aussi en ligne de compte.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

POINTS CLÉS

- Création d'un panel pancanadien afin de s'assurer de maintenir le dialogue avec l'industrie, et ce, tout au long de l'année.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les associations de production, de distribution et des exploitants de salles.
- De nombreux webinaires et séances d'information ont eu lieu afin d'expliquer les changements de nos programmes.
- Rencontres avec les différents groupes de travail sur la parité et l'EDI.

En outre, des formations et des webinaires sur les communications inclusives ont été données aux membres du personnel afin d'assurer une meilleure intégration des Groupes sous-représentés.

Les rencontres avec les différents groupes de travail (Autochtones, Parité hommes-femmes et Diversité et inclusion) se poursuivent régulièrement, contribuant à la collecte de données de Téléfilm, le financement des films en langues diverses et les programmes et processus de l'organisation.

INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

Se concentrer sur des modèles axés sur l'avenir pour que l'industrie retrouve un état de stabilité

POINTS CLÉS

- Relance des festivals et des cinémas soutenue grâce à des fonds supplémentaires provenant des Fonds de relance et de réouverture.
- Publication d'une étude par ERM Research sur la situation des cinémas indépendants et le rôle de Téléfilm pour aider les exploitants de salles, en vue de leur réouverture.
- Lancement de l'initiative de numérisation intitulée « *Cinéma canadien – Raviver la flamme* » et entente avec Mediafilm pour soutenir le lancement de leur plateforme d'intelligence d'affaires PANOSCOPE.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT

- Lancement d'un Plan d'action en matière d'écoresponsabilité afin de guider et de soutenir l'industrie au moyen de pratiques d'affaires éclairées et de l'établissement de politiques et d'objectifs fondés sur la science.
- Soutien bonifié offert à des organisations issues des Groupes sous-représentés, notamment I.M.P.A.C.T, Black Academy, Black Women Film! Canada et BIPOC TV & Film, par l'entremise du Programme de promotion.

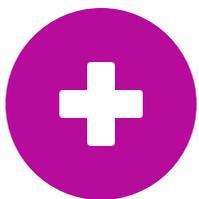
TÉLÉFILM CANADA ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DES FEMMES NOIRES DANS L'INDUSTRIE DU CINÉMA

Par l'entremise de son Programme de promotion, Téléfilm Canada contribue au développement de carrière des femmes noires, quels que soient leur niveau d'expérience et leur rôle au sein de l'industrie. Ainsi, Téléfilm accorde une aide financière à un large éventail d'ateliers, de programmes de formation et de mentorat dynamiques, et ce, en français et en anglais. Ce soutien direct aidera les créatrices noires de la relève et celles qui ont de l'expérience à faire avancer leur carrière dans l'industrie audiovisuelle du Canada.

REGARD SUR L'AVENIR

Nous relierons les publics à la diversité des voix au Canada en étant là où les meilleures histoires prennent vie, en réduisant les barrières à l'accès, et en soutenant les talents à toutes les étapes.

NOUS CONTINUERONS DE FAIRE ÉVOLUER NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ALLOCATION DU FINANCEMENT **EN RELEVANT LA BARRE DE L'EXCELLENCE, ET EN RÉDUISANT LES BARRIÈRES À L'ACCÈS.** NOUS METTRONS EN PLACE DES INITIATIVES POUR FAVORISER LES PRODUCTIONS ÉCORESPONSABLES.



**PRIORITÉ
STRATÉGIQUE**

**OPTIMISER
NOTRE CAPACITÉ
OPÉRATIONNELLE**

+ PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

S'appuyer sur la réputation d'Administrateur de choix de Téléfilm en misant sur la force de ses équipes et l'optimisation de ses processus pour assurer une plus grande fluidité dans l'exécution de projets existants et futurs

Téléfilm s'est vue confier l'administration de fonds supplémentaires afin de venir en aide à l'industrie des écrans canadienne, grandement affectée par la pandémie mondiale, réaffirmant ainsi son rôle d'administrateur de choix. De plus, Téléfilm a mis sur pied plusieurs mesures afin d'accélérer et de faciliter l'attribution des sommes à travers ses différents programmes de financement.

POINTS CLÉS

- Administration de 16 M\$ provenant du Fonds de relance pour le Programme d'aide à la diffusion en salle, y compris une campagne promotionnelle de retour au cinéma et des initiatives promotionnelles pour la diffusion de films.
- Gestion du Fonds de réouverture de 5 M\$ dont les montants sont distribués via le Programme de promotion.
- Relance du volet Initiatives de l'industrie du Programme de promotion et création du volet Accès ouvert.
- Relance du Programme de développement avec un volet d'admissibilité permettant de confirmer plus de 100 requérants préqualifiés et avec de nouveaux paliers de financement maximal.
- Mise en place d'un calendrier de versement afin de faciliter le décaissement des sommes dans le cadre du Programme de production.
- Atteinte de l'objectif de niveau de service pour l'étape de décision du Programme de production, et ce, tout en gérant 12 comités consultatifs à travers le pays et un volume élevé de demandes de financement.
- Signature de plus de 200 ententes d'aide au développement sur plus de 300 demandes reçues.
- Optimisation de la plateforme en ligne Dialogue 2.0, pour en améliorer la gestion pour le personnel et en faciliter l'accès aux partenaires de Téléfilm.

+ PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

- Collaboration continue entre les différents départements de Téléfilm ayant permis d'améliorer la production de rapports à partir des données collectées dans le but de faciliter l'analyse croisée des catégories.
- Lancement du nouveau processus de collecte de données et mise en place du questionnaire d'auto-identification pour permettre à Téléfilm de mieux connaître les membres de la communauté cinématographique et leurs projets.

INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

Renforcer la culture de gestion de projets et la collaboration au sein de l'organisation

Le Bureau de la gestion de projet (BGP) propulse les projets importants que ce soit en matière de projets corporatifs et stratégiques, de gestion des risques d'entreprise, et de planification stratégique. Sa contribution aux initiatives clés crée des gains opérationnels, ainsi qu'une cohésion au sein de l'organisation, facilitant du même coup les échanges avec les membres du personnel et avec nos partenaires.

POINTS CLÉS

- Mise sur pied par le Bureau de gestion de projets de processus permettant d'harmoniser la gestion de projets à travers l'organisation grâce, notamment, à la création de chartes et d'un tableau de bord convivial, mis à jour et revu régulièrement.
- Mise en place de formation en gestion de projet qui a permis à une majorité d'employé·e·s d'améliorer leurs processus d'affaires, favorisant ainsi une culture de gestion de projet.
- Création d'une page intranet qui offre aux membres du personnel des outils théoriques et pratiques en matière de gestion de projet.
- Création d'un tableau de bord pour les projets corporatifs indiquant l'état d'avancement de tous les projets.
- Mise sur pied d'une nouvelle grille d'évaluation et détermination de la tolérance au risque afin de permettre une évaluation et un examen approfondi de tous les risques.

+ PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

Fournir efficacement les indicateurs clés de performance pour permettre à Téléfilm d'accroître l'efficacité, l'agilité et la reddition de comptes dans tous les secteurs-clés

POINTS CLÉS

- Évaluation des indicateurs clés de performance (ICP) dans le but d'optimiser l'automatisation de leur calcul.
- Finalisation, au cours de l'année 2022-2023, de la liste des ICP des initiatives en lien avec l'EDI et l'écoresponsabilité.

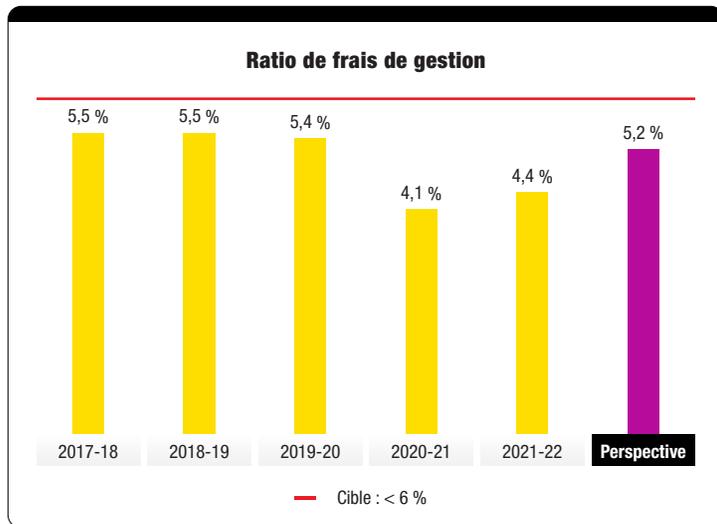
Téléfilm assure le suivi d'autres indicateurs de performance qui lui permettent d'évaluer sa capacité à répondre aux attentes. Le tableau suivant présente un aperçu de ces mesures. Les données comparatives ne sont pas présentées, car les objectifs ont changé avec le plan d'entreprise.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS																		
<p>OPÉRATIONNEL % de conformité aux normes de service quant aux délais de traitement établies pour les programmes</p>	≥ 80 %	<p>Étapes / programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Prise de décision – Production et Long métrage documentaire ● Contrat – Aide à l'exportation ● Contrat – Production et Long métrage documentaire ● Contrat – Promotion internationale ● Paiement ● Coproduction ▲ Contrat – Promotion ◆ Contrat – Aide à la mise en marché ◆ Contrat – Développement <p>EXPLICATIONS POUR LES NORMES DE SERVICE NON ATTEINTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat Développement : la cible ne tient pas compte de la refonte majeure du programme impliquant un processus par un comité consultatif. <ul style="list-style-type: none"> - La cible a été révisée pour l'année 2022-2023. • Contrat Aide à la mise en marché : carence en personnel et priorisation des dossiers selon les sorties en salle. La Société travaille à l'amélioration continue du délai de service. • Contrat Promotion : délai relié aux fonds additionnels et à la configuration des processus. 																		
<p>FINANCE % d'utilisation du crédit parlementaire</p>	100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit parlementaire prévu au budget principal des dépenses 2021-2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Cible atteinte : 100 % du montant du budget principal a été utilisé. • Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes : <ul style="list-style-type: none"> - Cible atteinte – administration : les frais d'administration présentent une économie de 20 % du montant maximal prévu. - Cible atteinte – programme : seulement 2,8 % des montants disponibles requis aux fins des indemnisations. • Fonds de relance et de réouverture : cette cible a été partiellement atteinte avec 96 % du financement à l'industrie utilisé. 																		
<p>FINANCE % d'utilisation du financement des programmes</p>	≥ 90 %	<ul style="list-style-type: none"> • Cette cible a été atteinte pour 96 % des programmes de Téléfilm. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du programme</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>● Production</td> <td>● Long métrage documentaire</td> <td>▲ Eurimages</td> </tr> <tr> <td>● Aide à la diffusion en salle</td> <td>● Talents en vue</td> <td>▲ Promotion</td> </tr> <tr> <td>● Développement</td> <td>● Promotion internationale</td> <td>◆ Aide à l'exportation</td> </tr> <tr> <td>● Promotion – activités nationales et internationales</td> <td>● Bureaux de l'écran</td> <td>◆ Mise en marché</td> </tr> <tr> <td></td> <td>● Coproductions (Recommandations)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nom du programme			● Production	● Long métrage documentaire	▲ Eurimages	● Aide à la diffusion en salle	● Talents en vue	▲ Promotion	● Développement	● Promotion internationale	◆ Aide à l'exportation	● Promotion – activités nationales et internationales	● Bureaux de l'écran	◆ Mise en marché		● Coproductions (Recommandations)	
Nom du programme																				
● Production	● Long métrage documentaire	▲ Eurimages																		
● Aide à la diffusion en salle	● Talents en vue	▲ Promotion																		
● Développement	● Promotion internationale	◆ Aide à l'exportation																		
● Promotion – activités nationales et internationales	● Bureaux de l'écran	◆ Mise en marché																		
	● Coproductions (Recommandations)																			
<p>FINANCE Autres cibles budgétaires</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Cible des revenus d'investissements et récupérations : excellents résultats qui ont dépassé de façon significative la cible budgétaire. • Cible des dépenses administratives : bonne performance puisque les résultats sont inférieurs à la cible budgétaire. 																		
<p>RH Rétention du personnel</p>	8 ≤ % ≤ 12	<ul style="list-style-type: none"> • 8,2 % : cible atteinte à l'intérieur de l'intervalle attendu. 																		
<p>RH Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel</p>	2 % de la masse salariale	<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 % : cible non atteinte. 																		
<p>TI Disponibilité des systèmes essentiels</p>	Heures ≥ 97,5 %	<ul style="list-style-type: none"> • 99,2 % : cible atteinte. 																		

Légende

- Correspond aux résultats attendus.
- ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure, afin qu'elle revienne à la cible.
- ◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.

➕ PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE



REGARD SUR L'AVENIR

NOUS METTRONS À PROFIT ET DÉVELOPPERONS NOTRE SOLIDE EXPERTISE INTERNE ET SERONS UN **PARTENAIRE PRÉCIEUX POUR L'INDUSTRIE.**

Nous viserons à simplifier nos programmes et processus pour les rendre plus efficaces.

Nos outils internes seront développés et améliorés afin d'atteindre nos objectifs d'optimisation.

➕ PRIORITÉ STRATÉGIQUE – OPTIMISER NOTRE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

ADMINISTRATEUR DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

EN CHIFFRES

L'équipe de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) représente près d'un tiers de la main-d'œuvre de Téléfilm Canada. L'équipe administre les programmes au nom du Fonds des médias du Canada depuis les 11 dernières années.

EN BREF :

- **Plus de 60 employé·e·s** en poste dans les quatre bureaux de Téléfilm travaillent à temps plein dans l'équipe de l'APFMC.
- La somme de **361,9 M\$** a été administrée par l'APFMC au nom du Fonds des médias du Canada durant l'exercice financier 2021-2022.
- Une somme additionnelle de **21,3 M\$** a été administrée au nom du Fonds des médias du Canada pour le Fonds de soutien d'urgence du FMC.
- L'équipe de l'APFMC a signé **1 472 contrats** au nom du Fonds des médias du Canada et **1 170 contrats** pour des fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19 en 2021-2022.
- En plus de toutes ces réalisations, l'équipe de l'APFMC a participé et organisé de nombreux panels, webinaires, séances d'information et ateliers destinés aux membres de l'industrie. En tout, **plus de 50 événements** ont été réalisés au cours de l'année. Mentionnons notamment la rencontre d'information annuelle et les ateliers de la CBC « One Stop Shop ».



**PRIORITÉ
STRATÉGIQUE**

**RENFORCER
LA VALEUR DES
MARQUES « TÉLÉFILM »
ET « CANADA »**

 PRIORITÉ STRATÉGIQUE – **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »**
INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

Être un allié pour une plus grande équité, diversité et inclusion dans l'industrie audiovisuelle

L'équité, la diversité et l'inclusion sont des priorités pour Téléfilm. En ce sens, plusieurs actions ont été entreprises afin de rendre l'organisation plus inclusive et ouverte aux différents Groupes sous-représentés. De plus, Téléfilm poursuit son engagement continu auprès des groupes de travail provenant des Groupes sous-représentés. Des sous-comités pour la collecte de données, le développement de carrière et les projets en différentes langues ont également été créés.

POINTS CLÉS

- Réalisation d'un audit du site Web de Téléfilm portant sur les communications inclusives permettant la mise en place de recommandations pour aider la Société à améliorer ses communications avec ses employé-e-s et ses partenaires, ainsi que la gestion des médias sociaux.
- Entrevues accordées à la CBC, Playback, *The Hollywood Reporter*, *Screen International*, *Qui fait Quoi* et *The Globe & Mail* pour souligner le travail de modernisation de Téléfilm en ce qui a trait à l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Annonce de l'embauche de Cathy Wong au poste de vice-présidente, Équité, diversité et inclusion (EDI) et Langues officielles.
- Publication par le Bureau de l'écran des Noirs (BÉN) du rapport « Être vu-e » : Directives pour la création de contenus authentiques et inclusifs, financé par Téléfilm. Ce rapport a fait l'objet d'une discussion à laquelle participait la nouvelle vice-présidente, EDI et Langues officielles, dans le cadre d'une session Prime Time.

En outre, des formations et des webinaires sur les communications inclusives ont été donnés aux membres du personnel afin d'assurer une meilleure intégration des Groupes sous-représentés.

Les rencontres avec les différents groupes de travail (Autochtones, Parité hommes-femmes et Diversité et inclusion) se poursuivent régulièrement, contribuant à la collecte de données de Téléfilm, le financement des films en langues diverses, les programmes et les processus de l'organisation.

 PRIORITÉ STRATÉGIQUE – **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »****INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE****Élaborer des initiatives de « retour au cinéma »
avec les exploitants de salles et les festivals**

En tant que Partenaire de choix, et dans le but d'aider les associations d'exploitants de salles de cinéma, Téléfilm a mis sur pied une campagne de marketing incitant les Canadiens et Canadiennes à retourner au cinéma. Cette campagne a été lancée en avril 2022.

POINTS CLÉS

- Obtention de fonds supplémentaires du gouvernement du Canada afin de soutenir les cinémas et les festivals durant les phases de réouverture et de relance ainsi que pour la création d'une campagne d'intérêt public qui vise à inciter les gens à retourner dans les cinémas de leur région.
- Processus d'appel d'offres visant à embaucher une agence de marketing créatif lancé et finalisé. Le mandat a été obtenu par l'agence canadienne No Fixed Address.
- Formation de comités consultatifs afin de valider la direction de la campagne. Ces comités ont été formés avec des intervenants de tous les milieux du cinéma canadien et de manière bilingue. (Ex. : grandes chaînes de cinémas, cinémas indépendants, distributeurs, festivals, agences de relations publiques, etc.).

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »**



LANCEMENT DU BALADO **MAPLE POPCORN**

PROPULSÉ PAR TÉLÉFILM CANADA

Téléfilm Canada a lancé un nouveau balado de six épisodes intitulé *Maple Popcorn*, produit par The Brand is Female. Animé par la journaliste culturelle canadienne Marriska Fernandes, *Maple Popcorn* fait découvrir aux auditeurs des piliers de l'industrie canadienne du cinéma, notamment par des discussions sur la représentation, les créateurs et créatrices de la relève et les genres cinématographiques où le Canada a fait sa marque. Parmi ses invités, *Maple Popcorn* a reçu **KIM COATES, GLORIA KIM, SUPINDER WRAICH, MARY GALLOWAY, TRACEY DEER, ELLE-MÁIJÁ TAILFEATHERS, ADAM MACDONALD, KATHARINE ISABELLE, CLEMENT VIRGO, THYRONE TOMMY** et **COLM FEORE**.

La première saison du balado *Maple Popcorn* a été écoutée par plus de **14 000 personnes** et a généré plus de **2 millions de vues** grâce au partenariat avec Corus et les segments diffusés sur ET Canada.



DEUXIÈME SAISON DU BALADO **SORTEZ LE POPCORN**

EN PARTENARIAT AVEC COGECO MÉDIA ET PUSHUP MÉDIA

Pour sa part, le balado *Sortez le popcorn*, en partenariat avec Cogeco Média et Pushup Média, était de retour pour une deuxième saison. Animé par **CATHERINE BEAUCHAMP**, ce balado a généré **3 649 téléchargements**, en plus d'être diffusé chaque semaine au 98,5 FM.

Lors de cette deuxième saison, on pouvait entendre des invités tels que **PATRICK SÉNÉCAL, MÉLANIE MAYNARD, STÉPHANE CRÊTE, ÉMILE GAUDREAU, MICHEL CÔTÉ, MARIANNE VERVILLE, PIER-LUC FUNK, CATHERINE BRUNET, MARIE TIFO, RÉMY GIRARD** et **CHARLES BINAMÉ**.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

Rehausser le profil international du Canada en tant que chef de file dans un environnement audiovisuel en constante évolution et renforcer la réputation de l'industrie audiovisuelle canadienne à l'échelle internationale

La marque Téléfilm a été bien présente sur la scène nationale et internationale, et ce, malgré la pandémie. En effet, Téléfilm a assuré tout au long de l'année une présence virtuelle lors de festivals nationaux et internationaux (TIFF, Cannes, Marché du film, MIFA, Sunny Side of the doc), et une présence physique au pavillon du Canada au MIPCOM (octobre 2021).

De plus, les activités de Téléfilm entourant la Foire du livre de Francfort ont offert une vitrine aux créatifs canadiens et une visibilité au Canada. Téléfilm a également participé à une mission à Abu Dhabi et à Dubaï en mars 2022 afin d'élargir le champ d'influence du Canada sur place et de créer des ponts pour une collaboration accrue dans cette région du globe.

Grandement affecté par les restrictions de voyage causées par la pandémie mondiale, le Programme de promotion internationale a été revu et mis à jour : sa flexibilité accrue permet de soutenir et de promouvoir internationalement de nouveaux types de formats (XR et séries télévisuelles).

POINTS CLÉS

- Mise à jour du Programme de promotion internationale dans le but d'augmenter la représentation des festivals internationaux voués aux Groupes sous-représentés.
- Pavillon du Canada virtuel au Festival de Cannes et au Marché du film en 2021.
- Présence du Canada au TIFF avec deux panels de l'industrie sur l'inclusion et la production écoresponsable dans l'industrie du cinéma et de la télévision : « Bâtir une industrie plus verte – comment créer un avenir plus durable » et « Accessibilité et inclusivité : changer la donne pour les talents ayant une invalidité ».

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE — **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »**



- Lancement du site Web – www.canadanow.us qui fait la promotion de la découvrabilité du contenu canadien auprès des auditoires des États-Unis. Propulsé par Téléfilm, Canada Now bénéficie également d'un partenariat avec le Consulat général du Canada à New York et l'Office national du film du Canada.
- Retour de la présence physique du Pavillon du Canada au MIPCOM.
- Présence du Canada comme pays à l'honneur à l'International Broadcasting Co-production Conference en Corée du Sud, ayant eu notamment comme sujet de discussion l'avenir de la coproduction internationale et la modernisation du traité entre la Corée et le Canada.
- Participation de l'équipe de la Gestion du portefeuille à des panels internationaux et nationaux (CBC One Stop Business Workshop, Jets).

PRÉSENCE VIRTUELLE AUX MARCHÉS ET FESTIVALS SUIVANTS :

MIFA

ANNÉCY
FESTIVAL

Berlinale

EFM

Sunny Side
of the Doc

Sunny
Side
of the Doc

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »**

RDVCANADA.CA



RDVCANADA À LA RENCONTRE DES SÉRIES

Téléfilm, en partenariat avec le Service des Délégués commerciaux du Canada, et en collaboration avec le Fonds des Médias du Canada, a permis à des producteurs et des productrices de télévision d'intégrer les marchés en ligne afin de leur **permettre de créer de nouvelles occasions d'affaires et de réseautage en temps de pandémie**. Le but est d'aider nos participantes et participants canadiens à développer leurs projets de séries en vue de les vendre à l'étranger ou à trouver une coproduction internationale, dans le cadre de grands événements de l'industrie tels que *Content London*, *Series Market – Berlin*, MIPTV et *Séries Mania*, *Hot Docs*, *Sunny Side of the Docs* ainsi qu'au MIPCOM.

RDVCANADA À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

Cette initiative permet aux sociétés de production canadiennes spécialisées en production de longs métrages ou de projets RV / RA de participer au [festival South by Southwest](#) (SXSW) afin de leur permettre de bénéficier d'un accompagnement exclusif et pour préparer leur présence à SXSW.

Deux panels ont eu lieu durant le SXSW :

En partenariat avec le Bureau de l'écran autochtone : *Inventive North: Arctic and Circumpolar Contemporary Art, Film and TV*
 En partenariat avec le Bureau de l'écran des Noirs : *Being Seen: Directives for Creating Authentic and Inclusive Content*.

CÉLÉBRATION DE LA CULTURE CANADIENNE À FRANCFORT

LE CANADA, INVITÉ D'HONNEUR À LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

LES PROJECTEURS SE SONT TOURNÉS VERS LE CANADA QUI ÉTAIT L'INVITÉ D'HONNEUR DE LA PRESTIGIEUSE FRANKFURTER BUCHMESSE (FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT), QUI S'EST DÉROULÉE DU 20 AU 24 OCTOBRE 2021.

Téléfilm Canada était responsable du volet audiovisuel de la programmation culturelle, en partenariat avec Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, Affaires mondiales Canada et Canada FBM2021.



« A WALL IS A SCREEN » :
DES COURTS MÉTRAGES CANADIENS
À L'OCCASION DE LA FOIRE DU LIVRE
DE FRANCFORT

Trois festivals de cinéma canadiens – [imagineNATIVE](#), [REGARD \(le Festival international du court métrage du Saguenay\)](#) et le [Festival international du film de Vancouver](#) – ont uni leurs forces pour sélectionner les **courts métrages canadiens projetés sur les murs des édifices du centre-ville de Francfort** qu'un large auditoire extérieur pouvait visionner.

MAPLE MOVIES FESTIVAL TOUR 2021/22 :
CANADA BY THE BOOK

Le *Maple Movies Festival* était en tournée pour la 10^e fois cette année. À l'occasion de la présence du Canada en tant qu'invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort, le festival a présenté des adaptations cinématographiques de la littérature canadienne dont ***Kuessipan, la Déesse des mouches à feu, Antigone, An Audience of Chairs***, et ***Monkey Beach***.



WAPIKONI MOBILE –
LES COURTS MÉTRAGES AUTOCHTONES
CANADIENS DU WAPIKONI RAYONNENT
À FRANCFORT

Une sélection spéciale de courts métrages autochtones canadiens a été présentée dans le cadre de cette série de projections qui étaient suivies d'une période de questions et d'échanges entre le public et les créateurs. **Les films étaient projetés à l'aide de « tricycles projecteurs » conçus par le Wapikoni Mobile.**

 PRIORITÉ STRATÉGIQUE – **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »**
INITIATIVE CLÉ ACTUALISÉE

Positionner Téléfilm en tant qu'Employeur de choix en favorisant une culture d'entreprise exceptionnelle

En tant qu'Employeur de choix, Téléfilm a à cœur la sécurité et le bien-être de ses employé·e·s. En ce sens, une Politique concernant la vaccination contre la COVID-19 a été mise sur pied, le télétravail s'est poursuivi, et des démarches ont été entreprises pour retenir la main-d'œuvre qualifiée et attirer de nouveaux talents.

RÉVISION DES POLITIQUES RH**POINT CLÉS**

- Mise en œuvre d'une Politique de vaccination contre la COVID-19.
- Maintien du télétravail jusqu'au printemps 2022.
- Formations obligatoires sur la cybersécurité pour l'ensemble des membres du personnel.
- Campagne de sensibilisation et d'intégration des notions d'EDI menée auprès de l'ensemble des membres du personnel incluant, entre autres, des formations et de nouvelles politiques mises en place.
- Révision de l'organisation du travail en regard des nouvelles pratiques et politiques de télétravail.
- Révision de fond en comble du processus de l'évaluation de la performance afin d'améliorer l'approche tout comme les cibles.
- Embauche d'une firme externe pour la mise en place d'un nouveau système – plus moderne – d'information de gestion des ressources humaines dont l'un des objectifs est d'être plus facile à utiliser.
- Des communications constantes et engageantes avec les membres du personnel se sont poursuivies via le réseau intranet et au cours de rencontres mensuelles avec l'ensemble de l'organisation.

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE — **RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »**



CÉLÉBRER LES ANNÉES DE SERVICE ET LES RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES

Pour une deuxième année consécutive, Téléfilm a tenu sa cérémonie de reconnaissance annuelle en mode virtuel. C'était l'occasion de fêter les membres du personnel de Téléfilm et de l'Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) comptant de nombreuses années de service au sein de l'organisation. Cette année, **36 personnes ont été célébrées** dont sept ayant 25, 30 et même 35 ans de service. De plus, au cours de la cérémonie, nous avons présenté la trentaine de nouvelles personnes qui se sont jointes aux différentes équipes de Téléfilm au cours de l'année.

Cette rencontre était également le moment d'honorer les employé-e-s ayant remporté les prix Spencer dans quatre catégories : **Collaboration**, **Excellence**, **Ambassadeur/Ambassadrice de Téléfilm** et **Recrue de l'année**.



TÉLÉFILM A OBTENU LA CERTIFICATION PARITÉ, NIVEAU BRONZE DE L'ORGANISME LA GOUVERNANCE AU FÉMININ (LGAF)

► PRIORITÉ STRATÉGIQUE – RENFORCER LA VALEUR DES MARQUES « TÉLÉFILM » ET « CANADA »

Santé et bien-être

- Communications fréquentes sur la santé et le bien-être, notamment via des ressources et des formations fournies aux employé-e-s.
- Lancement d'un nouveau programme de santé et mieux-être comprenant une page intranet, des conférences sur la pleine conscience et des séances d'entraînement en ligne.

Formations et ateliers

Plusieurs présentations, sessions de travail et séances de formation ont été données à l'équipe de direction et aux employé-e-s, notamment les suivantes : Inclusion et antiracisme, Harcèlement, Développement d'une gestion inclusive. De plus, des rencontres sur différentes thématiques telles que le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois du patrimoine asiatique ou le Mois national de l'histoire autochtone ont été organisées pour les membres du personnel de Téléfilm, et ont donné lieu à des échanges riches en apprentissages et en émotions.

Afin de développer un leadership inclusif et une culture de travail axée sur l'EDI auprès des gestionnaires de Téléfilm, des activités de développement obligatoires (formation, atelier et coaching) ont été réalisées. En outre, un exercice d'auto-évaluation individuel a été fait auprès des leaders par une firme externe.

- Formation et accompagnement des gestionnaires pour développer un leadership inclusif.
- Réalisation d'un sondage au sein du personnel sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans le milieu de travail.

REGARD SUR L'AVENIR

Comme **PARTENAIRE DE CHOIX**, nous finançons et promouvons une industrie canadienne de l'écran en constante évolution.

NOUS ALLONS PROMOUVOIR LES VOIX ET LES INITIATIVES
CRÉATIVES UNIQUES DU CANADA QUI **DONNENT**
L'EXEMPLE POUR UNE INDUSTRIE DE L'ÉCRAN
DURABLE ET INCLUSIVE.

L'ARRACHEUSE DE TEMPS

UN GRAND SUCCÈS AU BOX-OFFICE CANADIEN

L'arracheuse de temps, un film réalisé par **FRANCIS LECLERC** adapté du conte de **FRED PELLERIN** et produit par Attraction Images.

Usée par la maladie, la vieille conteuse Bernadette tente de rassurer son petit-fils Fred que la Mort n'existe plus. Son récit fera revivre les personnages extraordinaires du village de Saint-Élie-de-Caxton en 1927 : le barbier Méo, Toussaint le marchand et sa femme Jeannette, la belle Lurette, fille du forgeron Riopel, Madame Gélinas qui élève ses 472 enfants, le curé neuf qui n'est pas vieux, La Stroop qui nourrit les rumeurs de sorcière à son sujet et Bernadette qui a l'âge de tous les possibles. Une nuit, un éclair s'en prend au pommier de l'église dont la cloche sonne un coup de mauvais augure. La Mort a-t-elle décidé de s'offrir un buffet d'âmes ? Dorénavant, la fin de la vie coïncide avec la naissance des légendes.

Ce film a connu un grand succès au box-office canadien, et a été lancé en VADA à la fin du mois de décembre 2021 lorsque les cinémas ont dû fermer leurs portes en raison de la pandémie.



REVUE FINANCIÈRE

La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée et des perspectives d'avenir de la Société. La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurant à la note 2 des états financiers, Principales méthodes comptables. Certains chiffres ont été arrondis. Les écarts qui requièrent une explication sont basés sur les seuils définis par le comité d'audit et des finances de Téléfilm. Durant l'exercice financier, le conseil d'administration a approuvé les ajustements budgétaires importants pour tenir compte du financement additionnel reçu dans le cadre du budget fédéral et également pour le Fonds de réouverture et le Fonds de relance pour le secteur des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Un rapprochement entre le budget initial et le budget ajusté est présenté à la note 13 des états financiers.

FAITS SAILLANTS

- Financement additionnel provenant du budget fédéral (20 M\$) ainsi que des Fonds de réouverture et de relance (21 M\$);
- Reprise des activités après le choc pandémique;
- Première année complète d'exploitation du Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), bénéficiant d'un financement de 149 M\$;
- Ratio de frais de gestion s'établissant à 4,4 %.

En milliers de dollars	2021-2022	2020-2021	Écart		
			\$	%	
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	95 367	55 729	39 638	71	1
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	37 321	20 395	16 926	83	2
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	—	29 654	(29 654)	(100)	
FICT	4 098	279	3 819	1 369	3
	136 786	106 057	30 729	29	
Frais de fonctionnement et d'administration	30 994	26 668	4 326	16	4
Revenus	167 780	132 725	35 055	26	
	20 760	19 561	1 199	6	
Crédit parlementaire	147 020	113 164	33 856	30	
Excédent de l'exercice	151 229	132 308	18 921	14	5
	4 209	19 144	(14 935)	(78)	

ÉCARTS

1	Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	↗ 39,6 millions \$	La hausse est due en bonne partie au nouveau financement et par le fait que le dernier exercice était à un niveau anormalement faible dû à la COVID-19.
2	Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	↗ 16,9 millions \$	Le niveau plus élevé par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement du financement reçu pour les Fonds de relance et de réouverture.
3	FICT	↗ 3,8 millions \$	Le nombre d'interruptions de tournage dû à un diagnostic positif de COVID-19 a été plus élevé que l'exercice précédent, particulièrement au dernier trimestre de l'année en cours.
4	Frais de fonctionnement et d'administration	↗ 4,3 millions \$	Afin que les départements puissent mieux répondre à l'évolution et aux demandes, l'organisation a procédé à des embauches impliquant une hausse des salaires et des avantages sociaux. La Société a également eu recours à des services externes pour des activités de ressources humaines et de communications.
5	Crédit parlementaire	↗ 18,9 millions \$	Financement additionnel utilisé provenant du Budget fédéral 2021 et fonds supplémentaires annoncés par le gouvernement pour les Fonds de relance et de réouverture.

DÉPENSES DE SOUTIEN

En milliers de dollars	Budget	2021-2022	2020-2021	Budget		Exercice précédent		Écart	
				\$	%	\$	%	\$	%
Production	78 089	79 672	36 761	(1 583)	(2)	42 911	117	1	1
Développement	7 875	7 624	11 471	251	3	(3 847)	(34)	2	2
Long métrage documentaire	3 000	3 300	2 350	(300)	(10)	950	40	3	3
Talents en vue	2 200	2 348	2 727	(148)	(7)	(379)	(14)	4	4
Eurimages	1 700	1 467	1 614	233	14	(147)	(9)	5	5
Bureaux de l'écran	400	590	475	(190)	(48)	115	24	6	6
Coproductions (Recommandations)	357	366	331	(9)	(3)	35	11		
	93 621	95 367	55 729	(1 746)	(2)	39 638	71		
Promotion – activités nationales et internationales	21 956	19 683	11 785	2 273	10	7 898	67	7	7
Aide à la diffusion en salle	11 500	11 458	1 189	42	–	10 269	864	8	8
Mise en marché	9 046	5 043	6 909	4 003	44	(1 866)	(27)	9	9
Promotion internationale	650	673	464	(23)	(4)	209	45	10	10
Aide à l'exportation	800	464	48	336	42	416	867	11	11
	43 952	37 321	20 395	6 631	15	16 926	83		
FICT	–	4 098	279	(4 098)	–	3 819	1369	13	13
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	–	29 654	–	–	(29 654)	(100)		
	137 573	136 786	106 057	787	1	30 729	29		

ÉCARTS

1	Production	Exercice courant ↗ que le précédent	42,9 millions \$	Lors de l'exercice précédent, l'industrie a connu un ralentissement majeur dû à la COVID-19. De plus, une portion importante du nouveau financement a été octroyée au Programme de production.
2	Développement	Exercice courant ↘ que le précédent	3,8 millions \$	Au cours de l'exercice précédent, une réaffectation budgétaire avait été effectuée pour soutenir plus de demandes de financement en développement.
3	Long métrage documentaire	Exercice courant ↗ que le budget	0,3 million \$	Le dépassement budgétaire provient du financement de deux projets autochtones, dont le budget était initialement prévu dans le Programme de production.
		Exercice courant ↗ que le précédent	1,0 million \$	La hausse est principalement due à un réinvestissement dans ce programme suite au nouveau financement.
4	Talents en vue	Exercice courant ↘ que le précédent	0,4 million \$	Cette année, la Société a concentré ses efforts sur le soutien des projets ayant obtenu une aide financière de ce programme au cours des derniers exercices, qui sont encore en chantier et qui ont subi les effets négatifs de la pandémie de COVID-19.
5	Eurimages	Exercice courant ↘ que le budget	0,2 million \$	Économie budgétaire relativement à la contribution du Canada à Eurimages en raison, entre autres, d'une baisse du taux de change.
6	Bureaux de l'écran	Exercice courant ↗ que le budget	0,2 million \$	Dépassement budgétaire dû principalement à un nouveau financement octroyé à l'Office de la représentation des personnes handicapées à l'écran.

7	Promotion – activités nationales et internationales	Exercice courant \searrow que le budget	2,3 millions \$	Une portion importante des dépenses prévues dans le budget de ce programme a été effectuée pour du placement média et est comptabilisée dans les frais payés d'avance au 31 mars 2022.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	7,9 millions \$	La hausse est principalement due au nouveau financement reçu pour le Fonds de réouverture octroyé aux festivals dans le cadre du Programme de promotion.
8	Aide à la diffusion en salle	Exercice courant \nearrow que le précédent	10,3 millions \$	La hausse provient principalement du nouveau financement reçu pour les Fonds de relance.
9	Mise en marché	Exercice courant \searrow que le budget	4,0 millions \$	Le niveau de demandes reçues a été inférieur à ce qui était attendu, la distribution de films étant encore affectée par la COVID-19, particulièrement par la fermeture des salles de cinéma. Treize projets de moins ont été financés dans l'exercice courant comparativement à l'exercice précédent et la moyenne par projet était aussi plus faible.
		Exercice courant \searrow que le précédent	1,9 million \$	
10	Promotion internationale	Exercice courant \nearrow que le précédent	0,2 million \$	Lors de l'exercice précédent, le programme avait ouvert uniquement lors du quatrième trimestre, étant donné que les événements internationaux étaient tenus en mode virtuel.
11	Aide à l'exportation	Exercice courant \searrow que le budget	0,3 million \$	Le niveau de demandes reçues a été inférieur à ce qui était attendu, la distribution de films à l'international étant encore affectée par la COVID-19.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	0,4 million \$	En raison de la COVID-19, le programme n'était pas ouvert en 2020-2021.
12	Fonds d'indemnisation à court terme	Exercice courant \nearrow que le budget	4,1 millions \$	Fonds créé au troisième trimestre 2020-2021 pour pallier l'absence de couverture d'assurance au sein de l'industrie audiovisuelle durant la pandémie de COVID-19. Aucun budget n'est prévu puisque le nombre d'interruptions dues à la COVID-19 est impossible à prévoir.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	3,8 millions \$	
13	Fonds de soutien d'urgence COVID-19	Exercice courant \searrow que le précédent	29,7 millions \$	Fonds disponibles en 2020-2021 uniquement pour soutenir l'industrie audiovisuelle canadienne pendant la pandémie de COVID-19.

Perspective

Les dépenses de soutien de l'industrie augmenteront de près de 10 M\$ lors du prochain exercice, grâce au financement additionnel. Les détails du budget 2022-2023 sont disponibles à la fin de cette section.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de fonctionnement et d'administration présente des économies comparativement au budget et est en hausse par rapport à l'exercice précédent. Les salaires et avantages sociaux comptent pour plus de 70 % des frais de fonctionnement et d'administration.

En milliers de dollars	Budget	2021-2022	2020-2021	Budget		Exercice précédent		Écart	
				\$	%	\$	%	\$	%
Salaires	23 731	21 826	19 459	1 905	8	2 367	12	1	
Honoraires professionnels	3 944	3 498	1 854	446	11	1 644	89	2	
Location	2 134	1 951	1 981	183	9	(30)	(2)	3	
Technologies de l'information	1 765	1 591	1 584	174	10	7	—	3	
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 003	1 043	854	(40)	(4)	189	22	4	
Frais de bureau	790	802	741	(12)	(2)	61	8		
Publications	174	191	185	(17)	(10)	6	3		
Voyages	293	92	10	201	69	82	820	5	
	33 834	30 994	26 668	2 840	8	4 326	16		

ÉCARTS

1	Salaires	Exercice courant ↗ que le précédent	2,4 millions \$	La hausse des salaires et des avantages sociaux est surtout attribuable à l'embauche de nouvelles ressources afin que les départements puissent mieux répondre à l'évolution et aux demandes de l'organisation.
2	Honoraires professionnels	Exercice courant ↘ que le budget	0,4 million \$	Le projet de refonte du système d'information des ressources humaines a connu un retard et certains coûts seront encourus lors du prochain exercice. De plus, les honoraires pour les Fonds de relance et de réouverture ainsi que pour le Fonds d'indemnisation à court terme ont été moindres que prévus lors de l'établissement du budget.
		Exercice courant ↗ que le précédent	1,6 million \$	Tel que planifié, la hausse est en lien avec les priorités stratégiques. La Société a eu recours à des services externes en ce qui a trait à la modernisation des activités de gestion des ressources humaines, de communication reliée à l'image de marque incluant des services professionnels relatifs à l'intelligence d'affaires et à l'écoresponsabilité. La Société a également eu recours à des services conseils pour le service des finances. De plus, lors de l'exercice précédent, les dépenses liées à l'audit interne étaient anormalement faibles puisque la Société faisait la transition entre deux firmes d'audit.
3	Technologies de l'information	Exercice courant ↘ que le budget	0,2 million \$	Retard dans la signature de contrats pour les services TI impartis.
4	Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	Exercice courant ↗ que le précédent	0,2 million \$	Hausse attribuable à la capitalisation d'équipements informatiques et technologiques.
5	Voyages	Exercice courant ↘ que le budget	0,2 million \$	En raison de la COVID-19, les voyages n'ont pas repris au niveau prévu.

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS

En milliers de dollars	Budget	2021-2022	2020-2021	Budget		Exercice précédent		Écart
				\$	%	\$	%	
Crédit parlementaire	148 356	151 229	132 308	(2 873)	(2)	18 921	14	1
Honoraires de gestion provenant du FMC	10 808	10 353	9 644	455	4	709	7	
Revenus d'investissements et récupérations	2 200	9 173	7 975	(6 973)	(317)	1 198	15	2
Contributions aux activités de soutien promotionnel	525	511	52	14	3	459	883	3
Fonds des talents	292	330	1 851	(38)	(13)	(1 521)	(82)	4
Fonds Harold Greenberg	–	230	–	(230)	–	230	–	5
Intérêts et autres revenus	60	163	39	(103)	(172)	124	318	6
	162 241	171 989	151 869	(9 748)	(6)	20 120	13	

ÉCARTS

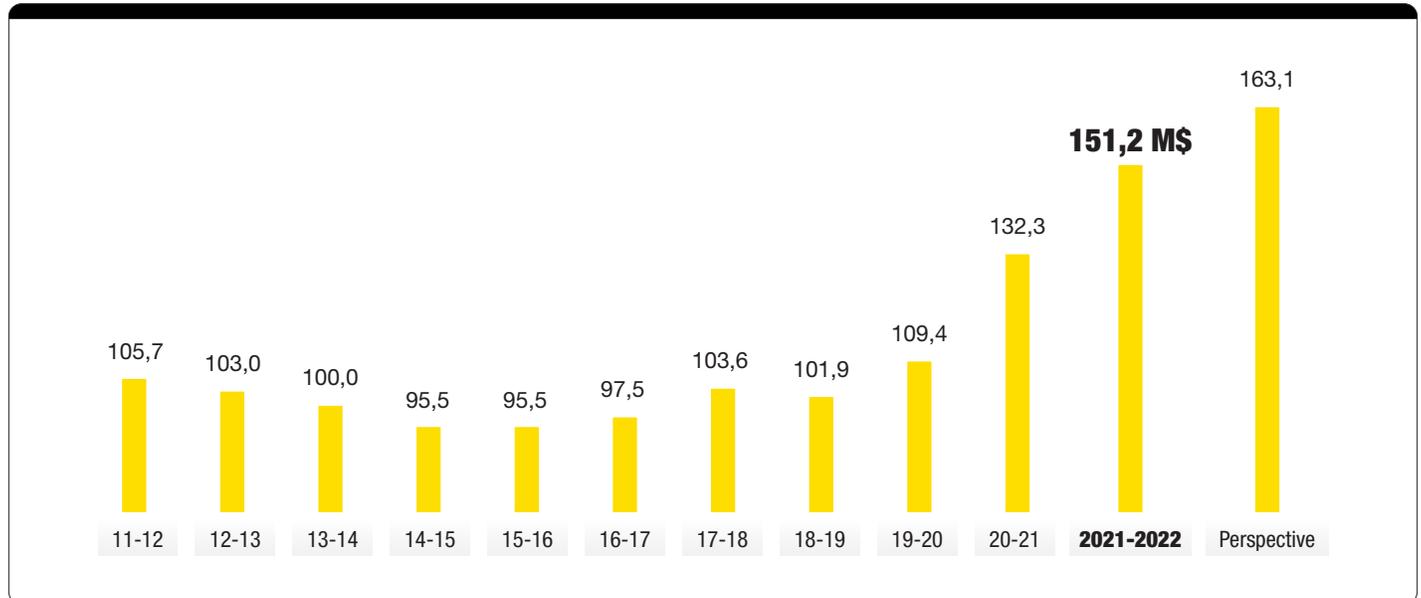
1	Crédit parlementaire	Exercice courant ↗ que le précédent	18,9 millions \$	Hausse significative du financement gouvernemental disponible provenant notamment du Budget fédéral 2021 : 105 millions sur trois exercices dont 20 millions pour l'exercice 2021-22, des Fonds de relance et de réouverture avec respectivement 16 millions et 5 millions et du financement utilisé pour les indemnisations et l'administration du FICT. Cette hausse a principalement résulté en une augmentation des versements dans les programmes de soutien, en particulier pour le Programme de production, les programmes de promotion et de l'aide à la diffusion en salle. Ce financement additionnel a été contrebalancé par un montant non récurrent au dernier exercice financier de 29,7 millions pour le Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19.
2	Revenus d'investissements et récupérations	Exercice courant ↗ que le budget	7,0 millions \$	Compte tenu de l'incertitude causée par la COVID-19, les prévisions relatives aux revenus des investissements et à la récupération des avances pour l'exercice 2021-2022 ont été prudentes. La reprise des activités après l'interruption généralisée a été plus forte qu'anticipé.
		Exercice courant ↗ que le précédent	1,2 million \$	
3	Contributions aux activités de soutien promotionnel	Exercice courant ↗ que le précédent	0,5 million \$	Augmentation reliée principalement à une contribution non récurrente du ministère du Patrimoine canadien de 0,4 million \$ en lien avec la Foire du livre de Francfort et au retour en présentiel pour les festivals et marchés.
4	Fonds des talents	Exercice courant ↘ que le précédent	1,5 million \$	Les revenus ont diminué principalement en raison d'ententes de contribution qui ont pris fin le 31 mars 2021.
5	Fonds Harold Greenberg	Exercice courant ↗ que le budget	0,2 million \$	Contrat signé dans le cadre de l'entente du Fonds Harold Greenberg pour le financement de production audiovisuelle canadienne conclue au cours de l'exercice.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,2 million \$	
6	Intérêts et autres revenus	Exercice courant ↗ que le budget	0,1 million \$	Les activités du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg ont pris fin en décembre 2021 et la Société a reçu un montant pour la prise en charge de certains de leurs investissements. De plus, des récupérations de coûts sont obtenues dans le cadre de l'administration du FICT.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,1 million \$	

Perspective

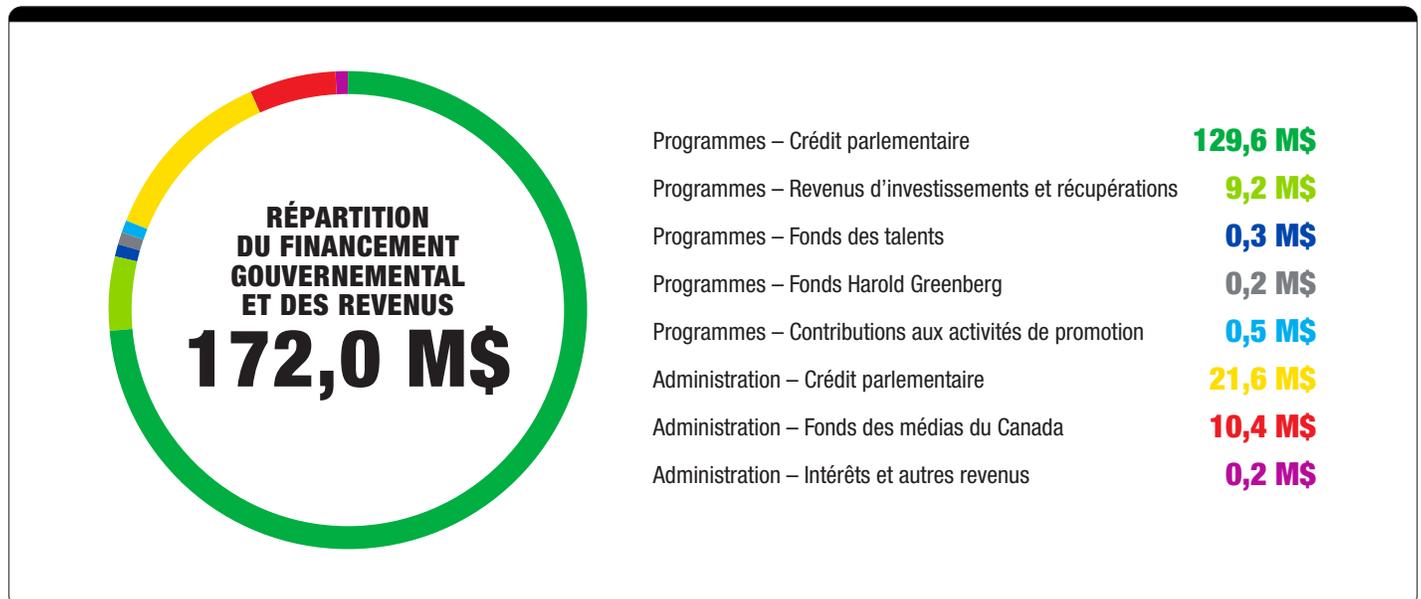
Le financement gouvernemental sera encore à la hausse en 2022-2023, incluant 35 millions \$ du Budget fédéral 2021 (exercice 2 de 3), 14 millions \$ liés aux Fonds de relance et de réouverture, le renouvellement pour un autre exercice du FICT et finalement 9,2 millions du programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC), une mesure temporaire pour compenser les pertes de revenu subies par les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux canadiens en raison des restrictions de santé publique et des limites de capacité. L'aide financière visera les exploitants de salles de cinéma et les entreprises œuvrant en distribution de films.

Crédit parlementaire

En millions de dollars



Le graphique suivant présente la répartition de nos sources de revenus :



Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Certains éléments dans le calcul du rapprochement ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

<i>En milliers de dollars</i>	2021-2022	2020-2021
Coût de l'exploitation	167 780	132 725
Ajustements affectant l'utilisation du crédit parlementaire		
Dépenses de soutien financées par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	(7 335)	–
Ajustement pour les dépenses de soutien qui respectent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	(1 473)	11 116
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(511)	(52)
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(504)	(2 506)
Dépenses de soutien financées par le Fonds Harold Greenberg (FHG)	(196)	–
Charges payées d'avance	4 162	446
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(10 353)	(9 644)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FHG	(69)	–
Autres ajustements administratifs	(32)	300
Acquisitions d'immobilisations	918	827
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(21)	(39)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	(3)	–
Amortissement	(1 040)	(854)
Avantages sociaux futurs	(94)	(11)
Crédit parlementaire utilisé	151 229	132 308
Crédit parlementaire expiré – FICT	143 273	49 205
Crédit parlementaire expiré – Fonds de réouverture	854	–
Crédit parlementaire expiré	–	2 242
Crédit parlementaire expiré – Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	101
Crédit parlementaire autorisé	293 356	183 856

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

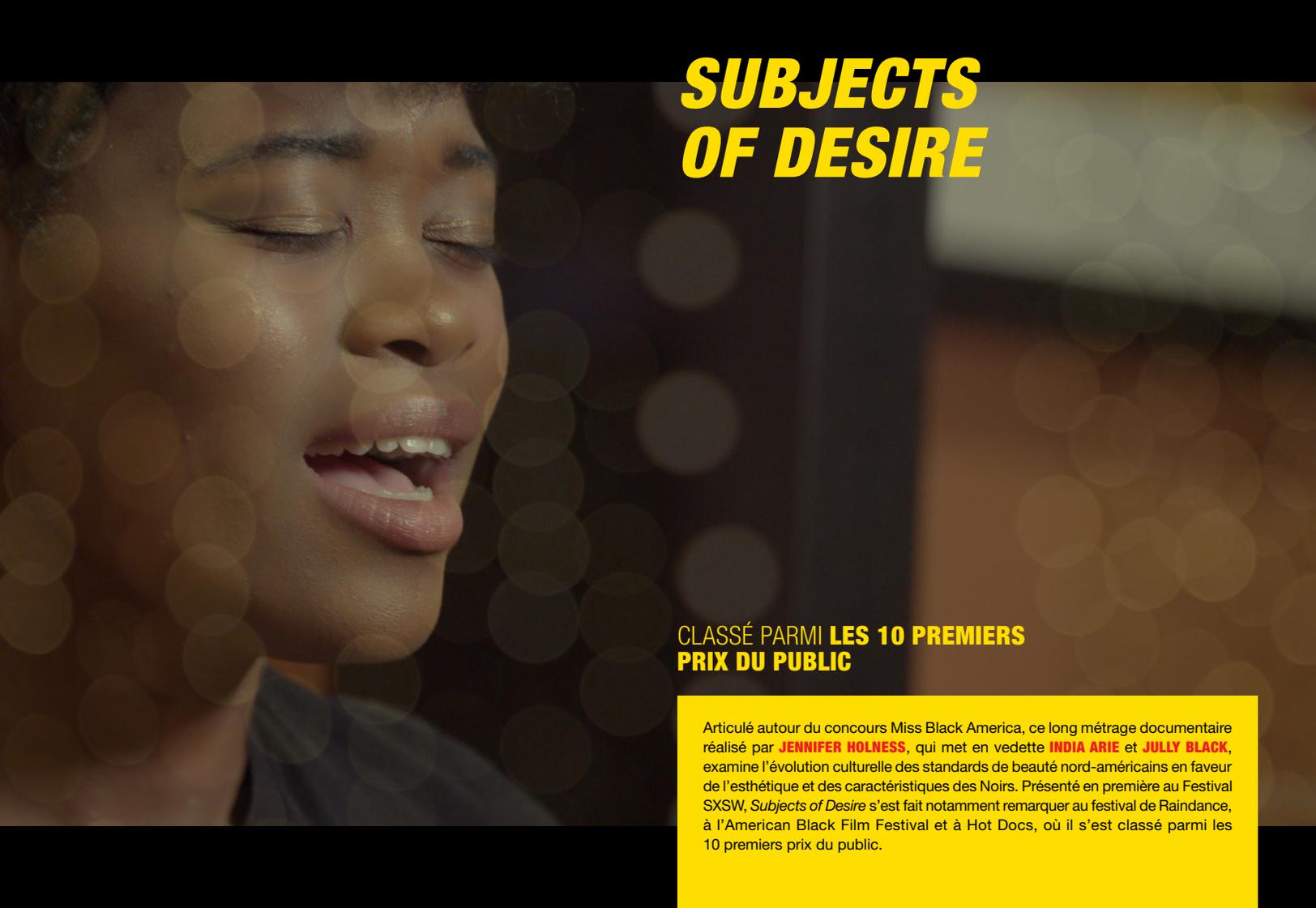
En milliers de dollars	2021-2022	2020-2021	Écart		
			\$	%	
Actifs financiers					
Montant à recevoir du Trésor	70 873	67 986	2 887	4	
Trésorerie – Fonds des talents	667	365	302	83	1
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	1 194	–	1 194	–	2
Débiteurs	5 405	2 608	2 797	107	3
À recevoir – FMC	844	671	173	26	
Passifs					
Créditeurs et charges	2 700	2 980	(280)	(9)	
Revenus reportés – Fonds des talents	600	117	483	413	4
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	1 160	–	1 160	–	5
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	42 954	37 230	5 724	15	6
Passif au titre d'avantages sociaux futurs	872	778	94	12	
Actifs financiers nets	30 697	30 525	172	1	
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	5 200	5 325	(125)	(2)	
Charges payées d'avance	5 111	949	4 162	439	7
Excédent accumulé	41 008	36 799	4 209	11	

ÉCARTS

1	Trésorerie – Fonds des talents	↗ 0,3 million \$	Un don significatif provenant du Fonds Harold Greenberg a amoindri la baisse découlant de la clôture d'ententes de financement à long terme.
2	Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	↗ 1,2 million \$	Montant résultant de la prise en charge de cinq productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.
3	Débiteurs	↗ 2,8 millions \$	Principalement attribuable à des montants de taxes à recevoir plus élevés découlant des investissements effectués au cours du dernier trimestre comparativement à l'exercice financier précédent.
4	Revenus reportés – Fonds des talents	↗ 0,5 million \$	La hausse découle de l'encaissement d'un don provenant du Fonds Harold Greenberg qui n'a pas encore été engagé.
5	Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	↗ 1,2 million \$	Montant résultant de la prise en charge de cinq productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.
6	Obligations relatives aux programmes d'aide financière	↗ 5,7 millions \$	Attribuable à une hausse du niveau d'engagement au cours du dernier trimestre de l'exercice, principalement pour les indemnités relatives au FICT.
7	Charges payées d'avance	↗ 4,2 millions \$	Écart temporaire dans le paiement de certaines dépenses programmes et administratives applicables à l'exercice 2022-23.

SOMMAIRE DES DERNIERS EXERCICES

<i>En millions de dollars</i>	Perspective (budget initial) 2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013
RÉSULTATS											
Dépenses de soutien											
Production	75,7	79,7	36,8	64,4	67,3	71,0	68,1	57,7	58,7	63,4	64,9
Développement	10,0	7,6	11,5	6,7	6,4	7,1	6,3	5,8	7,8	9,2	9,2
Long métrage documentaire	4,3	3,3	2,3	1,1	2,2	1,7	0,1	1,1	0,7	0,7	0,6
Talents en vue	3,5	2,3	2,7	3,8	5,5	2,0	2,2	1,9	1,4	1,0	–
Eurimages	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,4	1,1	–	–	–	–
Bureaux de l'écran	0,4	0,6	0,5	0,1	0,1	–	–	–	–	–	–
Coproduction (Recommandations)	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
Innovation – production	–	–	–	0,1	0,3	0,4	0,2	–	–	–	–
Contributions stratégiques	4,0	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Promotion – activités nationales et internationales	24,9	19,7	11,8	14,0	14,8	14,4	–	–	–	–	–
Aide à la diffusion en salle	11,1	11,4	1,2	0,4	0,4	–	–	–	–	–	–
Mise en marché	9,6	5,0	6,9	7,8	8,8	6,9	10,0	17,5	10,7	8,7	12,7
Aide à l'exportation	0,8	0,5	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1	–	–	–	–
Promotion internationale	1,2	0,7	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5
Programme d'indemnisation pour la distribution en salle	3,9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Innovation – promotion	–	–	–	0,2	–	0,2	0,6	–	–	–	–
Promotion – activités nationales	–	–	–	–	–	–	7,8	6,9	6,4	6,3	6,6
Promotion – activités internationales	–	–	–	–	–	–	4,0	3,8	3,7	3,3	3,3
	151,3	132,7	76,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4	93,4	98,3
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	–	29,7	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'indemnisation à court terme	–	4,1	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–
	151,3	136,8	106,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4	93,4	98,3
Frais de fonctionnement et d'administration	36,3	31,0	26,7	26,0	26,0	25,6	24,1	24,5	23,7	25,4	26,5
Financement gouvernemental et revenus											
Crédit parlementaire	163,1	151,2	132,3	109,4	101,9	103,6	97,5	95,5	95,5	100,0	103,0
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10,7	10,4	9,6	9,6	10,1	9,4	11,0	10,0	10,0	9,8	10,1
Revenus d'investissements et récupérations	5,0	9,2	8,0	9,4	10,3	10,7	14,0	12,1	10,5	12,2	12,5
Fonds des talents	1,1	0,3	1,8	2,3	2,6	2,5	2,6	2,7	1,8	0,1	–
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,4	0,5	0,1	1,3	1,4	1,2	1,1	0,7	0,9	0,8	0,9
Intérêts et autres revenus	–	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2
Fonds Harold Greenberg	–	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	180,3	172,0	151,9	132,1	126,4	127,5	126,3	121,1	119,0	123,0	126,7
Surplus / (Déficit)	(7,3)	4,2	19,1	3,9	(8,3)	(4,5)	0,5	0,9	4,9	4,2	1,9
SITUATION FINANCIÈRE											
Actifs financiers											
Montant à recevoir du Trésor		70,9	68,0	57,0	56,6	66,4	61,7	57,1	47,6	49,1	45,6
Trésorerie – Fonds des talents		0,7	0,3	0,9	0,7	1,5	0,6	1,0	0,5	0,2	–
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		1,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Débiteurs		5,4	2,6	2,7	3,7	2,5	3,0	2,3	4,2	3,1	2,6
À recevoir – Fonds des médias du Canada		0,8	0,7	2,8	3,0	3,0	3,3	3,3	3,3	2,7	3,0
Prêt		–	–	–	–	0,2	0,2	0,7	0,7	–	–
Passifs											
Créditeurs et charges à payer		2,7	3,0	3,0	2,8	2,9	3,2	2,7	2,3	2,0	2,1
Revenus reportés – Fonds des talents		0,6	0,1	–	–	–	–	–	0,2	–	–
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg		1,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prestations de cessation d'emploi		–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,3
Obligations relatives aux programmes d'aide financière		42,9	37,2	47,8	53,8	55,3	45,2	39,6	32,3	35,8	33,7
Passif au titre des avantages sociaux futurs		0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	1,0	2,3
Actifs financiers nets		30,7	30,5	11,8	6,6	14,6	19,6	21,4	20,7	16,3	12,8
Actifs non financiers											
Immobilisations corporelles		5,2	5,3	5,3	6,0	6,0	4,7	2,3	2,6	1,8	1,6
Charges payées d'avance		5,1	1,0	0,5	1,2	1,5	2,3	2,4	1,9	2,2	1,7
Excédent accumulé		41,0	36,8	17,6	13,8	22,1	26,6	26,1	25,2	20,3	16,1



SUBJECTS OF DESIRE

**CLASSÉ PARMi LES 10 PREMIERS
PRIX DU PUBLIC**

Articulé autour du concours Miss Black America, ce long métrage documentaire réalisé par **JENNIFER HOLNESS**, qui met en vedette **INDIA ARIE** et **JULY BLACK**, examine l'évolution culturelle des standards de beauté nord-américains en faveur de l'esthétique et des caractéristiques des Noirs. Présenté en première au Festival SXSW, *Subjects of Desire* s'est fait notamment remarquer au festival de Raindance, à l'American Black Film Festival et à Hot Docs, où il s'est classé parmi les 10 premiers prix du public.

GESTION DES RISQUES



GESTION DES RISQUES

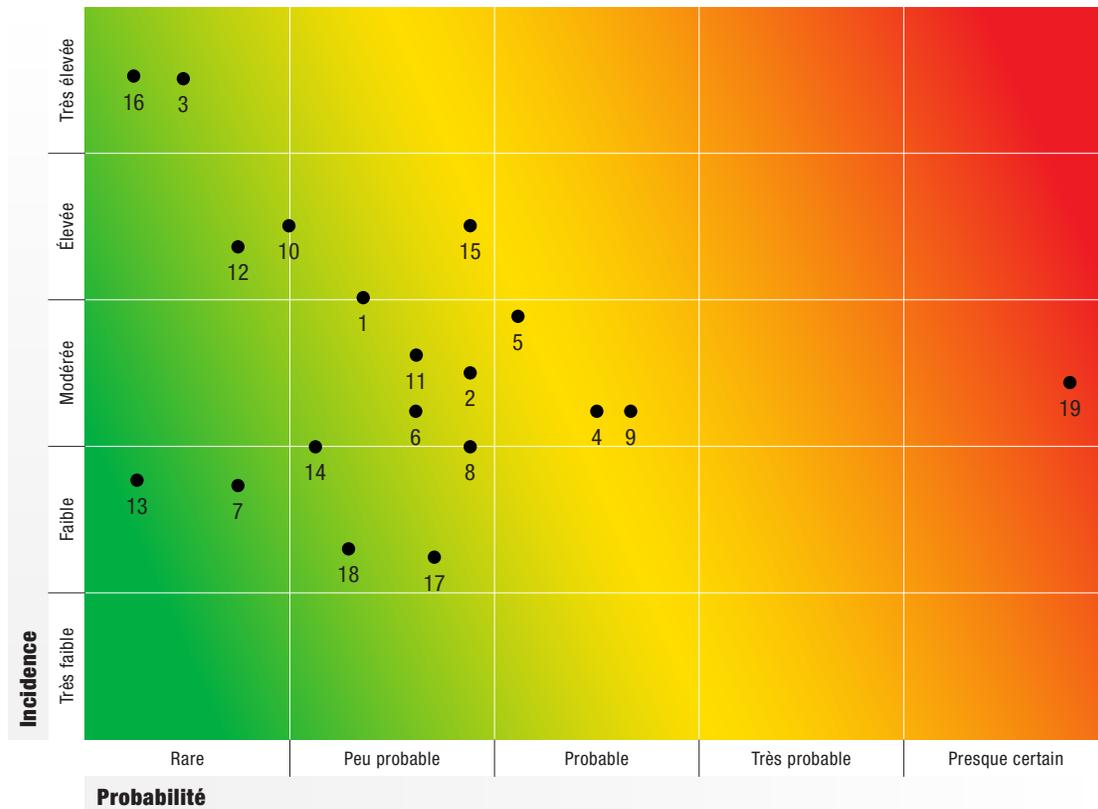
TÉLÉFILM UTILISE UNE MÉTHODE DE GESTION DES RISQUES INTÉGRÉE POUR S'ASSURER QUE LES RISQUES SONT PRIS EN COMPTE À TOUTES LES ÉTAPES DU CYCLE D'ACTIVITÉS, DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE JUSQU'ÀUX OPÉRATIONS COURANTES, ET CE, À TOUS LES PALIERS DE L'ORGANISATION. L'ACCENT EST MIS SUR L'IDENTIFICATION ET L'ATTÉNUATION DES RISQUES QUI POURRAIENT NUIRE À L'EXÉCUTION DE NOTRE PLAN D'ENTREPRISE ET DE NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES.

Le comité de gestion des risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place. Le comité est composé de l'ensemble des membres de l'Équipe de leadership de la haute direction, du directeur ou de la directrice générale et chef-fe de la direction et du chef ou de la cheffe de la gestion des projets. Les risques ont été revus à chaque trimestre, et la direction prend en considération des facteurs internes et externes ainsi que leur impact potentiel. Le directeur ou la directrice générale et chef-fe de la direction soumet un rapport sur l'évaluation des risques au conseil d'administration.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES RÉSIDUELS

La matrice suivante indique les risques résiduels actuels →

1. Gestion des programmes de financement
2. Représentation – Programmes
3. Financement disponible
4. Découvrabilité et promotion
5. Valeur ajoutée de Téléfilm (Perception)
6. Représentation – Milieu de travail
7. Santé, déplacements et organisation du travail
8. Gestion des talents
9. Plan stratégique
10. Entente de services
11. Continuité des affaires
12. Gestion financière
13. Fraude
14. Gouvernance
15. Cybersécurité et sécurité de l'information
16. Non accessibilité des fonds en temps opportun
17. Écoresponsabilité
18. Crédit parlementaire inutilisé
19. Difficulté dans la collecte de financement au Fonds des talents



IDENTIFICATION DU RISQUE

L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Scénarios de risque
- Mesures d'atténuation et leur efficacité
- Probabilité et incidence (sévérité du risque résiduel)
- Seuil de tolérance

Le tableau suivant présente des risques qui ont fait l'objet d'un suivi plus particulier que les autres durant l'exercice financier →

RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	SÉVÉRITÉ DU RISQUE RÉSIDUEL
FINANCEMENT DISPONIBLE (3)	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits additionnels de 105 M\$ sur trois ans (2021-2024) • Plan d'action pour la pérennité de l'allocation parlementaire additionnelle de 50 M\$ au-delà de l'année financière 2023-24 • Réinvestissement des revenus encaissés dans l'exercice subséquent 	FAIBLE
CYBERSÉCURITÉ (15)	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation pour les employé-e-s • Sauvegardes physiques hors-site et utilisation de services externes pour la surveillance • Test du plan de continuité des affaires et mise en œuvre de mesures à la suite de l'évaluation de la posture de cybersécurité 	MOYENNE
ÉCO-RESPONSABILITÉ (17)	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives de recherche sur les meilleures pratiques et les protocoles • Sondages et formations auprès des producteurs canadiens • Plan de consultation et partage des connaissances avec les principaux partenaires de l'industrie 	FAIBLE

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Malgré une deuxième année de pandémie, Téléfilm a continué à diversifier ses actions pour atteindre ses objectifs en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), tout en misant sur les grandes réussites de l'année précédente. Favoriser un écosystème équitable, diversifié et inclusif fut l'un des axes privilégiés de Téléfilm, tout comme le bien-être de ses employé-e-s qui ont continué à faire du télétravail encore cette année. L'exercice financier 2021-2022 a également marqué le lancement du Plan d'action sur l'écoresponsabilité de Téléfilm.

Pour l'exercice financier 2021-2022, les résultats sont les suivants : →

SOCIÉTÉ

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS 2021-22	REMARQUES
DIVERSITÉ AU SEIN DU PERSONNEL	% des employé-e-s ayant déclaré faire partie d'un Groupe sous-représenté	<p>En décembre 2021, les résultats de l'audéclaration chez les employé-e-s de Téléfilm étaient les suivants²¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Femmes : 76,5 % (vs une disponibilité sur le marché de 50,9 %) • Autochtones : 1,5 % (vs une disponibilité sur le marché de 1,7 %) • Personnes noires ou de couleur : 23,5 % (vs une disponibilité sur le marché de 22,7 %) • Personnes vivant avec un handicap : 1,0 % (vs une disponibilité sur le marché de 8,3 %) 	<p>Téléfilm s'est engagée à ce qu'au moins 50 % des personnes nouvellement embauchées au sein de l'organisation soient issues de Groupes sous-représentés (Autochtones, personnes noires ou de couleur, personnes vivant avec un handicap, personnes 2LGBTQIA+) d'ici 2023, et à ce qu'au moins 30 % des nouveaux cadres embauchés au sein de l'organisation soient issus de Groupes sous-représentés d'ici 2023.</p>

21. Cela inclut les membres du personnel permanent (temps plein ou temps partiel) et ceux et celles qui ont signé un contrat pour au moins 12 semaines. Ces chiffres ne comprennent pas les membres du personnel absents pour une longue durée, ceux et celles qui ont des contrats de moins de trois mois, consultant-e-s ou les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

SOCIÉTÉ (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS 2021-22	REMARQUES
FORMATION EN LEADERSHIP	Formation sur le leadership inclusif	Terminée	Tous les gestionnaires de Téléfilm ont suivi une formation sur le leadership inclusif et chaque participant a bénéficié d'une séance individuelle de coaching.
INVESTISSEMENT DANS LE PERSONNEL	% de la masse salariale investie dans la formation du personnel	1,5 %	Le niveau d'investissement dans la formation du personnel est inférieur à l'objectif actuel de 2 % de la masse salariale de Téléfilm pour l'exercice financier 2021-2022.
DIVERSITÉ ET INCLUSION	Engagement à mener de nouvelles consultations sur l'équité, la diversité et l'inclusion	Téléfilm a établi des relations avec diverses organisations dans le but de renforcer les mesures d'inclusion au sein de la Société.	<p>La firme AndHumanity a présenté les résultats de son audit et Téléfilm met en application les recommandations pour des communications plus inclusives.</p> <p>   En tant qu'employeur partenaire du Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI), nos employé-e-s peuvent assister gratuitement à des webinaires sur des sujets tels que « Le leadership inclusif » et « Identité de genre par rapport à expression de genre », en plus d'avoir accès à la bibliothèque du CCDI. </p> <p>Des initiatives émanant des membres du personnel ont été réalisées afin de souligner différents événements en lien avec la diversité. Soulignons notamment le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois du patrimoine asiatique et le Mois national de l'histoire autochtone.</p>

SOCIÉTÉ (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS 2021-22	REMARQUES
BIEN-ÊTRE	Bien-être du personnel	Téléfilm a mis l'accent sur l'importance de la santé et de la sécurité. L'équipe des RH a continué son programme axé sur la santé et le bien-être afin d'aider les employé·e·s durant la pandémie. Ce programme offrait des séances virtuelles de soutien en santé mentale et de sensibilisation à cet enjeu, de même que des séances virtuelles d'entraînement physique et des conseils sur la nutrition.	<p>Trois journées de bien-être ont été accordées en 2021-2022. Les journées de bien-être sont des journées complètes de congé payées, offertes à tous les membres du personnel.</p> <p>Téléfilm a élargi son utilisation de l'intranet avec une page consacrée aux initiatives de santé et de bien-être. Des conférences virtuelles ont été proposés aux employé·e·s qui souhaitaient en savoir plus sur la pleine conscience, la nutrition et d'autres sujets.</p>
PARTENAIRES	Prioriser la collecte de données d'auto-identification	Lancement d'une nouvelle phase de la collecte de données en janvier 2022.	Analyse continue des besoins et améliorations aux procédés de la collecte de données pour les prochaines périodes de dépôt des demandes, avec la présentation régulière de rapports et de mises à jour à l'industrie.

SOCIÉTÉ (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS 2021-22	REMARQUES
PARTENAIRES	Créer une culture de respect mutuel, de dignité et d'inclusion pour l'industrie audiovisuelle du Canada	Création d'un sous-comité pour les projets en différentes langues au sein du Groupe de travail EDI.	Expansion des exigences relatives à la langue dans le Programme d'aide à la production afin d'inclure différentes langues.
	Élargir la portée des programmes de financement de Téléfilm pour soutenir les créateurs et créatrices de Groupes sous-représentés	Mise à jour du Programme de promotion internationale dans le but d'augmenter la représentation des festivals internationaux voués aux Groupes sous-représentés.	

ÉTHIQUE

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS 2021-22	REMARQUES
MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ	% des employé-e-s ayant reçu une formation	100 %	<p>Des conférences sur l'anti-oppression ont été offertes aux employé-e-s de Téléfilm dans les deux langues officielles.</p> <p>Une formation sur les actions à prendre en matière d'EDI suivra durant la prochaine année.</p>
MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COMPORTEMENT ÉTHIQUE	% des employé-e-s ayant reçu une formation sur les pratiques éthiques	100 %	<p>Tous les membres du personnel ont obligatoirement suivi une séance de formation et d'évaluation relativement à leurs obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts.</p> <p>De plus, tous les employé-e-s sont tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils s'engagent à respecter le Code de conduite de Téléfilm de même que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat.</p>
	Mise à jour de la Politique sur le respect en milieu de travail	Terminée	Une formation obligatoire sur le respect et la prévention du harcèlement a été donnée aux employé-e-s.

ÉTHIQUE (SUITE)

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTATS 2021-22	REMARQUES
TRANSPARENCE	Plus grande transparence dans les communications externes	En cours	<p>Téléfilm s'est engagée à améliorer la divulgation proactive en communiquant tous les aspects relatifs au processus décisionnel axé sur les clients. Téléfilm a publié 24 communiqués de presse et 42 avis à l'industrie en 2021-2022.</p> <p>Les procès-verbaux des réunions des différents groupes de travail sont maintenant publiés sur le site Web de Téléfilm.</p>

ÉCORESPONSABILITÉ (SUITE)



TÉLÉFILM A LANCÉ SON PLAN D'ACTION SUR L'ÉCORESPONSABILITÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2022.

Ce plan vise à guider l'industrie et l'aider à se mobiliser grâce à des pratiques commerciales éclairées et à l'établissement de politiques et de cibles fondées sur la science. Cet engagement sera opérationnalisé par le biais des programmes et des initiatives de Téléfilm, de ses efforts de promotion, de communication, de recherche, de formation et par ses politiques en matière de ressources humaines.

Les initiatives suivantes ont été entreprises en 2021-2022 :

- Téléfilm a fait un exercice de comparatif national et international des organisations de l'industrie audiovisuelle ayant des programmes de production durable existants et des initiatives de meilleures pratiques.
- La Société a établi un tableau récapitulatif des politiques et introduit la priorité dans la gestion des risques.
- Conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre, Téléfilm a établi les champs d'émissions 1, 2 et 3 qui constituent le cadre de l'inventaire des émissions et de la base de référence.
- Téléfilm donne son soutien à la recherche réalisée par le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) dans le cadre du programme On tourne vert!

PLAN D'ACTION – VISION

En tant qu'institution responsable et cheffe de file de l'industrie audiovisuelle canadienne, Téléfilm Canada s'engage à accomplir sa mission sous l'angle de l'écoresponsabilité. Cet engagement transformateur se réalisera à travers son rôle :

- d'investisseur dans la chaîne de valeur de la production de contenu;
- de promoteur de l'industrie et des talents canadiens, à l'échelle nationale et internationale;
- d'administrateur financier; et
- d'employeur et de Société d'État.

Cette vision est alignée avec l'objectif du gouvernement du Canada d'atteindre la **CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050**.

CADRE POUR UN PLAN D'ACTION EN 7 POINTS

	TÉLÉFILM	PRODUCTION	PROMOTION
ANALYSE COMPARATIVE ET REDDITION DE COMPTES	<p>1 Téléfilm établira une cible fondée sur la science ainsi qu'un échéancier pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions carbone selon la cible établie. Elle rendra compte annuellement de ses progrès.</p>	<p>2 En collaboration avec ses partenaires de l'industrie, Téléfilm soutiendra la mise en place de protocoles homologués de déclaration des émissions carbone pour l'ensemble des productions qu'elle soutient, afin de favoriser l'établissement de cibles de réduction réalistes.</p>	<p>3 En collaboration avec les festivals canadiens dont elle est partenaire, Téléfilm établira un cadre stratégique de réduction des émissions de gaz à effet de serre et un protocole de déclaration pour ses programmes de promotion.</p>
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	<p>4 Téléfilm soutiendra les recherches sur les pratiques et tendances en matière de développement durable qui contribuent à la sensibilisation et au renforcement des capacités des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur.</p> <p>5 Téléfilm examinera ses politiques et pratiques d'affaires afin qu'elles concordent avec son engagement et ses cibles de réduction.</p> <p>6 Téléfilm priorisera l'action collective par le renforcement des capacités internes, donnant ainsi aux membres du personnel le pouvoir d'être agents de changement.</p>		
PARTENARIATS AVEC L'INDUSTRIE	<p>7 Téléfilm élaborera un plan de consultation des parties prenantes à de multiples niveaux, avec des partenaires des secteurs publics et privés, dans le but de contribuer à l'atteinte de ses objectifs environnementaux et de faire progresser les pratiques de l'industrie en matière de développement durable.</p>		

FONDS DES TALENTS

SOUTENIR
LA PROCHAINE
GÉNÉRATION
DE CINÉASTES CANADIEN.NES

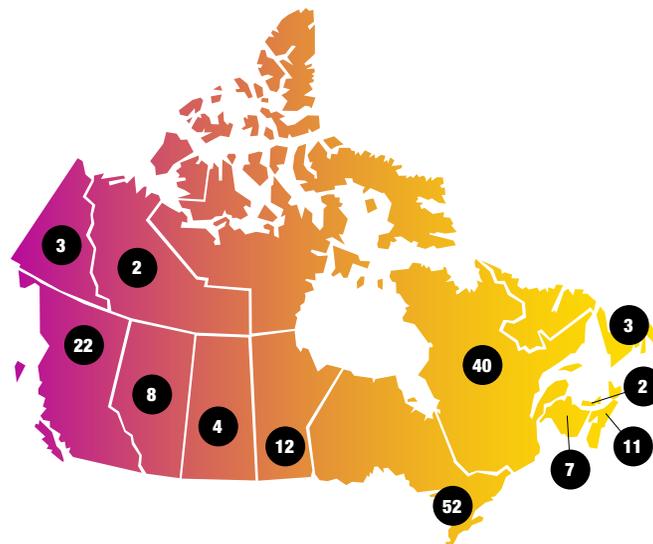
FONDS DES TALENTS

LE FONDS DES TALENTS EST UN FONDS DE DONS PRIVÉS VOUÉ À LA DÉCOUVERTE, À L'ÉPANOUISSMENT ET À LA PROMOTION DE CINÉASTES ET DE CRÉATEURS ET CRÉATRICES DE CONTENU VENANT DE DIFFÉRENTS HORIZONS. ADMINISTRÉ PAR TÉLÉFILM CANADA ET GUIDÉ PAR UN COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL, LE FONDS ET SES DONATEURS, QUI PROVIENNENT DE L'ENSEMBLE DU PAYS, ONT INVESTI PLUS DE 17 M\$ DANS DES PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES DEPUIS 2012. LE FONDS DES TALENTS A CONTRIBUÉ À LANCER LA CARRIÈRE DE PLUS DE **360 CINÉASTES**, SOUTENANT LA CRÉATION DE **165 PREMIERS LONGS MÉTRAGES** QUI ONT REMPORTÉ PLUS DE **180 PRIX** AU CANADA ET À L'ÉTRANGER.

Les objectifs du programme Talents en vue, soutenu par le Fonds des talents, sont les suivants :

- **FINANCER** les premiers longs métrages de cinéastes de l'ensemble du pays;
- **AIDER** les talents émergents à développer leur portfolio professionnel;
- **ACCORDER** la priorité aux créatrices et créateurs émergents provenant de Groupes sous-représentés;
- **FAVORISER** une culture de mentorat.

Nombre de films soutenus par le Fonds des talents depuis 2012 par province et territoire.



SURVOL DE L'ANNÉE

- En raison des effets de la COVID-19, Téléfilm Canada et le Fonds des talents ont alloué une aide financière de **2,3 M\$** afin de soutenir un total de **58 PROJETS**²² déjà existants de Talents en vue. Ce financement complémentaire a permis aux équipes de films de finaliser le tournage et la production de leurs projets durant la pandémie.
- Au total, le Fonds des talents a recueilli plus de **812 000 \$**, incluant une contribution de 600 000 \$ de la part du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.

Cette année, le Fonds des talents a accordé une aide financière supplémentaire aux bénéficiaires de Talents en vue ayant des projets en développement, principalement dans le but de couvrir des dépenses imprévues attribuables à la pandémie de COVID-19. Cela leur a permis de poursuivre leurs projets malgré les perturbations qui ont secoué l'industrie.

À la suite d'importantes consultations pancanadiennes, le programme Talents en vue a été relancé pour l'année 2022-2023. Des changements importants et prometteurs y ont été apportés dans le but d'optimiser son efficacité comme : une aide financière accrue de 250 000 \$ (longs métrages de fiction) et de 150 000 \$ (documentaires); des critères d'admissibilité assouplis afin d'inclure d'autres expériences en lien avec l'industrie; un nouveau volet d'accès direct pour les cinéastes sous-représentés; et un programme de mentorat pour tous les participant·e·s, administré par le National Screen Institute et l'Institut national de l'image et du son (l'INIS).

Le Fonds des talents se réjouit de soutenir une nouvelle cohorte en vertu du programme relancé en 2022-2023, qui encouragera de façon plus équitable et efficace la prochaine génération de cinéastes, **PORTANT AINSI LES HISTOIRES ET LA CRÉATIVITÉ CANADIENNES — DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ — SUR DES ÉCRANS DE PARTOUT.**

22. Programme Talents en vue : sur les 58 projets existants Talents en vue ayant bénéficié d'une aide financière additionnelle, 43 projets ont reçu du financement du Fonds supprimer des talents.

FAITS SAILLANTS 2021-2022



SCARBOROUGH

Inspiré du roman à succès de **CATHERINE HERNANDEZ**, *Scarborough*, de **SHASHA NAKHAI** et **RICH WILLIAMSON**, a fait grande impression au Festival international du film de Toronto (TIFF). Le film a remporté le Shawn Mendes Foundation Changemaker Award, a obtenu une mention spéciale pour l'Amplify Voices Award, et il s'est classé second pour le Prix du public. *Scarborough* a aussi été inscrit sur la liste des dix meilleurs films canadiens de 2021 du TIFF et a récolté huit prix aux Écrans canadiens 2022, notamment le Prix du meilleur film, la meilleure direction et le Prix John-Dunning pour le meilleur premier long métrage.



ISLANDS

Acclamé par la critique, le film *Islands* de **MARTIN EDRALIN** a récolté d'autres récompenses cette année, dont le prix RBC de l'artiste canadien émergent : le Grand Prix du jury au Festival international du film de Calgary (Cliff) et le prix du public pour un long métrage au Reel Asian Film Festival de Toronto. *Islands* a décroché trois nominations aux prix Écrans canadiens, notamment pour le prix John-Dunning du meilleur premier long métrage, et le film a été désigné l'un des meilleurs films canadiens de 2021 par *The Globe & Mail*.



LE BRUIT DES MOTEURS

Le Bruit des moteurs (*The Noise of Engines*) de **PHILIPPE GRÉGOIRE** a été présenté en première mondiale au Festival du film de San Sebastián et il a remporté le prix Québecor du long métrage le plus prometteur dans le cadre de la compétition nationale du Festival du nouveau cinéma. Il a également obtenu le prix spécial du jury international au Festival international du film de La Roche-sur-Yon et le prix Premio Competencia au Festival international du film de Los Cabos. *Le Bruit des moteurs* a obtenu trois nominations aux prix Écrans canadiens, notamment pour le prix John-Dunning du meilleur premier long métrage et celui de la meilleure réalisation.



WILDHOOD

Après avoir développé son premier long métrage (*North Mountain*) avec le soutien du Fonds des talents, **BRETEN HANNAM** était de retour en 2021 avec **Wildhood**, l'histoire de Link, un adolescent bispirituel qui découvre sa sexualité et qui redécouvre son héritage mi'kmaw. *Wildhood* a été lancé au TIFF et a été récompensé au FIN pour le scénario, l'interprétation et la réalisation, en plus d'être couronné meilleur long métrage. Le film a également décroché six nominations aux prix Écrans canadiens, notamment pour le meilleur long métrage, la meilleure réalisation et le meilleur scénario original.



JUMP, DARLING

Jump, Darling, le premier long métrage de **PHIL CONNELL**, a été présenté en première à l'Inside Out LGBT Film Festival et a été sélectionné par le BFI Flare London LGBTQ Film Festival pour être présenté en première internationale. Ce drame familial 2LGBTQIA+ met en vedette l'icône oscarisée Cloris Leachman dans sa dernière performance à l'écran.



WOCHIIGII IO: END OF THE PEACE

Wochiigii Io: End of the Peace de **HEATHER HATCH** a inauguré le Planet in Focus International Environmental Film Festival et a été présenté au St. John's International Women's Film Festival.



GABOR

Le long métrage documentaire **Gabor** de **JOANNIE LAFRENIÈRE** a été présenté en première mondiale lors de la soirée de clôture des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), à laquelle a assisté le talentueux photographe et principal protagoniste, **GABOR SZILASI**.



FRAMING AGNES

Framing Agnes de **CHASE JOYNT** a été lancé au Festival du film de Sundance où il a connu un franc succès, remportant à la fois le prix NEXT Innovator et le prix du public (dans la catégorie NEXT). C'était la première fois qu'un film issu du programme Talents en vue était récompensé à Sundance.



CETTE MAISON

Cette maison (*This House*) de **MIRYAM CHARLES** a été présenté en première mondiale au Festival international du film de Berlin, où il était en nomination pour le Prix GWFF du meilleur premier long métrage.

FINALISTES POUR LE PRIX KEVIN TIERNEY DU PRODUCTEUR ÉMERGENT

Les producteurs **MARTIN EDRALIN** et **PRISCILLA GALVEZ** (*Islands*), **ALONA METZER** (*Learn to Swim*) et **SHASHA NAKHAI** (*Scarborough*) faisaient partie des cinq finalistes pour le prix Kevin Tierney du producteur émergent aux Indiescreen Awards de l'Association canadienne des producteurs médiatiques (CMPA). Ce prix souligne le talent exceptionnel et le potentiel d'un producteur en début de carrière.



MARTIN EDRALIN

Réalisateur/scénariste

Islands

Produit par Martin Edralin et Priscilla Galvez (Silent Tower)

« Le Fonds des talents m'a donné la possibilité de faire un premier long métrage dans lequel j'ai pu explorer ma voix artistique et mon identité en tant que Canadien ethnicié. Il définit ce que les fonds publics pour les arts devraient être : accessibles, approuvés par des pairs et sans contraintes sur le plan créatif. »



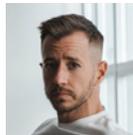
PHILIPPE GRÉGOIRE

Réalisateur/scénariste

Le Bruit des moteurs

(*The Noise of Engines*)
Produit par Andrew Przybytkowski et Philippe Grégoire (production g11c)

« Sans l'aide du Fonds des talents, il est permis de croire que jamais ce film n'aurait existé. C'est le début de l'aventure cinématographique pour moi, et le Fonds des talents m'aura permis de mettre en place des fondations solides sur lesquelles je compte bâtir la suite de l'histoire. »



CHASE JOYNT

Réalisateur

Framing Agnes

Produit par Shant Joshi et Chase Joynt (Fae Pictures)

« Le Fonds des talents a permis à notre équipe de prendre des risques et de raconter des histoires au sujet de personnes et de sujets dont on ne parle pas dans les documentaires grand public. Ce premier coup de pouce et cette confiance nous ont aidés à mobiliser nos compétences collectives et à mettre tout ce que nous avons – émotionnellement, politiquement et esthétiquement – à l'écran. Le résultat a changé nos carrières. »



JOANNIE LAFRENIÈRE

Réalisatrice/scénariste

Gabor

Produit par Line Egede (Tak Films)

« Je me considère extrêmement privilégiée d'avoir bénéficié de l'aide financière du Fonds des talents de Téléfilm Canada par l'entremise du programme Talents en vue. C'est ce qui m'a permis de réaliser mon premier long métrage documentaire dans des conditions optimales, avec des artisans incroyablement talentueux. Je ne pourrais être plus heureuse. »

COMITÉ CONSULTATIF

LE FONDS DES TALENTS EST DOTÉ D'UN COMITÉ CONSULTATIF COMPOSÉ DE CHEFS ET CHEFFES D'ENTREPRISE, DE BÂTISSEURS ET DE PHILANTHROPES PROVENANT D'UN BOUT À L'AUTRE DU PAYS. TÉLÉFILM EST RECONNAISSANTE ENVERS CES PERSONNES EXTRAORDINAIRES QUI METTENT LEUR TEMPS, LEURS DONS ET LEUR LEADERSHIP AU SERVICE DES TALENTS DE LA RELÈVE.

NOUS AIMERIONS EXPRIMER TOUTE NOTRE GRATITUDE À

CHRISTINE MAGEE qui a occupé le poste de présidente du comité consultatif du Fonds des talents de 2018 à 2021. Nous lui sommes très reconnaissants pour son leadership, son apport exceptionnel et le soutien indéfectible qu'elle a apporté à nos initiatives en tant que membre du comité. Elle a maintenant passé le flambeau à Sandi Treliving qui a été nommée officiellement présidente du comité consultatif en septembre 2021.



Sandi Treliving

Présidente,
comité consultatif
Philanthrope
(Colombie-Britannique)



David Aisenstat

Président et
chef de la direction
Keg Restaurants Ltd.
(Colombie-Britannique)



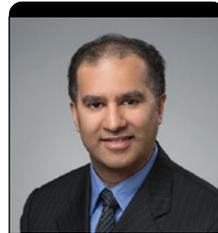
John Bitove

Président-
directeur général
Obelysk Inc.
(Ontario)



Mark Dobbin

Fondateur et président
Killick Capital Inc.
(Terre-Neuve-et-
Labrador)



Dr. Anil Gupta

Directeur médical
Clinique de cardiologie
Trillium Health Centre
(Ontario)



Vincenzo Guzzo

Président et
chef de la direction
Cinéma Guzzo
(Québec)



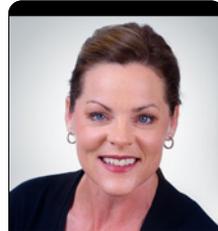
Carol R. Hill

Directrice des
communications
Harvard
Developments Inc.
(Saskatchewan)



Christine Magee

Cofondatrice et
coprésidente
Sleep Country
(Ontario)



Kimberley Walker

Philanthrope
(Ontario)



Nathan Yeung

Directeur marketing
côté client et stratège,
Find Your Audience
(Colombie-Britannique)

NOS DONATEURS

GRANDS MÉCÈNES

Peter and Joanne Brown Foundation

Donald K. Johnson

CIBC

Le Fonds Harold Greenberg

Directors Guild of Canada – Ontario

Fondation RBC

Jack Gallagher Education Fund

Sanford et Deborah Riley

The Paul & Carol Hill Family Foundation

Senft Family Foundation

K.M Hunter Charitable Foundation

Sandi et Jim Treliving

MERCI AU FONDS HAROLD GREENBERG

Un grand merci au Fonds Harold Greenberg qui a fait don des sommes résiduelles provenant de son Programme de langue française (dont les activités ont cessé en décembre 2021) au Fonds des talents. Grâce à cette contribution, le Fonds des talents pourra investir davantage dans les cinéastes francophones de la relève, leur assurant ainsi un brillant avenir.

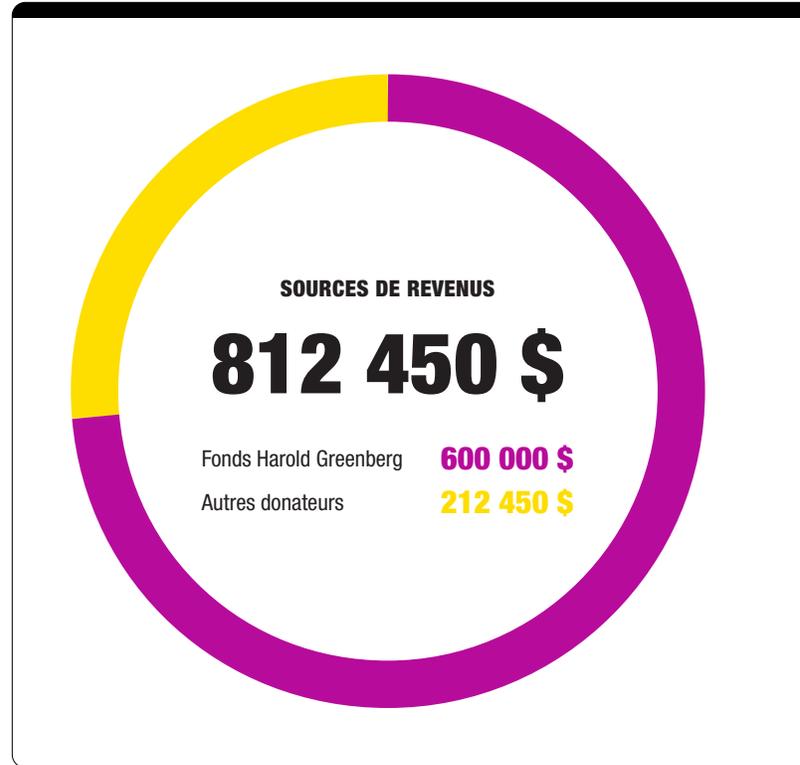
REVUE FINANCIÈRE DU FONDS DES TALENTS

REVENUS

Grâce à la générosité de sa famille grandissante de partenaires et de donateurs, le Fonds des talents a recueilli 812 450 \$:

- 600 000 \$ provenant du Programme de langue française du Fonds Harold Greenberg
- 212 450 \$ provenant de philanthropes et de partenaires de partout au Canada

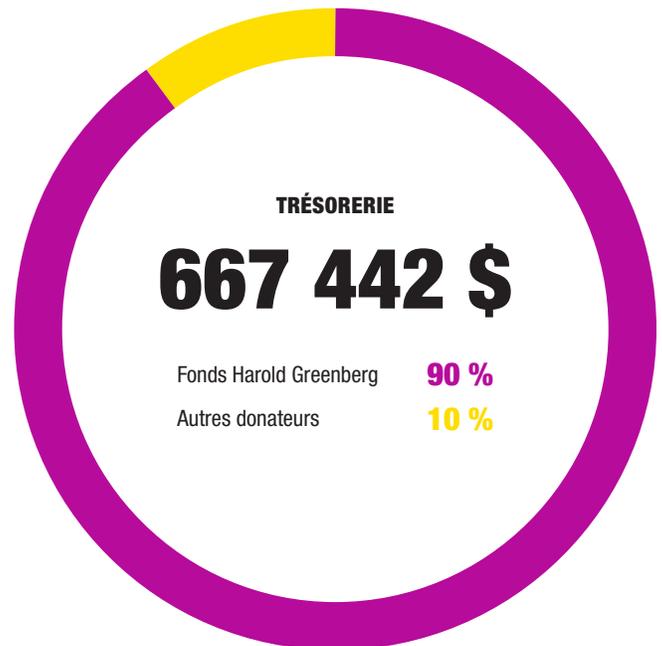
Pour la liste complète des donateurs et des partenaires, visitez lefondsdestalents.ca.



INVESTISSEMENTS

Le Fonds des talents a consacré 456 396 \$ au soutien à la production et à la promotion des projets. Le Fonds a financé 14 % du programme Talents en vue en 2021-2022, tout en continuant à mettre l'accent sur les activités d'exportation et de distribution.

Pour répondre à des obligations financières préalablement contractées, le Fonds des talents dispose d'un solde de près de 667 442 \$, réparti comme suit :



LE GUIDE DE LA FAMILLE PARFAITE

DIFFUSÉ À L'INTERNATIONAL
GRÂCE À L'ACHAT
PAR NETFLIX

Ce film de **RICARDO TROGI** relate avec humour la difficulté et la complexité d'élever des enfants dans une société ultraperformante, et dans laquelle des parents qui, voulant donner le meilleur à leurs enfants, finissent par les étouffer.

Produit et scénarisé par **LOUIS MORISSETTE**, *Le Guide de la famille parfaite* a connu un grand succès au box-office au Canada et est également diffusé à l'international grâce à l'achat par Netflix des droits internationaux.

GOUVERNANCE

Téléfilm Canada est une Société d'État régie par la *Loi sur Téléfilm Canada* et certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Téléfilm est exclue de l'application de la majorité des articles de la partie X de la LGFP, ce qui assure une indépendance à la Société. Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, le président de Téléfilm présente au ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur les activités et les résultats de l'exercice, les états financiers de la Société, de même que le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada y afférent. Le rapport annuel est examiné et approuvé par les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

112 Membres du conseil d'administration

119 Équipe de leadership de la haute direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration surveille la gestion des activités et des affaires de Téléfilm dans le but de lui permettre de remplir son mandat de façon optimale. Il est composé de six membres, nommés par le gouverneur en conseil, et du commissaire du gouvernement à la cinématographie nommé aux termes de la *Loi sur le cinéma*. Le gouverneur en conseil choisit le président parmi les membres de la Société et ce dernier occupe son poste à titre amovible. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les membres doivent tenir annuellement un minimum de six réunions du conseil d'administration.

Le conseil exerce son rôle de gérance et a défini ses responsabilités de fiduciaire dans le cadre d'un mandat qui traite, notamment :

- de la planification des actions de la Société;
- des communications et des affaires publiques et gouvernementales;
- des ressources humaines et de l'évaluation du rendement;
- des contrôles internes, de la gestion des risques et des questions financières;
- des technologies de l'information et de la cybersécurité;
- de la composition et de l'évaluation du conseil;
- des questions de gouvernance;
- d'environnement et de sécurité;
- des couvertures d'assurance.

Le conseil adopte des pratiques de gouvernance exemplaires permettant de planifier, de structurer et de mener des réunions avec efficacité. Le conseil s'assure que les systèmes et les pratiques de gestion mis en application répondent à ses besoins et lui procurent la confiance requise quant à l'intégrité des informations produites. La directrice générale et cheffe de la direction participe à toutes les réunions et certains cadres de direction sont invités à présenter les dossiers nécessitant une analyse plus approfondie. Compte tenu des perturbations occasionnées par la pandémie de COVID-19 au cours de la période 2021-2022, les réunions du conseil et de ses comités furent tenues par vidéoconférence à l'exception de réunions tenues à Ottawa en mars 2022. Dans la majorité des cas, une réunion est suivie d'une séance à huis clos afin de permettre aux membres d'échanger hors de la présence des membres de la haute direction.



INDÉPENDANCE DU CONSEIL

L'article 5 de la *Loi sur Téléfilm Canada* assure l'indépendance de tous les membres en prévoyant que la charge de membre est incompatible avec le fait de détenir directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé-e, ou à quelque autre titre, un intérêt pécuniaire dans l'industrie audiovisuelle. Cette garantie d'indépendance est jumelée à l'obligation pour tous les membres, établie en vertu du Règlement 1²³ de la Société, de divulguer au président tout intérêt privé susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à leurs fonctions officielles, et de s'abstenir de voter sur toute résolution qui les placerait dans une situation de conflit d'intérêts. Également, le conseil est assujéti à un code de conduite applicable aux membres. Outre les conflits d'intérêts, ce code comporte des dispositions régissant, entre autres, les activités politiques, les commentaires publics, les obligations liées à la confidentialité, ainsi que l'après-mandat. Chaque membre, avant d'assister à sa première réunion et annuellement par la suite, doit attester sa compréhension des dispositions contenues dans ce code. Les membres sont également assujettis notamment aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Finalement, les membres sont tous indépendants de l'Équipe de leadership de la haute direction.

PRATIQUES EXEMPLAIRES DE TÉLÉFILM EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

INDÉPENDANCE
des membres

CHARTRE pour chacun
des comités du conseil

SÉANCES à huis clos
du conseil et des comités

**SÉPARATION DES
RÔLES** de président et
de directeur général
et chef de la direction

**PRATIQUES
CONFORMES**
à la déontologie et
au code de conduite

TRANSPARENCE
et accès à
l'information

INVITATION de l'auditeur
externe aux réunions
du comité d'audit et des
finances, et participation,
au besoin, de l'auditeur
interne à ces réunions

ASSEMBLÉE
publique annuelle

CHARTRE
de services

PROCÉDURE
de plainte officielle

ORIENTATION
et formation des
membres du conseil
et des employés

ÉVALUATION
du rendement

23. Le Règlement 1 est le règlement interne de la Société qui a pour objet de régir ses délibérations et la conduite de ses activités en général.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES EN FONCTION AU 31 MARS 2022²⁴



ROBERT SPICKLER

Président du conseil d'administration
Montréal, Québec



ANGÈLE BEAUSOLEIL, Ph. D.

Vice-présidente du conseil d'administration
Toronto, Ontario



CLAUDE JOLI-CŒUR, LL.L.

Membre d'office
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada
Montréal, Québec



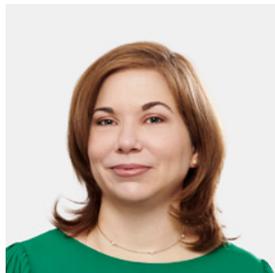
ÉTOILE STEWART

Présidente du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance
Winnipeg, Manitoba



KAREN HORCHER, FCPA, FCGA, CFA

Présidente du comité d'audit et des finances
Vancouver, Colombie-Britannique



EMMANUELLE LÉTOURNEAU, LL.M., ASC, C.Dir.

Présidente du comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales
Montréal, Québec



SEAN PONNAMBALAM

Membre
Halifax, Nouvelle-Écosse

NOMINATIONS

Les nominations et renouvellements des membres du conseil d'administration relèvent du gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire du gouvernement à la cinématographie, tous les membres sont titulaires d'une charge publique à temps partiel. Le gouverneur en conseil n'a procédé à aucune nomination ni renouvellement au cours de l'exercice 2021-2022.

24. Des profils plus détaillés sont publiés dans la section [Conseil d'administration](#) du site Web de Téléfilm Canada.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Le conseil d'administration a créé trois comités afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Chaque comité possède sa propre charte et se compose d'au moins trois membres. Les comités ont comme objectif d'approfondir les questions nécessitant une expertise particulière. Les comités font des recommandations au conseil sur les sujets qui sont de leur ressort. Les cadres de direction sont invités ponctuellement aux réunions, ce qui assure un alignement sur les objectifs de la Société. Les membres du conseil qui ne font pas partie d'un comité donné ne sont pas tenus de participer aux réunions de ce comité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1 **COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES**
- 2 **COMITÉ DES CANDIDATURES, D'ÉVALUATION ET DE LA GOUVERNANCE**
- 3 **COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES**

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

KAREN HORCHER

Présidente

Membres

- Angèle Beausoleil
- Emmanuelle Létourneau

Nombre
de réunions
tenues

6

Ce comité offre son soutien aux membres du conseil relativement à des questions de nature financière.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- la production de l'information financière;
- la surveillance des contrôles internes et la gestion des risques;
- la fonction d'audit interne et externe; et
- l'évaluation du rendement du comité.

Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada sont invités à participer à chacune des réunions. L'auditeur interne est invité à présenter les rapports destinés au comité et peut, sur invitation, assister à la présentation d'autres points à l'ordre du jour. La directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le vice-président, Finances, sont invités à chacune des réunions. Les cadres présentent les informations et les différentes questions font l'objet de discussions.

COMITÉ DES CANDIDATURES, D'ÉVALUATION ET DE LA GOUVERNANCE

ETOILE STEWART

Présidente

Membres

- Robert Spickler²⁵
- Angèle Beausoleil

Nombre
de réunions
tenues

5

Le soutien offert par ce comité aux membres du conseil porte principalement sur la gestion des ressources humaines et la gouvernance.

Les responsabilités du comité sont définies dans une chartre et incluent, entre autres :

- l'évaluation du rendement de la personne responsable de la direction générale;
- la succession au poste de direction générale;
- les pratiques générales en matière de ressources humaines;
- la composition et l'évaluation du conseil d'administration;
- les questions de gouvernance; et
- l'évaluation de la performance du comité.

En outre, le comité examine, au besoin, des sujets d'intérêt tels que l'évaluation de la performance, la politique de rémunération et la politique sur les programmes de bonification.

25. Aux termes du Règlement 1 de la Société, Robert Spickler est membre d'office du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

EMMANUELLE LÉTOURNEAU

Présidente

Membres

- Etoile Stewart
- Karen Horcher
- Sean Ponnambalam²⁶

Nombre
de réunions
tenues

4

Les responsabilités de ce comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- les questions relatives aux communications;
- les questions relatives aux affaires publiques de Téléfilm;
- les relations gouvernementales; et
- l'évaluation de la performance du comité.

En outre, le comité surveille la mise en œuvre du plan de communication interne et externe de Téléfilm, et revoit périodiquement la stratégie d'affaires publiques et des relations gouvernementales de Téléfilm et recommande à la direction toute amélioration jugée nécessaire.

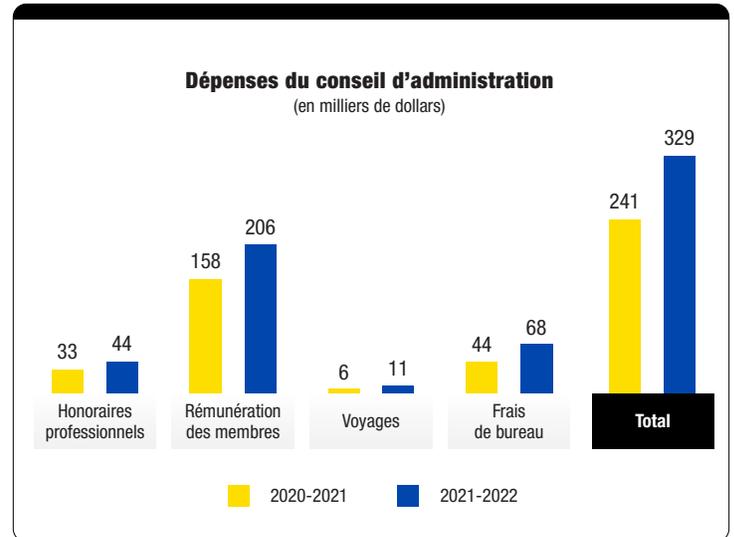
26. Sean Ponnambalam a été nommé membre du comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales le 27 septembre 2021.

RÉMUNÉRATION ET PRÉSENCES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

La Société verse au président du conseil des honoraires annuels dont le montant est établi par le gouverneur en conseil. Depuis l'adoption du Règlement 1, le 16 novembre 2018, les membres²⁷ ont droit à une rémunération journalière fixe pour chaque journée de réunion à laquelle ils sont présents.

- Rétribution annuelle du président : entre 7 100 \$ et 8 400 \$.
- Indemnité journalière : rémunération fixe en conformité avec le Règlement 1.

Le graphique suivant présente les dépenses encourues par le conseil et ses comités.



	Conseil d'administration	Comité d'audit et des finances	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance	Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales
	7 membres 9 réunions	3 membres 6 réunions	3 membres 5 réunions	4 membres 4 réunions
Robert Spickler	8	5	4	2
Claude Joli-Cœur	9	0	0	0
Etoile Stewart	9	6	5	4
Angèle Beausoleil	9	6	5	4
Karen Horcher	9	6	5	4
Emmanuelle Létourneau	9	6	5	4
Sean Ponnambalam	9	6	5	4

27. À titre de dirigeant au sein de l'administration publique fédérale et membre d'office du conseil d'administration, le commissaire du gouvernement à la cinématographie n'a pas droit à une rémunération.

ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION

L'ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION (ÉLHD) DEMEURE LE FORUM PRIVILÉGIÉ POUR DISCUTER DES QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE, DE PLANIFICATION ET D'ORGANISATION. TOUTES LES POLITIQUES ET LES ORIENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ FONT L'OBJET DE DISCUSSIONS AU SEIN DE L'ÉLHD.

L'ÉLHD est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que des vice-présidents responsables de l'ensemble des fonctions de la Société. La directrice générale et cheffe de la direction préside les réunions de l'ÉLHD. Les décisions de l'ÉLHD sont prises par la directrice générale et cheffe de la direction après consultation avec les autres membres.

SOUS-COMITÉS

La Société dispose également de sous-comités responsables d'approfondir des sujets spécifiques comportant divers degrés de complexité. Les procès-verbaux des sous-comités sont distribués aux réunions de l'ÉLHD, ce qui permet une communication optimale de l'information. Les sous-comités disposent d'un pouvoir décisionnel afin de procéder au règlement des questions opérationnelles.

NOMBRE DE RÉUNIONS
TENUES PAR L'ÉQUIPE
DE LEADERSHIP DE
LA HAUTE DIRECTION

53

ÉQUIPE DE LEADERSHIP DE LA HAUTE DIRECTION

- 1 **COMITÉ**
OPÉRATIONNEL
- 2 **COMITÉ** DES
RESSOURCES HUMAINES
- 3 **COMITÉ** DE GESTION
DES RISQUES
- 4 **COMITÉ**
D'APPEL
- 5 **COMITÉ** SUR LA SÉCURITÉ
DE L'INFORMATION

COMITÉ OPÉRATIONNEL

Nombre
de réunions
tenues

26

Le comité opérationnel se compose du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances; de la vice-présidente, Promotion, Communication et Relations internationales; de la vice-présidente, Affaires publiques et gouvernementales; ainsi que du vice-président, Technologies de l'information. Le mandat des membres s'étend jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est responsable de la prise de décision concernant l'application des divers principes directeurs de Téléfilm Canada, ainsi que toute question, interprétation ou situation particulière concernant les opérations et l'administration de Téléfilm Canada ou qui déroge aux pratiques habituelles.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Nombre
de réunions
tenues

0

Le comité des ressources humaines se compose de la vice-présidente, Talents et culture (membre non-votante); du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; de la vice-présidente, Affaires publiques et gouvernementales; ainsi que du vice-président, Gestion du portefeuille culturel. Le mandat des membres s'étend jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité soutient Téléfilm Canada dans l'application et l'interprétation de ses politiques de ressources humaines, de même que dans la détermination des exceptions relatives à celles-ci et pour répondre à toute situation qui déroge aux pratiques habituelles en cette matière.

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Nombre
de réunions
tenues

4

Le comité de gestion des risques se compose de la directrice générale et cheffe de la direction; du chef de la gestion de projets; ainsi que de tous les membres de l'ÉLHD. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité soutient Téléfilm Canada en ce qui a trait à l'identification, l'évaluation et la priorisation des risques et des mesures à prendre afin d'en assurer un contrôle adéquat, et est responsable de la mise en place du processus de gestion des risques.

COMITÉ D'APPEL

Nombre
de réunions
tenues

1

Le comité d'appel est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, et de deux membres de l'ÉLHD qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Le comité examine notamment les appels interjetés :

- par les clients, pour toute décision les concernant; et
- par les employés, relativement à une décision du comité des ressources humaines.

Un membre du comité qui est impliqué dans une situation faisant l'objet d'un appel doit s'abstenir de participer aux délibérations concernant ladite situation.

COMITÉ DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Nombre de réunions tenues

5

Le comité de sécurité de l'information est composé du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances; du vice-président, Gestion du portefeuille culturel; du vice-président, Technologies de l'information (membre non-votant); ainsi que de la vice-présidente, Talents et culture. Le mandat des membres s'étend jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction.

Aux termes de sa charte, le comité peut prendre des décisions sur les questions liées à l'application et à l'interprétation de la politique de Téléfilm Canada sur la sécurité de l'information, à l'exception des questions concernant des renseignements personnels.

COMITÉ DU FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME POUR PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES CANADIENNES (FICT)

COMITÉ CONJOINT

Nombre
de réunions
tenues

43

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), est une mesure temporaire visant à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et les abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle.

En tant qu'administrateur du FICT, Téléfilm Canada, conjointement avec Patrimoine canadien, a mis sur pied le comité du FICT, composé des personnes suivantes : le vice-président, Finances; le vice-président, Services juridiques et accès à l'information; la vice-présidente, Promotion, Communication et Relations internationales; ainsi que d'un ou deux représentants de Patrimoine canadien. Les membres issus de Téléfilm Canada sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Ce comité assiste Patrimoine canadien et la directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada en ce qui a trait à la prise de décision concernant l'application des principes directeurs et des politiques liés au FICT, ainsi qu'à toute question, interprétation ou situation particulière concernant l'administration et l'opérationnalisation du FICT ou qui déroge aux pratiques habituelles relatives à ce dernier.

RÉMUNÉRATION

Tous les membres de l'ÉLHD travaillent à plein temps pour la Société. La rémunération de la directrice générale est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes de l'ÉLHD varie de 145 505 \$ à 227 958 \$ et le salaire moyen s'établit à 181 657 \$.

AUDIT

Les états financiers de la Société font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, la LGFP exige du vérificateur général qu'il procède à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et cet examen a eu lieu au cours de l'exercice 2019-2020. La LGFP oblige également Téléfilm à effectuer des travaux d'audit interne. La Société confie cette tâche à une firme externe dont les rapports sont présentés au comité d'audit et des finances. En 2021-2022, les mandats d'audit interne portaient, entre autres, sur des thématiques de nature financière, informatique et de gestion des risques.

ÉVALUATION DU RENDEMENT

L'évaluation du rendement est un processus essentiel qui permet d'identifier les bonnes performances tout en favorisant une culture d'amélioration continue. À cet effet, les membres du conseil d'administration, la directrice générale et cheffe de la direction et l'ensemble du personnel ont fait l'objet d'une évaluation annuelle.

- L'évaluation du conseil d'administration et de ses comités est régie par une politique d'évaluation de la performance propre au conseil. Ce processus d'évaluation porte, entre autres, sur la composition du conseil, les connaissances des membres, les responsabilités et le fonctionnement du conseil. À cette évaluation s'ajoute un examen spécifique de chaque comité.
- L'évaluation du rendement de la directrice générale et cheffe de la direction – qui est effectuée d'abord par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance, et sujette ensuite à l'approbation du conseil d'administration – est régie par les lignes directrices du Programme de gestion du rendement pour les premiers dirigeants des sociétés d'État. Les critères d'évaluation portent sur l'appréciation des résultats à divers chapitres comprenant, notamment, les politiques et les programmes, la gestion, les relations avec les parties prenantes, le leadership ainsi que les résultats de la Société.
- Le rendement de l'ÉLHD et de chacun des sous-comités est évalué par les membres de l'ÉLHD ainsi que par la directrice générale et cheffe de la direction.

- Finalement, la Politique sur la gestion de la performance de la Société prévoit que le rendement de chaque membre du personnel est évalué deux fois par année. Ce processus d'évaluation porte notamment sur l'atteinte des objectifs établis pour l'exercice, ainsi que les objectifs d'apprentissage. Le processus sur la gestion de la performance, a été respecté tout au long de l'année 2021-2022 tel que prescrit par la politique.

ORIENTATION ET FORMATION

La formation constitue un outil essentiel au maintien des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et permet aux membres du conseil d'exercer leurs fonctions de façon optimale. Aux termes d'une politique formelle d'orientation et de formation continue, les membres ont la responsabilité, dans le cadre de leurs fonctions, de maintenir à jour leurs connaissances afin d'être en mesure de remplir leur mandat efficacement et de contribuer au succès de la Société. À cet effet, les membres ont la possibilité d'assister à des séminaires et à des cours, et peuvent également participer à des sessions de formation tenant compte des exigences de leurs fonctions et d'une évaluation de leurs besoins. La Société s'attend aussi au développement des compétences de ses employés et met en place des plans d'apprentissage permettant de soutenir la réalisation du plan stratégique.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

L'éthique et l'intégrité sont des valeurs importantes à Téléfilm Canada et, en ce sens, la Société s'efforce de promulguer des pratiques éthiques exemplaires année après année. Le Code de conduite de Téléfilm Canada, lequel intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public du Conseil du Trésor, le Code de valeurs de Téléfilm Canada ainsi que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat, lie l'ensemble des employé·e·s de la Société. Le respect du Code de conduite de Téléfilm Canada est d'ailleurs une condition d'emploi pour tous les membres du personnel, et ce, peu importe le poste qu'ils occupent. Ce Code est offert sur demande au grand public.

Chaque année, l'ensemble des employé·e·s doit obligatoirement suivre une formation relativement aux obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts. Cette formation est suivie d'une évaluation de leurs connaissances afin de s'assurer que tous comprennent leurs obligations.

Par ailleurs, les membres du personnel sont également tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils ou elles respectent les politiques et directives internes de la Société, notamment en matière de comportement éthique et de conflits d'intérêts. Enfin, les personnes nommées par décret, soit le président, les membres du conseil d'administration, ainsi que la directrice générale et cheffe de la direction, sont assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

PLAINTES OFFICIELLES

La Société dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses clients, en complément des dispositions prévues dans la Charte de services de Téléfilm Canada. Au cours de l'exercice 2021-2022, 19 plaintes, communiquées en vertu de cette procédure ou autrement, furent traitées par notre organisation. Ces plaintes de nature opérationnelle visaient soit d'autres clients ou des décisions et pratiques de Téléfilm. Par ailleurs, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les employé·e·s de Téléfilm ainsi que les membres du public peuvent faire une divulgation en suivant la procédure décrite sur le site Web du Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada s'ils croient qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. À cet égard, aucune plainte ni divulgation d'acte répréhensible ne fut déposée au cours de l'exercice.

COMMUNICATION

Liaison avec le gouvernement du Canada

La Société dispose d'une structure qui favorise une liaison stratégique efficace autant avec le ministère du Patrimoine canadien qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. À cet effet, le département des Affaires publiques et gouvernementales agit à titre d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives aux politiques gouvernementales.

Assemblée publique annuelle

conformément à la LGFP, la Société a tenu par vidéoconférence en janvier 2022 son assemblée publique annuelle et présenté les réalisations de l'exercice 2020-2021. Le public, les membres de l'industrie et les médias ont notamment eu la possibilité d'interagir avec Robert Spickler, président du conseil d'administration, et Christa Dickenson, directrice générale et cheffe de la direction. Les détails de nos réalisations figurent sur notre site Web et notre rapport annuel complet peut aussi y être consulté.

TRANSPARENCE ET ACCÈS À L'INFORMATION

À Téléfilm Canada, nous croyons que la transparence et l'accès à l'information sont les piliers de la confiance du public à l'égard de notre institution. Dans cette optique, nous nous assurons que tous les employé·e·s et les consultant·e·s travaillant pour notre institution sont sensibilisé·e·s à l'importance du droit d'accès à l'information du public ainsi qu'aux obligations découlant de la *Loi sur l'accès à l'information*.

PEACE BY CHOCOLATE

PRÉSENTÉ À
TRIBECA EN 2021

Après le bombardement de la chocolaterie de son père, un jeune réfugié syrien a du mal à s'adapter à sa nouvelle vie dans un petit village canadien, tiraillé entre la réalisation de son rêve de devenir médecin et la préservation de l'héritage chocolater de sa famille. *Peace by Chocolate*, un film réalisé par **JONATHAN KEIJSER**, est basé sur l'histoire vraie des Hadhads, une famille syrienne qui est venue au Canada comme réfugiée après avoir fui la guerre.

Ce film a été présenté dans plusieurs festivals internationaux. Mentionnons notamment Tribeca en 2021 et Cairo International Film Festival.



ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

- 130** Rapport de la direction
- 131** Rapport de l'auditeur indépendant
- 134** État des résultats
- 135** État de la situation financière
- 136** État de la variation des actifs financiers nets
- 137** État des flux de trésorerie
- 138** Notes complémentaires aux états financiers
- 153** Annexes A et B

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Téléfilm Canada (ci-après la « Société ») sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière comme précisé ci-dessus. Le conseil assume cette charge par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs comptes rendus.

L'auditeur externe, la vérificatrice générale du Canada, effectue un audit indépendant des états financiers et présente son rapport à la Société et au ministre du Patrimoine canadien.

Montréal, Canada

17 juin 2022



Christa Dickenson
Directrice générale et cheffe de la direction



Patrick Bédard, CPA, MBA
Vice-président, Finances



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Téléfilm Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Téléfilm Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Téléfilm Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Téléfilm Canada;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états

financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Téléfilm Canada à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi que les règlements administratifs de Téléfilm Canada.

À notre avis, les opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Téléfilm Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Téléfilm Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 17 juin 2022

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexes et notes	2022 Budget	2022	2021
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programmes de production		52 350	79 672	36 761
Programme de développement		6 875	7 624	11 471
Programme pour le long métrage documentaire		2 100	3 300	2 350
Programme Talents en vue		2 200	2 348	2 727
Contribution au Fonds culturel Eurimages du Conseil de l'Europe		1 700	1 467	1 614
Bureaux de l'écran		400	590	475
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		357	366	331
		65 982	95 367	55 729
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Programme de promotion et activités promotionnelles nationales et internationales		10 535	19 683	11 785
Programme d'aide à la diffusion en salle		1 000	11 458	1 189
Programme d'aide à la mise en marché		6 986	5 043	6 909
Programme de promotion internationale		650	673	464
Programme d'aide à l'exportation		800	464	48
		19 971	37 321	20 395
Fonds d'indemnisation à court terme	8	–	4 098	279
Fonds de soutien d'urgence COVID-19		–	–	29 654
		85 953	136 786	106 057
Frais de fonctionnement et d'administration	A	32 655	30 994	26 668
Coût de l'exploitation		118 608	167 780	132 725
Revenus				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 808	10 353	9 644
Revenus d'investissements et récupérations		2 200	9 173	7 975
Contributions aux activités de soutien promotionnel		325	511	52
Fonds des talents	3	500	330	1 851
Fonds Harold Greenberg		–	230	–
Intérêts et autres revenus		60	163	39
		13 893	20 760	19 561
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		104 715	147 020	113 164
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		104 908	151 229	132 308
Surplus de l'exercice		193	4 209	19 144
Excédent accumulé au début de l'exercice		36 799	36 799	17 655
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		36 992	41 008	36 799

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Notes	2022	2021
Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor		70 873	67 986
Trésorerie – Fonds des talents	3	667	365
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		1 194	–
Débiteurs	4	5 405	2 608
À recevoir du Fonds des médias du Canada	5	844	671
		78 983	71 630
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		2 700	2 980
Revenus reportés – Fonds des talents	3	600	117
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg		1 160	–
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	6	42 954	37 230
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	872	778
		48 286	41 105
Actifs financiers nets		30 697	30 525
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	9	5 200	5 325
Charges payées d'avance		5 111	949
		10 311	6 274
Excédent accumulé		41 008	36 799

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Robert Spickler
Président

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022 Budget	2022	2021
Surplus de l'exercice	193	4 209	19 144
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	1 003	1 040	854
Acquisitions	(814)	(918)	(827)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	3	-
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(1 000)	(5 111)	(949)
Utilisation des charges payées d'avance	700	949	503
Augmentation des actifs financiers nets	82	172	18 725
Actifs financiers nets au début de l'exercice	30 525	30 525	11 800
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	30 607	30 697	30 525

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	4 209	19 144
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation du passif au titre des avantages sociaux futurs	94	11
Amortissement des immobilisations corporelles	1 040	854
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	3	-
	5 346	20 009
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(2 797)	136
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	(173)	2 121
Diminution des créditeurs et charges à payer	(280)	(34)
Augmentation des revenus reportés – Fonds des talents	483	117
Augmentation des revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	1 160	-
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	5 724	(10 587)
Augmentation des charges payées d'avance	(4 162)	(446)
	5 301	11 316
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(918)	(835)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg	4 383	10 481
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg au début de l'exercice	68 351	57 870
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg à la fin de l'exercice	72 734	68 351
Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement		
Intérêts reçus	42	39
Variance des créditeurs et charges à payer des projets en capital	-	8

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

1 STATUT ET ACTIVITÉS

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

A. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles et le passif au titre des avantages sociaux futurs sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations de façon significative.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

B. DÉPENSES DE SOUTIEN

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la distribution et à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) est une mesure temporaire qui vise à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle. La Société est responsable d'administrer le FICT. Afin de bénéficier de l'indemnisation offerte en vertu du FICT, les producteurs admissibles doivent déposer une demande de préadmissibilité au FICT et conclure une entente de préadmissibilité avec la Société avant l'apparition de tout cas d'infection à la COVID-19 au sein de l'équipe de tournage. Certains critères d'admissibilité doivent être respectés au moment de la demande d'indemnisation et le FICT ne couvre que les coûts admissibles. De ce fait, il est possible que le FICT n'indemnise pas une production si les critères d'admissibilité ne sont pas respectés ou que les coûts ne sont pas admissibles. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense du FICT dans l'exercice au cours duquel le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière, les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser à titre d'indemnisation.

C. REVENUS

i. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Ces montants sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

ii. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à l'exécution des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Les honoraires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux événements de promotion sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

iv. Intérêts

Les intérêts et autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

D. FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comporte aucune stipulation grevant son utilisation, à l'exception des Fonds de relance et de réouverture et du Fonds d'indemnisation à court terme. Il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

E. FONDS DES TALENTS

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille ses revenus d'individus et d'entreprises. Ces revenus sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus peuvent être ou non grevés d'affectations d'origine externe eu égard à la langue, au genre et au programme. Les revenus qui ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés alors que ceux grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les revenus affectés par une origine externe non utilisés sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer l'ensemble des dépenses de soutien.

F. FONDS HAROLD GREENBERG

Le Fonds Harold Greenberg (le « FHG »), dont les activités du programme de langue française ont pris fin en décembre 2021, a transféré des sommes à la Société afin que cinq productions puissent recevoir les investissements promis par le FHG conformément aux lettres de décision qui avaient été émises. Les sommes reçues ont été déposées dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds Harold Greenberg à l'état de la situation financière. Les revenus sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les revenus des projets dont les lettres de décision n'ont pas encore fait l'objet d'un contrat sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. Finalement, le FHG a effectué un don au Fonds des talents, qui a été comptabilisé selon la méthode comptable prévu pour le Fonds des talents. De plus, au plus tard le 30 avril 2022, le FHG transférera à titre de don au Fonds des talents la totalité des fonds qu'il détient dans son compte bancaire.

G. MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada.

H. TRÉSORERIE – FONDS DES TALENTS

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

I. TRÉSORERIE – FONDS HAROLD GREENBERG

La Trésorerie – Fonds Harold Greenberg se compose du solde de trésorerie issu de la prise en charge des productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

J. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Un actif financier et la provision afférente à ce dernier sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ou radiée ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents ;
- Trésorerie – Fonds Harold Greenberg ;
- Débiteurs, autres que les taxes à récupérer ;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Créiteurs et charges à payer ;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

K. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributives, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service, sur une période maximale de 35 ans et au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoyaient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

L. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	Entre 20 % et 25 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 25 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

M. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence. La Société ne comptabilise pas le coût estimatif des services fournis gratuitement par une entité sous contrôle commun.

N. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

En août 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Cette nouvelle norme définit et établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. La Société n'anticipe pas que l'adoption de cette norme ait des incidences importantes sur ses états financiers.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

3

FONDS DES TALENTS

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

	Autres donateurs	Bell Média	Corus Entertainment	Fonds Harold Greenberg	Total 2022	Total 2021
REVENUS						
Dons	213	–	–	–	213	317
Contributions encaissées	–	–	–	600	600	1 651
Revenus reportés	–	–	117	(600)	(483)	(117)
	213	–	117	–	330	1 851
DÉPENSES DE SOUTIEN						
Programme Talents en vue	331	–	–	–	331	1 574
Programme de promotion et activités promotionnelles nationales et internationales	9	–	117	–	126	101
	340	–	117	–	457	1 675
Excédent (déficit) de l'exercice	(127)	–	–	–	(127)	176
Excédent accumulé au début de l'exercice	194	–	–	–	194	18
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	67	–	–	–	67	194

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022, la Société a assumé pour 453 000 \$ de dépenses inhérentes au démarchage et à la promotion du Fonds (388 000 \$ pour l'exercice précédent). Les contributions du Fonds Harold Greenberg sont grevées d'affectations d'origine externe.

	Autres donateurs	Bell Média	Corus Entertainment	Fonds Harold Greenberg	Total 2022	Total 2021
REVENUS REPORTÉS						
Solde au début de l'exercice	–	–	117	–	117	–
Contributions encaissées	–	–	–	600	600	1 651
Engagements contractuels comptabilisés aux revenus	–	–	(117)	–	(117)	(1 534)
Solde à la fin de l'exercice	–	–	–	600	600	117
TRÉSORERIE – FONDS DES TALENTS						
Solde au début de l'exercice	233	3	129	–	365	896
Encaissements	213	–	–	600	813	1 968
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(379)	(3)	(129)	–	(511)	(2 499)
Solde à la fin de l'exercice	67	–	–	600	667	365

Au 31 mars 2022, le Fonds des talents n'est contractuellement engagé à verser aucune somme (47 325 \$ pour l'exercice précédent) et n'a aucun montant à recevoir du Trésor (6 000 \$ pour l'exercice précédent).

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

4 DÉBITEURS

	31 mars 2022	31 mars 2021
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	762	685
Taxes à récupérer	4 211	1 483
Autres débiteurs	432	440
	5 405	2 608

5 À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

La Société administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada et, à ce titre, lui charge des honoraires de gestion. De plus, dans le cadre de leur mandat respectif, les deux organisations réalisent certaines activités promotionnelles en collaboration.

	31 mars 2022	31 mars 2021
Honoraires de gestion à recevoir	804	648
Autres montants à recevoir	40	23
	844	671

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

6

OBLIGATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2023	2024	2025	2026	Total 31 mars 2022	Total 31 mars 2021
Exercices de signature des contrats						
2018 et antérieurs	348	—	—	—	348	840
2019	555	—	—	—	555	1 890
2020	1 201	50	—	—	1 251	7 924
2021	7 449	323	30	—	7 802	26 576
2022	25 398	7 087	490	23	32 998	—
	34 951	7 460	520	23	42 954	37 230

Au 31 mars 2022, la Société a signé six offres conditionnelles de financement pour l'exercice 2022-2023 d'une valeur totale de 4 850 000 \$ (aucun montant pour l'exercice précédent). L'ensemble des conditions liées à ces offres n'étant pas rempli au 31 mars 2022, aucun montant n'a été enregistré dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière. De plus, au 31 mars 2022, le montant d'Obligations relatives aux programmes d'aide financière inclut 34 500 \$ (aucun montant pour l'exercice précédent), la Société s'étant contractuellement engagée à verser cette somme à une compagnie de production tel que prévu à l'entente du Fonds Harold Greenberg.

7

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
Solde au 31 mars 2020	77	585	105	767
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	75	96	173
Indemnités versées au cours de l'exercice	—	(58)	(104)	(162)
Solde au 31 mars 2021	79	602	97	778
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4	152	152	308
Indemnités versées au cours de l'exercice	—	(85)	(129)	(214)
Solde au 31 mars 2022	83	669	120	872

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

7 – PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

A. OBLIGATION AU TITRE DES INDEMNITÉS DE DÉPART

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 suite à la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

B. OBLIGATION AU TITRE DES CONGÉS DE MALADIE

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 334 \$ (331 \$ en 2021), un taux d'augmentation des salaires de 3,09 % (2,70 % en 2021), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2021), un taux d'actualisation de 2,53 % (1,90 % en 2021) et un taux de départ de 9,00 % (10,00 % en 2021). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

C. OBLIGATION AU TITRE DES CONGÉS PARENTAUX

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé pour un maximum de 50 semaines. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

D. RÉGIME DE RETRAITE

Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2022 est fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société est de 1,02 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,01 fois en 2021); et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société est de 1,00 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,00 fois en 2021). Le total des cotisations de 1 921 000 \$ est comptabilisé en charges en 2022 dans les salaires et avantages sociaux (1 665 000 \$ en 2021).

8

FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME POUR PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES CANADIENNES

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), doté d'une enveloppe de 149 000 000 \$, vise à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19. Au 31 mars 2022, la Société a encouru pour 4 098 000 \$ d'indemnisation, dont 3 720 287 \$ est à payer et inclus dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière (279 393 \$ en 2021).

Le FICT a été renouvelé pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2022 pour une somme de 150 000 000 \$. Au 31 mars 2022, la Société a conclu 59 (54 en 2021) ententes de préadmissibilité pour une couverture maximale de 39 299 000 \$ (41 300 000 \$ en 2021) débutant le ou après le 1^{er} avril 2022. Compte tenu de l'évolution de la pandémie et du peu d'historique que la Société possède, il est impossible de déterminer le nombre de demandes d'indemnisation qui seront soumises et acceptées et la valeur des indemnités qui seront payées par la Société.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

9

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
COÛT					
Solde au 31 mars 2020	4 797	1 026	12 588	76	18 487
Acquisitions	–	674	153	–	827
Transferts	–	–	38	(38)	–
Solde au 31 mars 2021	4 797	1 700	12 779	38	19 314
Acquisitions	–	405	498	15	918
Cessions	–	(16)	(4 196)	–	(4 212)
Transferts	–	–	38	(38)	–
Solde au 31 mars 2022	4 797	2 089	9 119	15	16 020
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Solde au 31 mars 2020	(4 494)	(952)	(7 689)	–	(13 135)
Amortissement	(73)	(58)	(723)	–	(854)
Solde au 31 mars 2021	(4 567)	(1 010)	(8 412)	–	(13 989)
Amortissement	(73)	(218)	(749)	–	(1 040)
Cessions	–	16	4 193	–	4 209
Solde au 31 mars 2022	(4 640)	(1 212)	(4 968)	–	(10 820)
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	230	690	4 367	38	5 325
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	157	877	4 151	15	5 200

Durant l'exercice, la Société a procédé à la radiation d'équipements technologiques complètement amortis d'une valeur de 16 000 \$, de logiciels complètement amortis liés à ses anciens systèmes informatiques d'une valeur de 4 093 000 \$ et à la radiation d'un logiciel d'une valeur de 103 000 \$ nette d'amortissement cumulé de 100 000 \$.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

10

INSTRUMENTS FINANCIERS

A. JUSTE VALEUR

La trésorerie – Fonds des talents, la Trésorerie – Fonds Harold Greenberg, les débiteurs autres que les taxes à récupérer, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, les créditeurs et charges à payer et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont tous évalués au coût ou au coût amorti. Comme la Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres, aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

B. OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créditeurs et charges à payer et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 6). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créditeurs et charges à payer :

	31 mars 2022	31 mars 2021
1-30 jours	2 030	2 550
31-90 jours	-	-
91 jours à 1 an	670	430
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	2 700	2 980

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs autre que les taxes à récupérer et du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

10 – INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**DÉBITEURS**

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2022, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs autre que les taxes à récupérer correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs autres que les taxes à récupérer par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	31 mars 2022	31 mars 2021
Courant – 30 jours	966	753
31-90 jours	134	136
91 jours ou plus	749	1 399
Débiteurs – Bruts	1 849	2 288
Provision pour créances irrécouvrables		
Solde au début de l'exercice	1 163	1 177
Dépense pour créances irrécouvrables	178	249
Débiteurs radiés et recouvrements	(686)	(263)
Solde à la fin de l'exercice	655	1 163
Débiteurs – Nets	1 194	1 125

MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés mensuellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

11

ENGAGEMENTS

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements. Les paiements futurs s'élèvent à 3 371 000 \$ (6 384 300 \$ en 2021) et sont payables comme suit :

	Total
2023	1 003
2024	1 455
2025	913
	3 371

12

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

13

DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les données budgétaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration le 26 mars 2021. Le budget annuel révisé découle, entre autres, du budget fédéral 2021 qui comprend un financement gouvernemental additionnel de 105 000 000 \$ sur trois exercices dont un montant de 20 000 000 \$ pour l'exercice 2021-2022. Cela inclut également un financement gouvernemental additionnel de 35 000 000 \$ sur deux exercices pour un Fonds de réouverture et un Fonds de relance pour le secteur des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, duquel est alloué un montant de 21 000 000 \$ pour l'exercice 2021-2022. Le tableau suivant présente les ajustements au budget annuel initial.

	Budget annuel initial	Ajustements	Budget annuel révisé
Programmes de production	52 350	25 739	78 089
Programme de développement	6 875	1 000	7 875
Programme Talents en vue	2 200	—	2 200
Programme pour le long métrage documentaire	2 100	900	3 000
Contribution au Fonds culturel Eurimages du Conseil de l'Europe	1 700	—	1 700
Bureaux de l'écran	400	—	400
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle	357	—	357
	65 982	27 639	93 621
Programme de promotion et activités promotionnelles nationales et internationales	10 535	11 421	21 956
Programme d'aide à la mise en marché	6 986	2 060	9 046
Programme d'aide à la diffusion en salle	1 000	10 500	11 500
Programme d'aide à l'exportation	800	—	800
Programme de promotion internationale	650	—	650
	19 971	23 981	43 952
Administration	32 655	1 179	33 834
Coût de l'exploitation	118 608	52 799	171 407
Crédit parlementaire	104 908	43 448	148 356
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10 808	—	10 808
Revenus d'investissements et récupérations	2 200	—	2 200
Fonds des talents	500	(208)	292
Contributions aux activités de soutien promotionnel	325	200	525
Intérêts et autres revenus	60	—	60
	118 801	43 440	162 241
Surplus (Déficit)	193	(9 359)	(9 166)

Exercice clos le 31 mars 2022

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

14

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Lors du budget fédéral 2022-2023, le gouvernement a octroyé à la Société un financement gouvernemental additionnel de 9 200 000 \$ afin d'indemniser les organismes canadiens des arts, de la culture et du patrimoine pour les pertes de recettes attribuables aux restrictions de santé publique et aux limites de capacité.

ANNEXES A ET B

AUTRES RENSEIGNEMENTS

A. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

	2022 Budget	2022	2021
Salaires et avantages sociaux	23 285	21 826	19 459
Honoraires professionnels	3 211	3 498	1 854
Location, taxes, chauffage et électricité	2 134	1 951	1 981
Technologies de l'information	1 765	1 591	1 584
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 003	1 043	854
Frais de bureau	790	802	741
Publicité et publications	174	191	185
Voyages et accueil	293	92	10
	32 655	30 994	26 668

B. COÛTS DES PROGRAMMES DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 10 353 276 \$ (9 644 021 \$ en 2021) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 783 081 \$ (2 646 865 \$ en 2021) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2022 Budget	2022	2021
Salaires et avantages sociaux			
Gestion, administration et exécution	6 682	6 436	5 907
Secteurs à services partagés	1 263	1 130	1 065
Secteurs en soutien aux opérations	2 783	2 892	2 976
Autres coûts	80	4	25
	10 808	10 462	9 973

Gestion, administration et exécution des programmes et secteurs à services partagés

Les frais de gestion, d'administration et d'exécution des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans l'exécution des activités des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes, soit les services des finances et du secteur information, performance et risques et le coût de développement de certaines immobilisations corporelles.

Secteurs en soutien aux opérations

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attirés à la gestion, à l'administration et à l'exécution des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts de technologie de l'information. Ces coûts comprennent l'acquisition de certaines immobilisations corporelles mais ne comprennent pas la dépense d'amortissement.

Autres coûts

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et l'exécution des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

91 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE PRODUCTION

RÉALISATEURS / RÉALISATRICES DE 2 FILMS OU MOINS

- | | | | |
|---|--|----------------------------------|---|
| 1. Alberta Number One | 13. Elli (Coprod. Allemagne) | 26. L'Inhumain ²⁸ | 39. Tarriaksuit (Shadow People) |
| 2. Bloody Hell | 14. Endless Cookie | 27. Lucky Star | 40. The Incident Report ²⁸ |
| 3. Bones of Crows | 15. Falcon Lake (Coprod. France) | 28. Me, My Mom & Sharmila | 41. The Madones |
| 4. Calorie | 16. French Girl | 29. Midnight at the Paradise | 42. The Players |
| 5. Celestine | 17. Hey Viktor! ²⁸ | 30. Noémie dit oui ²⁸ | 43. The Time We Met |
| 6. C'est de famille! (Coprod. Belgique) | 18. Humane | 31. Notre dame de Moncton | 44. The Young Arsonists ²⁸ |
| 7. Cold Road | 19. Invasions (Coprod. Suisse) ²⁸ | 32. Olive House (Coprod. Chili) | 45. To The Moon |
| 8. DADA | 20. Jules au pays d'Asha | 33. Pas d'chicane dans ma cabane | 46. Whimper |
| 9. Dark Nature ²⁸ | 21. Kipkemboi ²⁸ | 34. Polaris ²⁸ | 47. Who's Yer Father? |
| 10. Desire of the Prey
(Coprod. Allemagne) | 22. KRYPTO (Coprod. Royaume-Uni) | 35. Richelieu (Coprod. France) | 48. Wild Goat Surf |
| 11. Door Mouse ²⁸ | 23. La switch ²⁸ | 36. Rodéo | 49. With Love and a Major Organ ²⁸ |
| 12. Dusk and Dawn | 24. Le Coyote ²⁹ | 37. Seagrass | 50. You Can Live Forever ²⁸ |
| | 25. Le Ventre de Bassima ²⁹ | 38. Suze | |

RÉALISATEURS / RÉALISATRICES DE 3 FILMS OU PLUS

- | | | | |
|---|---|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 51. Balestra | 61. In Cold Light | 71. L'origine du mal (Coprod. France) | 82. The Island Between Tides |
| 52. Bootlegger ²⁸ | 62. Infinity Pool
(Coprod. Croatie, Hongrie) | 72. Motherhood | 83. The King Tide ²⁹ |
| 53. Broken Angel | 63. La Cordonnière ²⁸ | 73. Opus 28 | 84. The Well |
| 54. Brother ²⁸ | 64. La femme de Monsieur Lemay | 74. Party Pirate | 85. The Z Word (Coprod. France) |
| 55. Cafe Daughter | 65. La Meute | 75. Polarized ²⁹ | 86. Tu ne sauras jamais |
| 56. Chien blanc ²⁸ | 66. La mort n'existe pas | 76. Queen Tut | 87. Un été comme ça |
| 57. Crimes of the Future
(Coprod. Grèce) ²⁹ | 67. Le Frère | 77. Respire | 88. Un grand homme (Coprod. France) |
| 58. Drag | 68. Le Plongeur | 78. Ru ²⁹ | 89. Viking |
| 59. Frontières | 69. Le temps d'un été | 79. Sundowners ²⁸ | 90. We Forgot to Break Up |
| 60. Hello Stranger | 70. Les jours heureux | 80. Tempête (Coprod. France) | 91. Youngblood ²⁹ |
| | | 81. Testament | |

28. Films également financés lors d'un exercice financier précédent.

29. Films qui avaient reçu du financement « feu vert » lors d'un examen financier précédent.

AUCUN NOUVEAU PROJET EN 2021-2022 UN FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR **58** FILMS PAR LE PROGRAMME TALENTS EN VUE³⁰

- | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| 1. 1+1+1 | 16. Erin's Guide to Kissing Girls | 31. Mariam | 46. The Bannocking |
| 2. Ainsi va Manu | 17. ESLUNA: The World Beyond | 32. Moment One | 47. The Certainty of Symmetry |
| 3. Alter Boys | 18. Framing Agnes | 33. Mongrels | 48. The Chinatown Diner |
| 4. Anyox | 19. Fred l'handicapé | 34. Mother's Day | 49. The Good Guise |
| 5. Be Still | 20. Further Than The Eye Can See | 35. Nichole | 50. The Green Waterways |
| 6. Best Friend Me | 21. Gabor | 36. Once Upon a Time in Tehranto | 51. The Maiden |
| 7. Billy | 22. Golden Delicious | 37. Québexit | 52. The Oak Tree |
| 8. Cette maison | 23. Hysteria | 38. Querencia | 53. Très belle journée |
| 9. Cimes | 24. I Like Movies | 39. Quickening | 54. Tribe |
| 10. Coffee Express | 25. iNdiThreads | 40. Reclaim | 55. Verona |
| 11. Compulsus | 26. Jour de merde | 41. Rien de mal | 56. Village Keeper |
| 12. Concrete Valley | 27. Là où tout se rassemble | 42. Scarborough | 57. Whale Sanctuary Project |
| 13. Dilly | 28. Le Bruit des moteurs | 43. Seacrets | 58. When Morning Comes |
| 14. Doubles with Slight Pepper | 29. Le Corbeau | 44. Shylo | |
| 15. Doug Find Rose | 30. Les quintessences | 45. Songs She Sings in Shadows | |

30. Les 58 films ont reçu du financement lors d'un examen financier précédent.

25 FILMS FINANÇÉS PAR LE PROGRAMME DE LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

RÉALISATEURS / RÉALISATRICES DE 2 FILMS OU MOINS

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. À travers tes yeux ³¹ | 7. Rebirth of a Nation |
| 2. Everest Dark | 8. Rediscovering Reality |
| 3. Forêts urbaines :
une planche de salut | 9. Satan Wants You |
| 4. La garde blanche | 10. The Art of Dance |
| 5. Lhasa ³¹ | 11. Tramps! |
| 6. Mémoires | 12. Wilfred Buck |
| | 13. Yintah |

RÉALISATEURS / RÉALISATRICES DE 3 FILMS OU PLUS

- | | |
|---|------------------------------------|
| 14. Aki | 20. Fredy |
| 15. Après la paix | 21. La dignité des êtres chers |
| 16. Au lendemain de l'odyssée | 22. Lunatic: The Luna Vachon Story |
| 17. Black Ice | 23. Rock and Roll Revival |
| 18. Boisbouscache | 24. Saïgon, Liberté, Bonheur |
| 19. Buffy Sainte Marie:
Power in the Blood | 25. Singing Back The Buffalo |

31. Film également financé lors d'un exercice financier précédent.

58 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE MISE EN MARCHÉ

- | | | | |
|---------------------------------|---|---|--|
| 1. A Small Fortune | 17. DonkeyHead | 31. Night Blooms | 46. Sin La Habana |
| 2. Aline | 18. Don't Say Its Name | 32. Night Raiders | 47. Subjects of Desire |
| 3. All My Puny Sorrows | 19. Events Transpiring Before,
During and After a High School
Basketball Game | 33. No Ordinary Man | 48. The Boathouse |
| 4. Archipel | 20. French Exit | 34. Norbourg | 49. The Corruption Of
Divine Providence |
| 5. Ashgrove | 21. Je me soulève | 35. Nouveau Québec | 50. The Exchange |
| 6. Au revoir le bonheur | 22. Kicking Blood | 36. P4W / HOOKERS ON DAVIE /
CALLING THE SHOTS | 51. The White Fortress |
| 7. Beans | 23. L'arracheuse de temps | 37. Peace by Chocolate | 52. The Winter Lake |
| 8. Best Sellers | 24. Le Bruit des moteurs | 38. Portraits from a Fire | 53. The Wishing Tree |
| 9. Between Waves | 25. Le miroir | 39. Quickening | 54. Très belle journée |
| 10. Black Conflux | 26. Le sang du Pélican | 40. Range Roads | 55. Une révision |
| 11. Bloodthirsty | 27. Learn to Swim | 41. Run Woman Run | 56. Unloved: Huronia's
Forgotten Children |
| 12. Brain Freeze | 28. Like a House on Fire | 42. Saint-Narcisse | 57. When Time Got Louder |
| 13. Chained | 29. Marlene | 43. Sam | 58. Wildhood |
| 14. Dawn, Her Dad & The Tractor | 30. Memory Box | 44. Scarborough | |
| 15. Death of a Ladies' Man | | 45. See For Me | |
| 16. Dehors Serge Dehors | | | |

141 FESTIVALS DE FILMS CANADIENS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE PROMOTION

1. Afro Prairie Film Festival
2. Annual Barrie Film Festival
3. Architecture and Design Film Festival Vancouver
4. Architecture+Design Film Festival
5. Available Light Film Festival
6. Blood in the Snow Film Festival
7. Blue Mountain Film Festival
8. Breakthroughs Film Festival
9. Calgary Black Film Festival
10. Calgary International Film Festival
11. Calgary Underground Film Festival
12. Canada China International Film Festival
13. Canadian Filmmakers Festival
14. CaribbeanTales Film Festival
15. Carrousel international du film de Rimouski
16. Charlottetown Film Festival
17. Chilliwack Independent Film Festival
18. CineFam Festival
19. Cinefest Sudbury International Film Festival
20. Cinéfranco
21. Cinémental
22. Cinergie-Festival intl du film francophone de Saskatoon
23. CINÉSEPT - Festival du film de Sept-Îles
24. CUFF.Docs Documentary Film Festival
25. Cuisine & Cinéma
26. Dawson City International Short Film Festival
27. Devour! The Food Film Fest
28. DOCfest-pour la suite du DOC
29. DOCTalks Festival & Symposium
30. DOXA Documentary Film Festival
31. Edmonton International Film Festival
32. Edmonton Short Film Festival
33. Emerging Lens Cultural Film Festival
34. FascinAsian Film Festival
35. FAVA FEST
36. Female Eye Film Festival
37. Festival cinéma du monde de Sherbrooke
38. Festival Courts d'un Soir
39. Festival de Films Francophones Cinemania
40. Festival de films pour l'environnement
41. Festival des films et des arts afroqueer Massimadi
42. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
43. Festival du film de l'Outaouais
44. Festival du film international de Baie-Comeau Cinoche
45. Festival du nouveau cinéma + FNC Forum + Cartes Blanches
46. Festival Fantasia et Marché Frontières
47. Festival Filministes
48. Festival international de Cinéma et d'art de Percé
49. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
50. Festival international du cinéma francophone en Acadie
51. Festival International du Film Black de Montréal
52. Festival International du Film pour Enfants de Montréal
53. Festival International du Film sur l'Art
54. Festival Plein(s) Écran(s)
55. Festival Présence autochtone
56. Festival REGARD / Marché du court
57. Festival Stop Motion Montreal
58. Festival Vues dans la tête de...
59. Film POP
60. FIN Atlantic International Film Festival and FIN Partners
61. Forest City Film Festival
62. Freeze Frame Int'l Film Festival For Kids of All Ages
63. Future of Film Showcase
64. Gimli Film Festival
65. Gimme some Truth Documentary Festival
66. Grand River Film Festival
67. Guelph Film Festival
68. Halifax Black Film Festival
69. Halifax Independent Filmmakers Festival
70. Hamilton Black Film Festival
71. Hamilton Film Festival
72. Hellifax Horror Fest – Hellifax Horror Society
73. Hot Docs Film Festival & Market
74. Hudson Festival of Canadian Film
75. ICFF – Celebrates Canadian Multiculturalism
76. iF3 Montréal
77. IF3 Mountain Bike
78. IFFO – The International Film Festival of Ottawa
79. image+nation. festival courts queer short films
80. image+nation. festival film LGBTQueer Montréal
81. Images Festival
82. imagineNATIVE Film + Media Arts Centre
83. India Film Festival of Alberta
84. Inside Out 2SLGBTQ+ Film Festival 2022
85. Invermere Film Festival
86. Kamloops Film Festival
87. Kingston Canadian Film Festival
88. Lakeshorts International Short Film Festival
89. Les Sommets du cinéma d'animation de Montréal
90. Longue vue sur le court
91. Lunenburg Doc Festival
92. MENA Film Festival
93. Mosaic Int'l South Asian Film Festival (MISAFF)
94. Mulan International Film Festival
95. Nickel Independent Film Festival
96. NorthwestFest International Documentary Festival
97. Nunavut International Film Festival
98. Oakville Film Festival
99. Okotoks Film Festival
100. Ottawa Black Film Festival
101. Planet in Focus Environmental Film Festival
102. Powell River Film Festival
103. Rainbow Visions Film festival
104. Reel 2 Reel Film Festival
105. Reel Shorts Film Festival
106. Reel Stories
107. Reelabilities Film Festival Toronto
108. Reelworld Film Festival
109. Regent Park Film Festival
110. Rencontres internationales du documentaire de Montréal & Forum
111. Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver
112. Rendezvous with Madness Festival
113. Salt Spring Documentary Film Festival
114. Short Circuit Pacific Rim Film Festival
115. Silver Wave Film Festival
116. South Western International Film Festival
117. St. John's International Women's Film Festival
118. The Animation Festival of Halifax (AFX)
119. The Mosquers Film Festival
120. The Ottawa International Animation Festival
121. The Toronto International Film Festival
122. The Vancouver Horror Show Film Festival
123. The Vancouver International Mountain Film Festival – Fall Series
124. The Vancouver International Mountain Film Festival – February Festival
125. The Yellowknife International Film Festival
126. THIRD ACTION Film Festival
127. Toronto Arab Film Festival
128. Toronto Black Film Festival
129. Toronto Food Film Fest
130. Toronto Reel Asian International Film Festival
131. Vancouver Asian Film Festival
132. Vancouver International Film Festival
133. Vancouver International South Asian Film Festival
134. Vancouver International Women in Film Festival and Workshop
135. Vancouver Latin American Film Festival
136. Vancouver Queer Film Festival
137. Vancouver Short Film Festival
138. Victoria Film Festival
139. Whistler Film Festival
140. Winnipeg Aboriginal Film and Video Festival
141. Yorkton Film Festival

17 FILMS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION

1. Babysitter
2. Beans
3. Death of a Ladies' Man
4. Félix et le trésor de Morgäa
5. Kuessipan
6. La déesse des mouches à feu
7. Matthias et Maxime
8. Mon cirque à moi
9. My Salinger Year
10. Nadia, butterfly
11. Night Raiders
12. Peace by Chocolate
13. Saint-Narcisse
14. Souterrain
15. Stanleyville
16. Stardust
17. The White Fortress

PRÉSENCE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DANS 36 FESTIVALS DE FILMS, MARCHÉS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

1. Academy Awards
2. Arctic Arts Summit
3. Ateliers du Cinéma Européen (ACE)
4. Attagirl
5. Berlinale / Marché du film européen (EFM)
6. Busan International Film Festival
7. Canada Now Mexico
8. Canada Now USA
9. Content London
10. European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE) Luxembourg
11. Festival Cine Canadiense de Madrid
12. Festival de Cannes
13. Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand
14. Festival du film international de Venise
15. Festival international du film d'animation d'Annecy et son Marché (MIFA)
16. Festival international du film de Locarno
17. Festival international du film Francophone de Namur (FIFF Namur)
18. Festival Scope
19. Festival Séries Mania
20. Francfurt Book Fair
21. Independent Filmmaker Project (IFP)
22. International Film Festival Rotterdam
23. Karlovy Vary International Film Festival
24. Kidscreen Summit
25. Los Cabos International Film Festival
26. MIPCOM
27. MIPTV
28. MyFrenchFilmFestival.com
29. New York Film Festival
30. Ontario Creates' International Finance Forum
31. Palm Springs International Film Festival
32. Rencontres de coproduction francophone à Bruxelles
33. South by Southwest (SXSW)
34. Sundance Film Festival
35. Sunny Side of the Doc
36. Toronto International Film Festival (TIFF)

88 PROJETS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DE PROMOTION INTERNATIONALE

- | | | | |
|--|--|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Akilla's Escape | 23. Fire of Love | 44. Maria Chapdelaine | 67. Something Like Truth |
| 2. Aniksha | 24. Framing Agnes | 45. Mauvaises herbes | 68. Songs she Sings in Shadows |
| 3. Anyox | 25. Frimas | 46. Medicine and Magic | 69. Souterrain |
| 4. Apocalypse Meow | 26. Gagne ton ciel | 47. Meet you at the Light | 70. Space Cadet |
| 5. Ashgrove | 27. Geographies of Solitude | 48. Motherly | 71. Stay the Night |
| 6. Au plaisir les ordures | 28. Guerres | 49. My Two Voices (Mis dos voces) | 72. Still Max |
| 7. Babysitter | 29. Honeycomb | 50. No Ordinary Man | 73. Superluminal |
| 8. Bad Omen | 30. Je m'appelle humain | 51. Nuisance Bear | 74. Tenzin |
| 9. Belle River | 31. Je voudrais qu'on m'efface | 52. OMI | 75. The Choice |
| 10. Best Sellers | 32. La marche | 53. Oscar Peterson: Black + White | 76. The End of Wonderland |
| 11. Big Giant Wave | 33. La nièce | 54. OUSMANE | 77. The Gig Is Up |
| 12. Boiling Point | 34. Lay Me By The Shore | 55. Queen Maeve | 78. The Last Tears of the Deceased |
| 13. Bootlegger | 35. Le Bruit des moteurs | 56. Queen Tut | 79. The River You Step In |
| 14. Brother, I Cry | 36. Le rêve et la radio | 57. Queens of the Qing Dynasty | 80. The White Fortress |
| 15. Carbon – The Unauthorised
Biography | 37. Le temps des framboises
(Autant en emportent
les framboises) | 58. Quickening | 81. Therapy Dogs |
| 16. Cette maison | 38. Les Grandes Claques | 59. Retrograde | 82. Toxic Beauty |
| 17. Charlotte | 39. Les libres / The Free Ones | 60. Road to Lemon Grove | 83. Tramps! |
| 18. Claudia | 40. Les oiseaux ivres | 61. Saint-Valentin | 84. Un été comme ça |
| 19. Composition | 41. Lointain | 62. Scarborough | 85. Une splendeur de vivre |
| 20. Dawn, Her Dad & The Tractor | 42. Lolos | 63. See For Me | 86. Wildhood |
| 21. Eternal Spring | 43. Marco & Polo Go Round | 64. Self-Portrait | 87. Wochiigli Lo, End of the Peace |
| 22. Everything Will Be All Right | | 65. Sing Me a Lullaby | 88. Y'a pas d'heure pour les femmes |
| | | 66. Slash/Back | |

INDICATEURS DE PERFORMANCE

RÉSULTATS ATTENDUS DES PROGRAMMES

% du financement par langue
Production,
Long métrage documentaire
et Talents en vue

Cible = 33 % – Français

Langue	Résultat
Anglais	67 % ●
Français	33 % ●

% de femmes dans un poste clé
Production,
Long métrage documentaire
et Talents en vue

Cible = 50 %

Poste	% de projets financés	% du financement
Productrices	45 % ●	39 % ◆
Réalisatrices	45 % ●	40 % ▲
Scénaristes	45 % ●	39 % ◆

Légende

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure, afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.

Financement volet autochtone



Cible = 4,00 M\$

Résultats spécifiques
(en nombre)

Indicateurs	Résultats cumulatifs	Cible cumulative
Festivals de films et activités de formation		
Diversité et inclusion (DI)	● 51	27
Régions et DI	● 37	25
Régions	● 74	58
Pavillons du Canada	● 9	10
Coproductions	◆ 15	20

PERFORMANCE EN MATIÈRE D'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Niveau de service TFC

Cible \geq 80 %

Étapes / programmes

Prise de décision – Production et Long métrage documentaire (80 jours)	●
Contrat – Aide à l'exportation (20 jours)	●
Contrat – Production et Long métrage documentaire (20 jours)	●
Contrat – Promotion internationale (20 jours)	●
Païement (10 jours)	●
Recommandations préliminaires – Coproduction (40 jours)	●
Recommandations finales – Coproduction (40 jours)	●
Contrat – Promotion (20 jours)	▲
Coûts finaux (20 jours)	▲
Contrat – Développement (40 jours)	◆
Contrat – Mise en marché (30 jours)	◆

Légende

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure, afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

% d'utilisation – Financement des programmes (en milliers de \$)

Nom du programme		Résultat cumulatif – Signé	Cible annuelle (Budget révisé)
Production	●	79 672	78 089
Promotion	▲	15 811	17 953
Aide à la diffusion en salle	●	11 458	11 500
Développement	●	7 624	7 875
Mise en marché	◆	5 043	9 046
Promotion – activités nationales et internationales	●	3 872	4 003
Long métrage documentaire	●	3 300	3 000
Talents en vue	●	2 348	2 200
Eurimages	▲	1 467	1 700
Promotion internationale	●	673	650
Bureaux de l'écran	●	590	400
Aide à l'exportation	◆	464	800
Coproductions (Recommandations)	●	366	357

Légende

● Correspond aux résultats attendus.

▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure, afin qu'elle revienne à la cible.

◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.

Fonds des talents (EF)



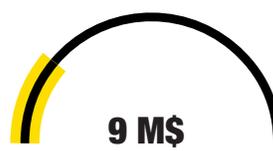
Cible = 292 K\$

Contributions aux activités de soutien promotionnel (EF)



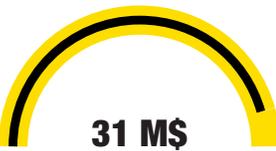
Cible = 525 K\$

Revenus d'investissements et récupérations (EF)



Cible = 2 M\$

Dépenses administratives (EF)



Cible = 34 M\$

Crédit parlementaire Administration (EF)



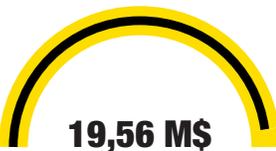
Cible = 22,60 M\$

Crédit parlementaire Programme (EF)



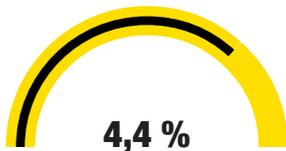
Cible = 105,37 M\$

Crédit parlementaire Programme Fonds de relance et de réouverture (EF)



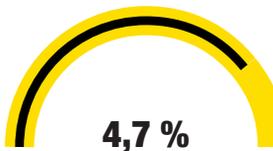
Cible = 20,38 M\$

Ratio de frais de gestion Financement



Cible < 6,0 %

Taux d'efficacité Programmes



Cible < 6,0 %

PERFORMANCE ADMINISTRATIVE

Taux de rotation du personnel



8,2 %

Cible = 8 ≤ % ≤ 12

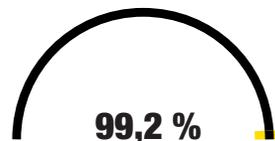
Formation du personnel



1,5 %

Cible = 2,0 %

% Disponibilité des systèmes TI

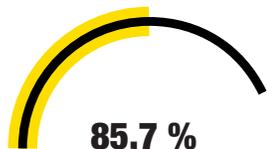


99,2 %

Cible = ≥ 97,5 %

**Nouvelles embauches
non gestionnaires**

Groupes sous-représentés
(juillet 2020 à mars 2022)



85,7 %

Cible = 50,0 %

**Nouvelles embauches
gestionnaires**

Groupes sous-représentés
(juillet 2020 à mars 2022)



75,0 %

Cible = 30,0%

BUREAUX DE TÉLÉFILM CANADA

Siège social – Québec

360, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal (Québec)
H2Y 1P5

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
514 283-8212

Bureau de l'Ontario et Nunavut

474, rue Bathurst
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M5T 2S6

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
416 973-8606

Bureau de l'Atlantique

1660, rue Hollis
Bureau 401
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V7

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
902 426-4445

Bureau de l'Ouest

210, rue Georgia Ouest
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6B 0L9

Sans frais :
1 800 567-0890
Télécopieur :
604 666-7754

Ce rapport annuel est produit
par Téléfilm Canada.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)
Numéro de catalogue :
CC370F-PDF
© ministère du
Patrimoine canadien, 2022

